



Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

**Faculté des Sciences Economiques, commerciales et des sciences de Gestion
Département des sciences économiques**

**Doctorat 3^{ème} cycle en sciences économiques
Spécialité : « Economie Financière et Bancaire »**

Intitulé :

Le financement de l'entrepreneuriat en Algérie : enjeux et perspectives de l'entrepreneuriat vert

Présenté par : MOHAND SAID Ania Thinhinane

Sous la direction de : CHENANE Arezki, Professeur, FSECG, UMMTO
Et la co-direction de : BOURDIN Sébastien, HDR, EM Normandie, France

Membres du jury :

- AKNINE-SOUIDI Rosa, Professeure, UMMTO, Présidente
- CHENANE Arezki, Professeur, UMMTO, Rapporteur
- BOURDIN Sébastien, HDR, EM Normandie, France, Co-Rapporteur
- AMIAR Lila, Professeure, UMMTO , Examinatrice
- KARA Rabah, MCA, UMMTO , Examineur
- DJEMACI Brahim, Professeur, UMMB, Examineur

Soutenu le 29-05-2023



Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

**Faculté des Sciences Economiques, commerciales et des sciences de Gestion
Département des sciences économiques**

**Doctorat 3^{ème} cycle en sciences économiques
Spécialité : « Economie Financière et Bancaire »**

Intitulé :

Le financement de l'entrepreneuriat en Algérie : enjeux et perspectives de l'entrepreneuriat vert

Présenté par : MOHAND SAID Ania Thinhinane

Sous la direction de : CHENANE Arezki, Professeur, FSECG, UMMTO
Et la co-direction de : BOURDIN Sébastien, HDR, EM Normandie, France

Membres du jury :

- AKNINE-SOUIDI Rosa, Professeure, UMMTO, Présidente
- CHENANE Arezki, Professeur, UMMTO, Rapporteur
- BOURDIN Sébastien, HDR, EM Normandie, France , Co-Rapporteur
- AMIAR Lila, Professeure, UMMTO , Examinatrice
- KARA Rabah, MCA, UMMTO , Examineur
- DJEMACI Brahim, Professeur, UMBB, Examineur

Soutenue le 29-05- 2023

Remerciements

J'aimerais remercier mon directeur de thèse, le Professeur CHENANE Arezki, pour son encadrement, ses orientations, sa disponibilité ainsi que sa bienveillance tout au long de la réalisation de cette thèse. Qu'il trouve ici mes sentiments de gratitude.

Je remercie également mon Co-directeur de thèse BOURDIN Sébastien, qui malgré ses multiples obligations, a accepté de codiriger ce travail. Ses remarques pertinentes et ses conseils nous ont été d'une grande utilité.

Je tiens à remercier les membres de jury d'avoir accepté d'évaluer cette thèse.

Je tiens également à remercier tous les entrepreneurs ainsi que les différents organismes enquêtés pour leur collaboration et leur partage de connaissances. Leur contribution a été essentielle pour mener à bien notre travail de recherche.

Je souhaite exprimer ma gratitude envers les membres de ma famille ainsi que mes amis pour leur soutien et encouragements qui ont été d'une grande aide pour moi dans les moments difficiles.

Enfin, je dois tout à mes parents, à mes frères et à ma sœur qui m'ont aidé et soutenue tout au long de ces années. Sans eux je n'aurais pas pu avoir la force de mener à bien cette thèse.

À la mémoire de ma grand-mère « Memmés »

Liste des abréviations

Liste des abréviations

AFIC : Association Française des Investisseurs en Capital

ANADE : Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat

ANDI : Agence Nationale du Développement des Investissements

ANGEM : Agence Nationale de Gestion En Microcrédit

BA : Bussiness Angels

CINSIS : Centre d'étude en investissement social ; institut italien de recherche socio-économique

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

CNUED : Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement

CR : Capital-Risque

FEM : Fonds pour l'environnement mondial

FMI : Fonds Monétaire International

GEM : Global Monitor Entrepreneurship

GES : Gaz à Effet de Serre

GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution de Climat

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PNUE : Programme des Nations Unies sur l'Environnement

SIBA : Société Internationale de Business Angeles

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

WCED : World Commission on Environment and Development,

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Les fonctions assumées par l'entrepreneur.....	24
Tableau N°2 : Mécanismes de financement pour une conservation des écosystèmes mondiaux.....	117
Tableau N°3 : Exemples d'instruments de financement.....	127
Tableau N°4 : Tableau synthétique des acteurs interviewés.....	135
Tableau N°5 : Présentation de l'échantillon par sexe de l'entrepreneur.....	140
Tableau N°6 : Répartition des activités par l'âge des entrepreneurs	141
Tableau N°7 : Répartition des entrepreneures enquêtées par niveau d'instruction.....	143
Tableau N°8 : La répartition des entrepreneurs selon le secteur d'activité.....	144
Tableau N°9 : Les motivations des entrepreneurs enquêtés.....	147
Tableau N°10 : Les motivations des entrepreneurs selon la finalité.....	150
Tableau N°11 : Classification des principales parties prenantes de l'entrepreneuriat vert en Algérie selon leurs objectifs	159
Tableau N°12 : Les modes de financements de l'entrepreneuriat vert en Algérie.....	162
Tableau N°13 : Nombre d'entreprises vertes dans la wilaya de Tizi-Ouzou accompagné par les dispositifs de soutien.....	167

Liste des figures

Figure n°1 : Le système économique et l'environnement.....	32
Figure n°2 : Les grands axes du Rapport de synthèse de la Stratégie pour une croissance verte de 2011	44
Figure n°3 : Les motivations des entrepreneurs.....	148
Figure n°4 : Les motivations des entrepreneurs selon la finalité	150

Sommaire

Introduction générale.....	10
Chapitre 01 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte.....	18
Section 1 : Revue de littérature sur l'entrepreneuriat	19
Section 2 : L'innovation au service de l'entrepreneuriat vert.....	30
Section 3 : L'économie verte : Une nouvelle forme de croissance économique.....	42
Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation référence à l'Algérie.....	56
Section 1 : Le financement de l'entrepreneuriat : un enjeu considérable pour stimuler la dynamique entrepreneuriale	58
Section 2 : Les modes de financement de l'entrepreneuriat : Caractérisation et spécificités ..	67
Section 3 : Le financement de l'entrepreneuriat en Algérie : caractéristiques et spécificités	85
Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie.....	94
Section1 : L'économie verte, une nouvelle préoccupation des politiques dans le monde : présentation de quelques expériences.....	95
Section 2 : Le financement de l'économie verte : vers une nouvelle approche innovante et adaptative.....	109
Section 3: L'économie verte et son financement en Algérie : état des lieux	119
Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique	130
Section 1 : Méthodologie et présentation de l'enquête.....	132
Section 2 : Analyse des motivations et des obstacles des entrepreneurs verts en Algérie.....	139
Section 3 : La problématique du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : entre perception des acteurs et exigences de la filière.....	153
Conclusion générale	172

Introduction générale

Introduction générale

De nos jours, le développement socio-économique d'un pays repose, à la fois, sur la mobilisation de ses ressources et de ces acteurs pour la mise en pratique des grandes orientations contenues dans des politiques publiques arrêtées par les pouvoirs publics. Ces dernières visent la réalisation des objectifs de la croissance et la stabilisation macroéconomique.

A cet effet, l'un des ressorts de cette dernière, se trouve dans les dynamiques des acteurs qui s'opèrent dans la perspective de créer de l'innovation sous toutes ses formes.

C'est dans cette optique qu'il est constaté que depuis la remise en cause du modèle de production de masse, nous avons assisté à la naissance d'un nouveau paradigme de développement axé sur la petite et moyenne entreprise. Cette dernière, comporte des caractéristiques propres de par, son mode de fonctionnement mais aussi son caractère innovant répondant aux logiques des attentes des territoires.

C'est ainsi que depuis, nous avons assisté à la naissance d'un nouveau paradigme de développement axé sur l'entrepreneuriat. Celui-ci s'articule autour des dynamiques des entreprises qui s'opèrent en apportant une attention particulière aux acteurs porteurs de projets d'entreprise.

De ce fait, l'entrepreneuriat est considéré comme un moteur du développement économique (Facchini,2007) permettant la création d'emplois (Boutillier & Uzunidis,2015) incitant ainsi les acteurs publics et institutionnels à lui accorder une place de choix dans le cadre de leurs orientations stratégiques visant la promotion de cette nouvelle donne.

De même, pour les pays en développement, la création d'entreprises constitue une préoccupation d'une grande importance (Nzaou, 2015 ; Frisch Aviram et al. 2020).

À titre illustratif, Après le choc pétrolier de 1986, l'Algérie a accordé un intérêt central à l'entrepreneuriat en le considérant comme un moteur de développement socio-économique pouvant dynamiser la création d'emplois et l'amélioration du bien-être socio-économique de la population (CNESE,2021).

Au vu de ce qui vient d'être avancé, nous pouvons dire que ce nouveau paradigme de développement ne cesse d'évoluer tant sur le plan de conception que sur le plan pratique via les dynamiques entrepreneuriales qui s'opèrent dans le monde.

Introduction générale

A ce titre, au regard des mutations que nous connaissons, il est nécessaire à toute dynamique entrepreneuriale de s'y adapter notamment aux exigences du développement durable.

Ce dernier façonne, configure et même reconfigure les logiques entrepreneuriales et constitue, par conséquent, une source d'innovation laissée à l'appréciation des entrepreneurs.

C'est dans cette optique que l'entrepreneuriat est le résultat des processus environnementaux ; c'est le lieu de production, de circulation et d'utilisation des techniques adaptées aux besoins des acteurs. Il peut dégrader l'environnement, tout comme il a la possibilité dans le cadre de l'innovation technologique de créer des outils performants et de biens susceptibles de protéger les ressources naturelles dans le cadre du développement durable.

De ce fait, l'entreprise doit avoir la capacité de s'adapter à cette nouvelle donne en innovant des solutions aux problèmes posés en diffusant les techniques mises au point en vue de concrétiser les objectifs du développement durable (Kardoun,2000).

C'est pourquoi, l'entrepreneuriat a évolué pour donner naissance à une typologie caractérisant l'activité par domaine et ce, au-delà de la définition de la filière ou de la branche ainsi défini traditionnellement. Cet état de fait, est lié justement aux différentes évolutions des activités des entreprises où l'innovation est au cœur de ces dynamiques. Ceci a donné naissance à plusieurs types d'entrepreneuriat dédiés à divers créneaux réputés innovants.

Justement, parmi les formes d'entreprises qui suscitent un engouement, on retrouve celles qui concernent les défis de l'environnement en raison surtout des crises multiples qui ont surgi ou se sont accélérées au cours de la décennie écoulée : dégradation de l'environnement naturel, phénomène de désertification, atteinte à la biodiversité, changement climatique et des bouleversements institutionnels qui ont découlé de ces crises à l'instar de la finance mondiale.

Par conséquent, une coopération internationale est devenue indispensable pour résoudre les problèmes de la biodiversité. Cette entente mondiale s'est concrétisée lors de la rencontre de Brundtland tenu en 1987 qui a donné naissance au concept du développement durable pour prendre en charge les différentes crises économiques, environnementales et même institutionnelles.

C'est ainsi que depuis la rencontre de Brundtland le développement durable s'est imposée comme un nouveau paradigme rendant compatible la croissance économique avec la

Introduction générale

protection de l'environnement en restaurant équilibres naturels par une gestion optimale des ressources naturelles dans les différentes phases de production et de consommation en tentant d'atteindre la durabilité.

Ces problématiques ont été abordées par la suite lors de la réunion tenu à Rio en 1992, dont la conférence a été consacrée à faire adhérer les pays à la mise en œuvre effective des principes du développement durable via des projets devant s'adapter au niveau des spécificités de chaque territoire. De ce fait, les pays ont pris conscience de l'interdépendance entre l'environnement et le développement en les faisant inciter à ce titre, à mettre en œuvre des stratégies de développement pouvant et devant réduire les impacts négatifs que subit la planète.

Cependant, la conciliation entre l'économie et l'environnement s'avère une tâche non aisée. Cela s'explique par le fait que les activités économiques reposent sur l'exploitation des ressources disponibles considérées comme la source de la pollution de l'environnement sous toutes ses formes.

Pour Bernard Duterme (2012), l'économie verte s'impose. Il faudrait revoir l'orientation de l'économie, dont la priorité est la croissance économique, l'innovation et la préservation des ressources naturelles. La réalisation de ces objectifs nécessite l'adoption des programmes d'investissement dans des technologies propres.

C'est ainsi qu'il est nécessaire d'adopter au niveau des institutions publiques des mécanismes orientant les entreprises à adopter des solutions durables dont la finalité est de s'inscrire dans une démarche de satisfaction des besoins actuels et futurs.

Dans la littérature, le terme éco-entrepreneur a émergé pour caractériser des entrepreneurs qui ne seraient pas motivés uniquement par le profit mais qui mettraient l'environnement ou la Responsabilité Sociale comme élément clé de leur projet (Levy-Tadjine & Zhan, 2013).

A cet effet, l'entrepreneuriat vert, a vu son émergence pour tenir compte de ces différentes problématiques s'inscrivant dans les fondements et objectifs du développement durable et de l'économie dite « verte ».

L'entrepreneuriat vert se réfère à l'entrepreneuriat dans des secteurs spécifiques de production en proposant une utilisation plus rationnelle des ressources dans le cadre de l'usage alternatif de celles-ci. Cela implique l'investissement dans la gestion durable des

Introduction générale

principales ressources naturelles dans les phases de production et de consommation générant ainsi des marchés en croissance à court et moyen terme de l'économie verte.

Selon Esty et Winston(2009), l'entrepreneuriat vert implique un processus entrepreneurial qui répond à la nécessité d'une approche plus respectueuse de l'environnement, en proposant des solutions pratiques et novatrices au service du développement économique.

Dans ce contexte, l'entrepreneur vert (ou éco-entrepreneur) s'efforce de satisfaire la demande pour des activités commerciales plus respectueuses de l'environnement et plus écologiques (Pacheco et al. 2010). Ce segment offre des opportunités diverses aux opérateurs voulant s'engager dans cette dynamique permettant de générer des profits et de la rentabilité économiques.

Pour ce qui est de l'économie verte en Algérie, elle est considérée comme un atout de développement pouvant contribuer à la diversification des activités socioéconomiques en s'engageant dans la logique de réduction des importations et la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures.

Le faible apport du secteur industriel et son incapacité à générer une valeur ajoutée significative (environ 5% en 2015), le développement des segments de l'économie verte dans toutes ses dimensions à travers la création des entreprises plus spécialisées, peut augmenter le taux d'intégration des matières premières localement fabriquées et réutilisées dans le secteur manufacturier (PNUE, 2015).

Pour ce faire, l'Algérie a tracé une stratégie contenant des initiatives visant à asseoir une économie diversifiée en mettant en avant les filières rattachées à l'entrepreneuriat vert.

Cependant, le développement de cette nouvelle stratégie issue des exigences du développement durable à laquelle l'Algérie souscrit pleinement, pose la question de la structuration de l'économie verte sensée contribuer à améliorer le bien-être des individus en plaçant la dimension sociale de l'entreprise dans ce nouveau paradigme de développement, est primordiale. De ce fait, au regard de l'aspect recouvrant justement l'entrepreneuriat vert qui occupe une place centrale dans l'économie verte, l'innovation doit être prise en charge dans le cadre d'un appui financier. C'est ainsi que le financement de l'entrepreneuriat vert ainsi que son importance constituera notre principale préoccupation dans cette présente thèse.

Introduction générale

La création d'entreprise implique un besoin de moyens financiers. Il est donc primordial pour l'entrepreneur de bien connaître les différentes formes de financement possibles, évaluer ses besoins et maîtriser l'accès aux sources de financement les plus adéquates. Nous entendons par « financement » toutes les ressources financières à disposition d'une entreprise lui permettant de réaliser son projet. La source de financement la plus classique est le crédit bancaire. Mais, réellement elle représente qu'une source de financement parmi d'autres.

Au moment de son démarrage et tout au long de sa croissance, une entreprise doit avoir les moyens financiers nécessaires pour honorer ses engagements et utiliser efficacement ses ressources. L'entrepreneuriat vert exige un financement particulier et différent à celui des entreprises classiques, étant donné que le marché vert est méconnu.

C'est dans cette optique que l'Algérie, à travers les organismes d'appui au développement de l'entrepreneuriat, affiche une réelle volonté de promouvoir ce dernier et plus précisément l'entrepreneuriat vert. C'est ainsi que le système bancaire et financier algérien doit s'arrimer avec cette nouvelle donne en mettant à la disposition des entrepreneurs les produits financiers sphériquement adaptés. C'est aussi dans cette optique que ce présent projet de thèse s'inscrit en vue de traiter la problématique suivante:

Dans quelle mesure le financement de l'entrepreneuriat vert contribue-t-il au développement de cette dynamique innovante et son déploiement en Algérie ?

De cette question centrale, découlent un certain nombre de questions secondaires suivantes:

En quoi les financements spécifiques pour l'économie verte participent-ils à la création des nouvelles entreprises vertes ?

Est-ce que la politique publique d'incitation à l'entrepreneuriat vert en Algérie est efficace?

Quels sont les freins que rencontrent les entrepreneurs verts dans leurs projets ?

Quels sont les leviers mobilisés pour adresser ces problématiques ?

Ces questionnements peuvent être analysés et approfondis en s'intéressant aux éléments suivants :

Introduction générale

- La question de la spécificité des besoins de financement dans l'entrepreneuriat vert ; cette spécificité peut relever de plusieurs paramètres selon le type d'entrepreneuriat "vert" (entrepreneuriat fondé sur une innovation- besoins liés au financement de la recherche et du développement de l'innovation ; entrepreneuriat visant à produire un bien public, par exemple le tri et le recyclage des déchets).
- Les modes de financement de l'entrepreneuriat "vert» : des expériences des autres pays, on peut tirer quelques orientations : la combinaison financement public-financement privé ; la création de fonds d'investissement spécifiques dédiés à l'entrepreneuriat "vert" et/ou à l'innovation verte.

Ces deux questions peuvent être articulées à notre thème : spécificité des besoins de financement dans les cas d'entrepreneuriat vert ; modes de financement disponibles ou non en Algérie, degré de complémentarité entre financement public et financement classique (banque ou fonds dédiés) ; pratiques ou "stratégies" des institutions financières classiques.

Hypothèses de la recherche

Nous proposons les hypothèses de recherche suivantes auxquelles nous tenterons de répondre tout au long de cette présente thèse :

Hypothèse 1 : De par ses spécificités, l'entrepreneuriat vert suscite des financements spécifiques et donc l'apparition de nouveaux instruments financiers adaptés à ce type d'entreprises.

Hypothèse 2 : Le financement de l'entrepreneuriat vert pourrait être un moyen d'enclencher une dynamique entrepreneuriale durable. Il peut contribuer à enclencher une dynamique entrepreneuriale durable en développant l'innovation entrepreneuriale et en encourageant les porteurs de projets verts.

Hypothèse 3 : L'entrepreneuriat vert n'est pas assez développé en Algérie, en raison des contraintes de financement. Les instruments de financement en Algérie ne sont pas adaptés au financement de l'entrepreneuriat vert, et cela freine la création d'entreprises vertes en Algérie.

Méthodologie de recherche

La méthodologie de recherche employée dans notre travail de recherche se base sur une approche qualitative. Dans cette présente étude, nous avons choisi la méthode qualitative, dont l'objectif est de développer de nouveaux concepts qui nous aident à comprendre les

Introduction générale

phénomènes sociaux dans des contextes naturels en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les perceptions de tous les interviewés (Dahak & Kara,2017).Nous pensons que cette démarche est plus adéquate à notre recherche car la problématique du financement de l'entrepreneuriat vert, a été peu explorée dans la littérature. Nous avons également mené une enquête de terrain auprès des différentes prenante de l'économie verte et de l'entrepreneuriat vert en Algérie, en s'appuyant sur des guides d'entretiens semi-directifs adressés aux différents acteurs de l'économie verte.

Plan de la thèse

Notre travail est scindé en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous présentons une revue de littérature concernant l'entrepreneuriat ainsi que les paradigmes les plus dominants dans le champ de l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat vert constitue une nouvelle dynamique économique en pleine évolution dans le contexte d'une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux. A cet effet au long de ce chapitre nous aborderons aussi le concept de développement durable et d'économie verte pour pouvoir expliquer ce qu'est l'entrepreneuriat vert ainsi que ses spécificités.

Le deuxième chapitre, traite la question du financement de l'entrepreneuriat et surtout de l'importance du financement dans le développement de la dynamique entrepreneuriale. Par la suite, présenter les différents types de financement de l'entrepreneuriat classique afin de pouvoir déceler les types de financements appropriés ou non à l'entrepreneuriat vert. Puis enfin, étudier le cas du financement d l'entrepreneuriat en Algérie.

Le troisième chapitre, est consacré à l'analyse des expériences de quelques pays (les USA, le Canada, l'Allemagne, l'Italie et la Chine) considérés comme les pionniers en matière d'économie verte, ainsi qu'à l'importance du financement de l'économie verte et surtout que les financements de l'entrepreneuriat vert découlent des financements de l'économie verte et de l'innovation. Ce chapitre traite également l'état des lieux de l'économie verte en Algérie et son financement.

Quant au quatrième et dernier chapitre, nous l'avons consacré à notre étude de cas et la présentation de notre enquête de terrain auprès des différents acteurs intervenant dans l'économie verte à savoir : les entreprises, les institutions publiques et privés, bailleurs de fonds. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur des guides d'entretiens semi-directifs adressés aux différents acteurs. Nous avons exposé les résultats de notre enquête pour enfin arriver à la conclusion.

Introduction générale

Enfin , notre travail s'achève par une conclusion générale dans laquelle nous restituons les principaux résultats de notre thèse répondant aux questionnement contenus dans notre question centrale.

**Chapitre 1 : Cadre conceptuel
et théorique de
l'entrepreneuriat dans le cadre
de l'économie verte**

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de traiter le concept de l'économie verte et sa contribution à augmenter le niveau de la croissance économique, et de montrer que l'entrepreneuriat vert est une aubaine pour appliquer les principes de l'économie verte et surtout que les financements de l'entrepreneuriat vert découlent des financements spécifiques à l'économie verte et à l'innovation verte. En s'appuyant sur des rapports récents émanant des principales institutions internationales (OCDE, Banque Mondiale, FMI,..) qui fournissent les données et les analyses les plus fiables sur notre sujet de recherche.

Ce chapitre comporte donc la revue de littérature synthétique sur l'entrepreneuriat et de l'entrepreneuriat vert c'est-à-dire qu'au long de ce chapitre nous allons aborder le concept du développement durable et de l'économie verte pour pouvoir comprendre et expliquer ce qu'est l'entrepreneuriat vert et le contexte de son émergence.

Dans ce chapitre, nous aborderons successivement le cadre théorique de l'entrepreneuriat à travers ses différentes conceptions théoriques en passant en revue une synthèse de la revue de littérature via les différents paradigmes de l'entrepreneuriat développé jusque-là ainsi que les différents modèles théoriques de l'entrepreneur et ses traits (section1). Dans la section 2, nous analyserons les facteurs d'émergence de l'entrepreneuriat vert. Ce type d'entrepreneuriat requiert des spécificités rendant la littérature en la matière assez abondante en raison du caractère innovant de cet entrepreneuriat ; objet auquel notre thèse se focalisera.

Enfin, il sera opportun de traiter les contours de l'entrepreneuriat vert en passant par un cadrage théorique des différentes conceptions de ce type d'entrepreneuriat en mettant en évidence ses caractéristiques propres ainsi que sa contribution à générer une croissance économique durable.

Section 1 : Revue de littérature sur l'entrepreneuriat

Le thème de l'entrepreneuriat est analysé et étudié par plusieurs disciplines telles que la sociologie, la psychologie, la science économique, les sciences de gestion... par conséquent chaque discipline scientifique a traité la question de l'entrepreneuriat ainsi que sa définition en l'orientant vers son analyse. Dans cette section, nous allons essayer de saisir la notion d'entrepreneur et de l'entrepreneuriat dans le domaine des sciences économiques. Ceci nous

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

permettra aussi de distinguer entre un entrepreneur classique et un entrepreneur vert, ce dernier est l'élément clé de notre thèse.

1. L'émergence et l'évolution de la notion de l'entrepreneur dans la pensée économique

Dans la pensée économique, la notion d'entrepreneur a commencé à prendre place par les travaux de Richard Cantillon. Par la suite, Jean-Baptiste Say est le deuxième auteur à avoir mis l'accent sur la notion du «métier de l'entrepreneur ». Ces auteurs sont perçus comme les pionniers de la théorie de l'entrepreneur. Toutefois, cette théorie a été par la suite complétée, évoluée et confrontée à plusieurs critiques de la part de nombreux chercheurs notamment Schumpeter.

Richard Cantillon et Say sont vus comme les fondateurs de la théorie de l'entrepreneur du fait qu'ils ont une contribution remarquable dans l'émergence et la définition de l'entrepreneur. Leurs théories ont été par la suite complétées et critiquées par plusieurs autres chercheurs dans plusieurs domaines et disciplines, chacun essaye d'expliquer cette notion selon sa spécialité. Pour notre part nous nous limitons aux fonctions de l'entrepreneur relatives à l'innovation, l'incertitude et à la contribution de l'entrepreneur à la découverte d'opportunités.

1.1 La notion d'entrepreneur chez Richard Cantillon

La notion de l'entrepreneur a émergé dans la pensée économique grâce aux travaux de Richard Cantillon. Il est d'ailleurs considéré comme le premier économiste à présenter et à préciser la fonction de l'entrepreneur (Filion,1997). En effet, d'après lui la fonction d'entrepreneur est déterminée par la fonction de production en prenant l'exemple des fermiers, et l'échange en faisant référence aux activités de marchand (grossistes et détaillant) (Cantillon, 1730, cité par Oukaci 2021). Afin de lever la contrainte de l'économie du prince, à la fin du 17ème siècle, Cantillon s'appuie sur l'entrepreneur, cependant en distinguant les personnes à gages certains et incertains, et classe l'entrepreneur dans la catégorie à gages incertains, c'est-à-dire que selon lui l'entrepreneur est un preneur de risque (Boutillier& Tiran, 2016). L'entrepreneur a donc la capacité de s'engager dans des activités à fort potentiel quand bien même ces activités soient risquées dans le but d'accroître l'activité économique. Les travaux de Knight en 1921 viennent par la suite compléter et développer la théorie de Cantillon.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

1.2 Le métier de l'entrepreneur avec Jean- Baptiste Say

Pareillement à Cantillon, Jean-Baptiste Say attribue un rôle fondamental à l'entrepreneur. C'est en pratiquant la fonction d'entrepreneur que Jean-Baptiste Say découvre l'activité entrepreneuriale en situant son rôle économique (Ravix, 2014), qui est d'après lui le centre du système de production (Léger-Jarniou, 2013). D'après la conception de Jean- Baptiste Say c'est bien la production qui permet la création de la richesse, dans ce cas l'entrepreneur devient l'agent principal de la production étant donné que c'est lui qui met en œuvre toutes les opérations et les combinaisons productives. L'entrepreneur est aussi doté d'un esprit créatif considéré comme l'une de ces caractéristiques principales (Faccini, 2007). D'après Say c'est l'entrepreneur qui réunit et combine les facteurs de production. Son premier objectif est d'augmenter le niveau de production tandis que la génération des profits n'est pas prioritaire.

Say et Schumpeter, mettent en exergue l'innovation de l'entrepreneur. Selon ces derniers, l'entrepreneur serait incapable de faire face aux différentes contraintes en pratiquant constamment les mêmes habitudes et pratiques. Pour ce faire, il serait donc primordial pour lui d'innover et de chercher de nouvelles méthodes afin de sortir de la routine, et bien évidemment de trouver les moyens nécessaires et adéquats afin de réaliser ses nouvelles idées innovantes (Léger-Jarniou, 2013).

1.3 Schumpeter et l'entrepreneur innovateur

L'économiste Schumpeter est considéré comme fondateur de l'analyse économique relative à l'entrepreneuriat (Fayolle, 2005), il est l'économiste le plus cité dans ce domaine. Il a exposé et proposé au long de son ouvrage publié en 1911 sa conception sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneur qui considère, d' ailleurs, que l'entrepreneur est l'acteur le plus représentatif qui est responsable de l'accomplissement de nouvelles combinaisons productives efficaces. La principale mission de l'entrepreneur d'après le point de vue de Schumpeter est l'innovation permettant de trouver des combinaisons plus optimales dans l'usage des moyens de production.

A cet effet, l'entrepreneur est donc un individu qui a la volonté ainsi que la capacité de passer d'une simple idée à une innovation réussie (Hernandez, 2001). Au sens de Schumpeter l'appellation d'entrepreneur est appropriée aux habilités à innover. Selon Casson (1991) Schumpeter est l'économiste qui a donné la définition la plus claire et précise de la fonction

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

économique de l'entrepreneur. La théorie de Schumpeter est plus tard enrichie par Knight en 1921 puis Kirzner en 1993.

1.4 L'entrepreneur Chez Knight : risque et incertitude

Frank Knight (1921) rejoint la théorie de Schumpeter sur l'innovation, il confirme également l'importante position de l'entrepreneur au sein de l'activité économique. Par contre il remet en question la théorie de Cantillon. A cet effet, il a procédé à analyser les nuances que comportent le risque et l'incertitude dans le cadre de l'aventure entrepreneuriale. Et ce en utilisant le vocabulaire des probabilités (Silberzahn, 2014).

L'entrepreneur décide dans un environnement incertain. L'incertitude telle que définit par Knight qui est d'ailleurs appelée l'incertitude« Knightienne», correspond à un futur dont la distribution d'états n'est pas connue mais aussi impossible à déterminer (Silberzahn,2014). Au-delà de la capacité d'innovation attribuée par Schumpeter, l'entrepreneur est aussi caractérisé par une grande capacité de jugement dans des conditions de forte incertitude. Selon la théorie de Frank Knight le profit généré par l'entrepreneur et sa rémunération sont justifiés par sa prise de décision dans un environnement incertain et non probabiliste c'est-à-dire l'absence d'historique permettant le calcul de la probabilité (Capron, 2009).

1.5 L'entrepreneur chez Kirzner : entre opportunité et profit

En 1973 Kirzner vient compléter la théorie de Schumpeter, qui, selon lui, l'entrepreneur contribue au développement grâce à l'innovation qui permet de casser les routines. Etant donné que l'innovation détruit la situation d'équilibre, la vigilance, quant à elle, tend à la rééquilibrer, par l'action d'arbitrage sur les prix. Sans l'entrepreneur Schumpetérien, l'entrepreneur Kirznerien n'aura pas lieu. L'innovation est la source de déséquilibre, et la vigilance est le résultat de ce déséquilibre. Ces formes de l'entrepreneur participent de manière considérable à la performance économique (Ngigol, 2015). Selon lui l'entrepreneur doit être attentif et vigilant afin de pouvoir découvrir les opportunités et les utiliser de façon avantageuse et en tirer profit. D'après la théorie de Kirzner, l'entrepreneur est l'agent économique qui fait l'information puis l'exploite (Berber, 2014).

Selon ces soubassements théoriques, l'entrepreneur peut être distingué par les principales caractéristique suivantes : la capacité de l'entrepreneur à innover avec Schumpeter, la capacité de prise de risque dans un environnement d'incertitude avec Knight, et enfin saisir les

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

opportunités avec Kirzner qui selon sa vision la fonction de l'entrepreneur est importante dans le processus d'équilibre de marché, la spécificité de l'entrepreneur consiste donc à détecter l'opportunité. Cependant, la mission économique de l'entrepreneur consiste à détecter des opportunités qui constituent autant de déséquilibre dans le fonctionnement des marchés.

En revanche, ces caractéristiques peuvent être distinctes, et il est parfois rare de les retrouver dans une seule personne : il y aura des capitalistes, des managers, des créateurs (Julien & Marchesnay, 1996).

2. Les approches de l'entrepreneur

Dans le but de bien comprendre et de cerner la notion de l'entrepreneur ainsi que ses fonctions, il nous semble judicieux d'expliquer les approches de l'entrepreneur. Nous pouvons distinguer trois approches dominantes et principales de l'entrepreneuriat à savoir : l'approche fonctionnelle, l'approche comportementale et l'approche processuelle (Fayolle, 2005).

Nous présenterons, dans le point qui suit, la consistance théorique et empirique de chacune d'elles.

2.1 L'approche fonctionnelle : Une approche axée sur les traits de l'entrepreneur

Cette approche est également appelée l'approche par les traits. Elle s'intéresse à l'individu et préconise la définition de l'entrepreneur par rapport à ses traits de personnalité. Selon Stevenson et Jarillo 1990, cette approche permet de cerner «*qui est l'entrepreneur ?*» (Cité par Fayolle, 2005) et ce, en se focalisant sur l'analyse et la compréhension de la personnalité de l'entrepreneur ainsi que ses caractéristiques psychologiques, ses connaissances et ses motivations (Jansson, 2009).

Selon la vision des économistes, nous pouvons distinguer deux figures de l'entrepreneur notamment l'entrepreneur meneur et manager de son domaine en développant surtout sa capacité à innover, et quatre principaux rôles entrepreneuriaux, l'entrepreneur est avant tout un preneur de risque tel que présenté par Richard Cantillon, Jean-Baptiste Say et Knight, ou à un innovateur selon la théorie de Schumpeter. D'autres chercheurs tel que Kirzner le qualifient d'opportuniste (Hayek, Miseset, Kirzner). Quant à Casson l'entrepreneur peut être perçu comme un coordinateur de moyens de production et des actions à mener pour atteindre

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

les objectifs fixés (Fayolle, 2005). Le tableau suivant permet de synthétiser les fonctions assumées par les entrepreneurs ainsi que ses caractéristiques d'après plusieurs chercheurs.

Tableau N°1 : Les fonctions assumées par l'entrepreneur

	Caractéristiques de l'entrepreneur	
	En accord	En désaccord
Cantillon(1680-1734)	Preneur de risque Attentif aux opportunités	
Quesnay(1694-1774)	Propriétaire du capital	Attentif aux opportunités
Smith(1723-1790)	Propriétaire du capital	
Say(1767-1832)	Preneur de risque Qualités exceptionnelles Agence les facteurs de production	Innovateur
Von Thünen(1783-1850)	Preneur de risque Innovateur	Propriétaire du capital
Mill(1806-1873)	Qualités exceptionnelles Agence les facteurs de production	
Walras(1834-1910)	Agence les facteurs de production Source d'équilibre	Propriétaire du capital Qualités exceptionnelles
Marshall(1842-1924)	Preneur de risque Qualités exceptionnelles Agence les facteurs de production Attentif aux opportunités	
Weber(1862-1920)	Innovateur	
Schumpeter(1883-1950)	Source de déséquilibre Innovateur	Preneur de risque Propriétaire du capital Qualités exceptionnelle
Knight(1885-1972)	Preneur de risqué	
McClelland(1917-1998)	Preneur de risque Innovateur	
Kirzner (1930-...)	Attentif aux opportunités Source d'équilibre	Preneur de risque Propriétaire du capital Qualités exceptionnelles

Source: Capron. H, introduction à l'économie de l'entrepreneuriat, deboeck ,France, 2009, p20

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

Malgré le rôle important de cette approche qui a contribué à l'émergence de l'entrepreneuriat, elle a tout de même été confrontée à de nombreuses critiques par d'autres chercheurs tels que Gartner. Il met en évidence dans ses analyses, qu'à travers cette approche, il est difficile de caractériser les entrepreneurs à l'intérieur d'une population, et que cette approche ne permet pas d'expliquer le comportement de l'entrepreneur. Pour ce faire, il s'agit de remplacer la question «qui est l'entrepreneur ? par celle se savoir «que fait l'entrepreneur»(Gartner1988).

2.2 L'approche comportementale centrée sur les faits

Contrairement à l'approche fonctionnelle qui définit l'entrepreneur en tenant compte de son profil personnel, l'approche comportementale définit plutôt l'entrepreneur par ce que fait l'entrepreneur ainsi que ses comportements pendant la création de son entreprise et durant l'exercice son activité. Cette approche se focalise sur l'étude des comportements des entrepreneurs et ses caractéristiques psychologiques liés à sa personnalité, ses intentions, ses différents parcours (Fayolle, 2005).

A cet effet, de nombreux chercheurs ont essayé d'analyser et de comprendre le comportement des entrepreneurs (Fayolle, 2005). Entre autres McClelland spécialiste de la motivation humaine, a proposé pour sa part la théorie du besoin de réalisation qui détermine certaines caractéristiques de l'entrepreneur telle que le besoin important de réalisation conjuguée à la sa possession d'une réelle confiance en ses potentialités, une compétence dans la résolution des problèmes, ainsi que l'orientation vers des situations risquées tout en évaluant les actions menées et les décisions prises (Phillipart & Emin , 2015).Plusieurs autres spécialistes en comportement ont étudié et analysé les comportements et les traits de personnalités pouvant distinguer l'entrepreneur d'une autre personne.

Toutefois, cette approche se retrouve face à de nombreuses critiques à la fin des années 1980. D'après Stevenson et Jarillo (1990), le processus entrepreneurial est tellement complexe et ne peut, cependant, pas être réduit à une étude portant uniquement sur les traits de personnalité ou les faits de l'entrepreneur, mais qui restent tout de même des caractéristiques importantes mais insuffisantes pour déterminer le phénomène entrepreneurial.

C'est à ce moment-là que d'autres recherches s'orientent vers l'étude du processus entrepreneurial.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

2.3 L'approche processuelle

Cette approche s'intéresse à ce que fait l'entrepreneur pendant le déroulement de son activité et au processus entrepreneurial, et non pas uniquement sur ses traits de personnalité ainsi que ses comportements. Gartner (1980) a su adapté le concept de processus aux logiques entrepreneuriales pour décrire l'évolution de l'entreprise en assurant sa pérennité (Fayolle, 2005). Plus tard, encore dans les années 1990, d'autres chercheurs tels que Bygrave et Hofer se sont aussi intéressés au processus entrepreneurial constituant un fondement principal ce contexte. De nombreux auteurs notamment Andrew Van de Ven (2000) se sont intéressés à la notion du processus entrepreneurial, qui, d'ailleurs, selon eux, représente une logique qui met en évidence la causalité entre les facteurs exogènes et endogènes relatifs à l'entrepreneur. Cette dernière constitue une évolution séquentielle d'évènements décrivant comment les phénomènes évoluent à travers le temps (Messeghem & Sammut 2011).

A cet effet l'objectif de cette approche est donc d'analyser dans une approche temporelle les actions et les comportements adoptés par les entrepreneurs pendant le lancement ainsi que le déroulement de son projet.

3. De l'entrepreneuriat : définition et consistance

L'entrepreneuriat est un champ disciplinaire qui se situe au centre de plusieurs autres disciplines comme les sciences de gestion, les sciences économiques, la psychologie, le droit, l'histoire... (Messeghem, 2011).

Pour définir l'entrepreneuriat, la référence de Schumpeter est incontournable, celle qui associe l'entrepreneur à l'innovation, qui selon lui, son rôle consiste «à réformer ou à révolutionner la routine de production en exploitant une invention ou, plus généralement, une possibilité technique inédite...» (Schumpeter, 1979, p 180).

Selon la conception Schumpeterienne, que nous allons d'ailleurs exploiter dans notre travail de recherche vu que la définition de l'entrepreneuriat vert est lié à l'innovation, l'entrepreneuriat peut donc prendre plusieurs formes. Cette conception tend à retenir une définition de l'entrepreneuriat relative à l'innovation en trouvant de nouvelles combinaisons productives, ainsi qu'un esprit d'initiative.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

Selon Messeghem et Sammut (2011), l'entrepreneuriat est un processus lié à l'exploitation des ressources dans le cadre d'une structure organisationnelle nécessitant le développement d'une stratégie. Ce qui permet de générer un surplus en termes de valeur.

Cette conception tient en compte de certaines caractéristiques du phénomène entrepreneurial comme l'innovation et la recherche de l'opportunité qui est, d'ailleurs, au centre de l'analyse entrepreneuriale dans le cadre de la création de la valeur. L'entrepreneuriat peut donc être défini comme étant une pratique nécessitant la maîtrise du fonctionnement organisationnel dans l'optique de la détection et des opportunités liées aux activités. Ce qui s'inscrit en droite ligne dans la logique innovatrice.

Selon Verstraet (2000), l'entrepreneuriat est axé sur l'organisation créée par l'individu « entrepreneur » voulant s'inscrire dans une logique de changement en remettant en cause l'ordre existant.

C'est ainsi que sa vision associe l'entrepreneuriat à la création d'une nouvelle organisation qui est dûe à l'initiation et la volonté de l'individu qui est en effet un élément nécessaire et stratégique pour faire naître ou créer une organisation.

Malgré, l'existence de travaux de recherche consacrés à la maîtrise du phénomène entrepreneurial, la définition précise de la notion de l'entrepreneuriat reste encore au centre des débats scientifiques et académiques. Certains chercheurs tels que Andreson (2002) conclut que l'accord sur une définition précise de l'entrepreneuriat est quasiment impossible (Jansson, 2009). En revanche des éléments de définitions de la notion de l'entrepreneuriat sont regroupés en quatre principaux paradigmes à savoir : l'opportunité, la création de valeur, l'innovation et la création organisationnelle.

4. Les paradigmes de l'entrepreneuriat

Verstaete et Fayolle (2005) proposent de distinguer quatre paradigmes que l'on peut distinguer dans l'évolution de l'analyse consacrée à l'entrepreneuriat.

La notion de paradigme selon ces deux auteurs représente la construction théorique (concepts, notion, modèle, théorie...) par un nombre signifiant d'auteurs et de chercheurs partageant le même point de vue que le courant de pensée. L'objectif du paradigme et de regrouper les interprétations partagées au sein d'une même communauté ; permettre la

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

discussion scientifique entre partisans du même paradigme ou de paradigmes différents ; donner du sens et de la cohérence (Verstaete et Fayolle 2004).

De ce fait, pour une meilleure maîtrise de ces différentes conceptions théoriques de l'entrepreneuriat, nous tenterons dans le point ci-dessus, d'examiner les différents paradigmes retenus par les auteurs constituant ainsi une recension de la littérature. Ces paradigmes sont principalement les suivants :

4.1 Le paradigme de l'opportunité d'affaire

Le terme opportunité représente un élément essentiel dans le champ de l'entrepreneuriat. Par ailleurs ce paradigme est le plus dominant de ceux ayant été mis au point et ce, depuis le début des années 2000 grâce aux travaux de Shane et Venkaraman.

D'après ce paradigme, le processus entrepreneurial repose d'abord sur l'opportunité dès lors qu'elle apparaisse ; en ce sens, l'entrepreneur tente d'abord de l'identifier puis de voir dans quelle mesure pourra elle lui apporter une valeur ajoutée. De même, il sera amené même à pouvoir profiter de ces résultats dans le cadre de nouveaux marchés qu'elle peut lui générer (Messeghem & Sammut 2011). C'est ainsi que dans le contexte de ce paradigme, il est nécessaire de retenir l'opportunité qui est laissée à l'appréciation de l'entrepreneur à l'effet de la saisir et de l'exploiter (Jansson, 2009).

4.2 Le paradigme de la création d'une organisation

Cette conception est développée par Gartner (1985), qui met l'accent sur les étapes et formalités à suivre pour mettre les fondements d'une nouvelle structure organisationnelle qui n'existait pas auparavant. Selon lui, l'entrepreneuriat est l'initiation d'une nouvelle organisation. Du point de vue de cette analyse, l'entrepreneuriat peut être défini comme la mise au point d'une entité nouvelle (Jansen, 2016), qui est perçue comme un moyen et comme le résultat du processus entrepreneurial (Jazri, 2009). Quant à Verstraete (2003) il considère que le phénomène entrepreneurial comme l'incitation d'une organisation. Pour lui, l'organisation a besoin d'être poussée par une force qu'il dénomme « *impulsion* ». Dans un autre travail complémentaire, l'auteur montre qu'il y a une liaison étroite entre l'entrepreneur et l'organisation impulsée, qualifiée de symbiose.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

4.3 Le paradigme de la création de valeur

La création de la valeur est considérée comme un fondement de l'entrepreneuriat et même dans les analyses portant sur la valeur depuis l'apparition de l'économie comme science jusqu'aux développements multiples et récents de l'analyse de la valeur au sein de l'entreprise et des organisations en général. Ce paradigme repose également sur les travaux de Bruyat (1993) qui perçoit le processus entrepreneurial comme la relation existante entre l'individu et la valeur qu'il crée (Messeghem & Sammut 2011). Selon ce courant de pensée, l'entrepreneuriat génère de la valeur au sein des organisations sur le plan global au niveau des comportements sociaux via l'innovation ou au niveau spécifique ou microéconomique au sein d'une entreprise par la réalisation d'un profit ou dans l'accumulation des capitaux. Verstraet (2002), voit que ce paradigme est complémentaire de celui de la création d'une organisation. Dans un autre angle Janssen (2009) traite de la corrélation forte et positive entre le phénomène entrepreneurial qui s'inscrit dans des contextes différents avec l'atteinte d'un niveau de croissance économique positif.

De ce fait, ce paradigme est plutôt orienté vers une optique où l'on peut générer un surplus économique ou social où l'entreprendrait est considéré comme un levier et un ressort devant stimuler l'activité économique d'un pays. Ceci, bien évidemment n'est valable que dans un contexte de stabilité ; aujourd'hui la compétitivité interentreprises se manifeste dans le cadre de la recherche de l'innovation qui est source de création de la valeur en s'insérant dans la chaîne de valeur mondiale ; d'où le développement d'un autre paradigme en critiquant les paradigmes précédemment analysés.

4.4 Le paradigme de l'innovation

Ce paradigme en entrepreneuriat se focalise sur l'analyse de Schumpeter. Cette dernière est axée sur la portée de l'innovation sur la dynamique entrepreneuriale qui s'opère au niveau des territoires. D'autres auteurs aussi ont souligné ce lien ; P.Druker (1985), la recherche et le développement au sein des entreprises aboutissent à des innovations multiples. C'est ainsi que depuis, l'innovation est devenue une déterminante du développement de l'entrepreneuriat ; c'est une condition même de création de la valeur. De même, Julien et Marchesnay (1996) défend la même idée que Drucker en défendant l'idée selon laquelle l'innovation est à la base du développement de l'entrepreneuriat. L'innovation est d'une importance primordiale du point de vue de ce courant de pensée. Cela est justifié par le fait

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

que la détection des opportunités permettant la création d'organisation et de valeur est la conséquence de l'innovation qui est au centre de la définition de l'entrepreneuriat.

C'est pourquoi, la dimension relative à l'innovation dans l'entrepreneuriat est analysée et fondée par la réflexion de Schumpeter par la suite dans ses multiples travaux qui s'y rattachent. Il en a distingué plusieurs formes d'innovation à savoir (Hikmi & Parnaudeau 2018). Celles-ci, sont liées tant à la structure interne de l'entreprise en innovant dans les produits, qu'au niveau externe notamment la création de nouveaux marchés potentiels dans les secteurs où l'entreprise opère.

Sans être exhaustif, l'innovation selon Schumpeter et qui a, d'énormes prolongements théoriques et empiriques, a connu de multiples phases en la situant, soit au sein des structures (organisations) ou bien au sein des activités (amélioration des produits) ou même des processus de gestion ou de production. Pour notre cas, l'innovation est perçue dans le cadre de la recherche de nouveaux ressorts de la croissance économique via l'entrepreneuriat innovant dans l'optique de la durabilité, à la fois dans l'usage de la ressource et des effets pervers que subit l'environnement naturel dans son ensemble.

A l'issue de cette section où nous avons abordé les concepts de l'entrepreneuriat en passant par la place qu'occupe cette question dans l'analyse économique, nous avons à la même occasion fait une synthèse des perceptions des auteurs relatives aux différents paradigmes. Parmi ces derniers, nous avons celui lié à l'innovation qui attire notre attention tout au long de cette thèse.

Dans ce qui suit, nous nous intéresserons à la contribution du processus d'innovation au développement de l'entrepreneuriat et à l'émergence d'un entrepreneuriat vert novateur qui constitue le noyau de la présente recherche.

Section 2 : L'innovation au service de l'entrepreneuriat vert

Cette section a pour objectif de présenter le contexte d'émergence de l'entrepreneuriat vert. Avant de nous focaliser sur la notion de l'entrepreneuriat vert ainsi que ses spécificités, nous procéderons, d'abord, à clarifier les concepts de base contenus dans notre sujet notamment le concept de l'analyse de l'environnement en intégrant les ressources dont il dispose. En effet, la dimension de l'environnement et ressources attire notre attention dans cette présente thèse en rapport, notamment, à la dynamique entrepreneuriale qui s'opère dans

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

le cadre des activités vertes. L'objectif est de situer la place de ces deux concepts dans la pensée économique. C'est dans ce contexte qu'il est question de cerner les concepts d'un point de vue analytique permettant de décrire les conséquences d'émergence de l'entrepreneuriat vert. La finalité étant de pouvoir établir les spécificités ainsi que les critères de l'entrepreneuriat vert. Ces derniers forment une base utile pour identifier la nature de financement de ce type d'entrepreneuriat ainsi à la conception d'une politique publique efficace dédiée à l'économie verte.

1. De l'environnement à l'économie des ressources naturelles : Concepts en corrélation

Depuis l'émergence du concept du développement durable dans ces différentes acceptions, les gouvernements et les organisations internationales accordent une importance cruciale à la protection de l'environnement et à la gestion rationnelle des ressources naturelles. Cet intérêt est la conséquence de la dégradation de la qualité de l'environnement ainsi que l'inquiétude vis-à-vis de l'épuisement générale des ressources naturelles (Fauchaux, 1995). Les notions de l'environnement et des ressources naturelles représentent des concepts clés dans nos préoccupations de recherche vu que la définition de l'entrepreneuriat vert repose principalement sur ces deux concepts, qui représentent des dimensions importantes du développement durable. De même, ce dernier intègre l'analyse économique des ressources naturelles comme champ disciplinaire renvoyant à l'usage rationnel en donnant surtout l'importance aux différents taux d'extraction et à leur épuisement.

1.1 L'environnement : un concept polysémique

L'environnement, est au centre d'analyse de beaucoup de disciplines ; c'est pourquoi sa définition nous revoit à plusieurs sens.

Ce qui explique que l'environnement peut être étudié dans plusieurs disciplines et domaines qui le définissent en fonction de l'approche abordée. Le dictionnaire La Toupie le définit comme un : « *ensemble des éléments qui constituent le voisinage d'un être vivant ou d'un groupe d'origine humaine, animale ou végétale et qui sont susceptibles d'interagir avec lui directement ou indirectement. C'est ce qui entoure, ce qui est aux environs* ».

Cette définition est plutôt linguistique. Fondamentalement, l'environnement signifie ce qui entoure, ce qui inclut et tout ce qui concerne le voisinage.

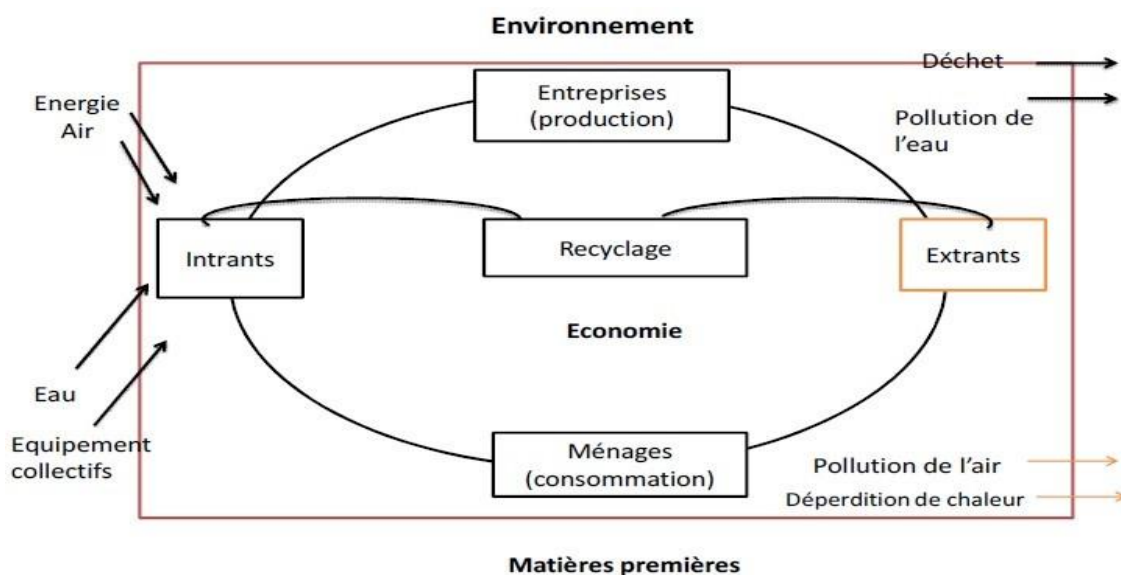
Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

Pour Passet (1990), le concept de l'environnement représente l'entouré ; en d'autres termes, il regroupe tous les éléments concrets se situant dans l'espace naturel et qui sont en perpétuelle interaction et mouvements. Cependant, cette définition de l'environnement est limitative, tant dis que la notion de l'environnement est plus large.

Dans le domaine économique, l'environnement est analysé comme un actif composite qui fournit un ensemble de services. De ce fait, Il met à la disposition des agents économiques ; producteurs et consommateurs les ressources et matières de base nécessaires à assumer leurs principales fonctions. C'est ainsi qu'il est considérée comme un actif spécial, puisqu'il nous procure les systèmes qui nous permettent de vivre (Tiertenberg & al, 2013).

La figure qui suit montre ce lien existant entre l'environnement et l'économie.

Figure N°1 : Le système économique et l'environnement



Source : Tietenberg, op cit, P 24

Nous déduisons du schéma que l'exploitation des ressources qu'offre l'environnement génère des effets portant atteinte au bien être social via la génération des déchets et autres polluants.

C'est pourquoi, et en raison de la non appropriation de l'environnement naturel par certaines catégories du fait qu'il est intégré dans la catégories des biens communs, qu'il est

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

important de le protéger et de faire intervenir l'Etat dans le cadre de la régulation des activités économiques pour maintenir les équilibres naturels.

Nous voyons, bien que la conception et l'analyse économique de l'environnement nous amène à intégrer inévitablement les ressources nécessaires pour maintenir un niveau de production permettant la satisfaction des besoins des agents économiques.

1.2 Le concept des ressources naturelles

D'après l'économiste de l'environnement Gilles Rotillon (2005), le terme ressource désigne quelque chose d'utile à l'Homme, répondant ainsi à un besoin exprimé qu'il convient de satisfaire ; et la ressource nous renvoie au milieu dont elle provient, qui est lui-même en dehors de l'activité humaine.

De ce fait, de par leurs caractères et leurs natures, les ressources dont dispose la nature, nous pouvons opérer une classification tenant de leur degré d'épuisement. En effet, il existe des ressources qui connaissent un niveau d'épuisement total ; elles se tarissent et se renouvellent guère (ressources non renouvelables comme exemple : le pétrole, le charbon...) et, d'un autre côté, des ressources renouvelables bien qu'on les exploite de manière excessive (énergie solaire et éolienne à titre illustratif).

D'un point de vue économique et en s'appuyant sur la définition donnée par l'OMC en 2010, nous retenons que les ressources naturelles sont abordées par leurs caractéristiques liées à leurs raretés ; ce qui leur confère, d'ailleurs, une valeur importante. La rareté conjuguée à l'utilité, nous amène, leur attribuer le caractère économique en tenant compte de leur dotation d'un pays à un autre. C'est ainsi que l'OMC a retenu même le principe des avantages comparatifs entre pays comme indicateur des échanges de ressources dans le cadre de la mondialisation.

C'est ainsi pour qu'une ressource naturelle s'inscrive dans une logique économique, elle doit être soumise au principe de la rareté, plus la ressource est rare plus elle a de la valeur, en prenant l'exemple de l'air qui n'est pas considéré comme une ressource naturelle car il est abondant et son obtention est gratuite, mais aussi il ne participe pas à l'activité économique.

Les ressources naturelles sont caractérisées par le fait qu'elles ont une dynamique basée sur une relation stock-flux et aussi d'être des biens publics ou des communs. C'est par ce fait qu'elles sont amenées à la surexploitation, elles risquent donc être épuisées dans le temps.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

C'est d'ailleurs devenu problématique et a suscité l'intérêt de plusieurs acteurs économiques et écologiques, car cela en engendré des impacts négatifs sur l'état de l'environnement (Mahé & Ropars, 2001). Pour une meilleure synthèse de la question de l'environnement et sa corrélation avec les ressources naturelles, nous adresserons brève synthèse des courants de la pensée économique sur ce sujet précis.

1.3 Perception de l'environnement et des ressources naturelles dans la pensée économique : survol théorique

Dans ce point, nous allons présenter la perception des courants de pensée économique qui se rattache au lien existant entre environnement et ressources. Ce qui apportera un éclairage à notre préoccupation de recherche.

1.3.1 La notion de l'environnement et des ressources naturelles chez les physiocrates

Le courant de pensée économique physiocrate semble être le premier courant à avoir mis au centre de l'analyse économique, la nature comme fondement de la richesse. Le terme même de physiocratie qui signifie littéralement « gouvernement par la nature ».

F. Quesney est considéré comme le maître de la pensée physiocrate et présente dans son tableau économique la répartition de la richesse entre les classes sociales.

Selon F. Quesnay, seule l'activité agricole est génératrice de la richesse, les autres activités notamment l'industrie et le commerce ne peuvent pas ajouter quoi que ce soit à la richesse nationale ; elles sont même qualifiées de stériles, car ces activités au sens de Quesnay se trouvent seulement dans la transformation des biens sans création de valeur ajoutée (Hamaide & al, 2012, P10). Selon la perception et la pensée des physiocrates, l'économie est représentée par les échanges entre les trois classes où la nature est la seule créatrice de valeur ajoutée.

C'est ainsi qu'en dépit de l'analyse économique des physiocrates relatifs à leurs perceptions économique de l'environnement qui semble être réductrice à une seule activité économique, nous pouvons dire qu'ils sont considérés comme les pionniers à avoir mis en évidence la nature comme pilier du développement socioéconomique.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

13.2 L'environnement et les ressources naturelles chez les classiques

La pensée classique qui succède aux physiocrates, à partir du dernier quart du XVIII^{ème} siècle était considéré comme l'étape de la naissance de la science économique l'économie coïncidant à la révolution industrielle.

Les auteurs classiques tels que Adams Smith, David Ricardo ont fondé leurs théories sur l'origine de la création de la valeur qui est le travail ainsi que, la division du travail dans l'efficacité du processus de création de richesses. Le secteur manufacturier et de transformation des matières premières sont à l'origine de l'accumulation de la richesse chez les classiques en faisant combiner de manière optimale les facteurs de production (capital et travail). Alors que le raisonnement des physiocrates faisait de la nature la seule source de création de richesses, les classiques quant à eux vont contribuer à reléguer l'apport de la nature comme étant marginal (Nicolaisen & al, 1990).

Les auteurs classiques se sont intéressés à la révolution industrielle, selon eux les ressources naturelles sont inépuisables, la nature est constante, l'abondance ainsi que la gratuité de ses ressources en est la preuve. De ce fait, cette pensée va dominer une grande partie de la pensée économique pour les deux siècles suivants (Abdelmalki, 2010). La nature prend aussi une place prépondérante. L'analyse classique considère le facteur naturel contribue de manière considérable à booster tant l'industrie que l'agriculture.

Au total, nous pouvons affirmer que, paradoxalement, les classiques ont accordé un rôle important aux ressources naturelles marchandes, c'est-à-dire dotées d'une valeur d'échange, dans leur théorie de la production la prise en compte des ressources abondantes.

1.3.3 L'environnement et les ressources naturelles chez les auteurs néoclassiques

Les économistes néoclassiques réduisent la science économique à la fonction d'allocation des ressources disponible. Ils classent l'environnement comme une collection de biens relative à la problématique de l'allocation des biens en fonction des préférences des agents. Les néoclassiques excluent l'environnement et la terre dans la discipline économique et d'après eux les ressources naturels et la terre peuvent être reproduits grâce au travail et au capital (Harribey, 1996). Selon ce courant de pensée, la terre est remplaçable par le travail et/ou le capital.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

Après avoir constaté par la suite que les ressources naturelles sont épuisables et que ses dégradations peuvent être la source d'effets externes négatifs, les économistes vont réfléchir au moyen d'internaliser et d'intégrer ces effets (Abdelmalki, 2010). Toutefois, pour la théorie néoclassique il est quasiment impossible d'intégrer dans ses analyses les éléments naturels non marchands et accessibles tel que l'eau et l'air, puisqu'elle ne s'intéresse qu'aux biens marchands. Selon Manuel Flam (2010), un bien perd sa valeur bien et ne procure plus d'utilité dès qu'il est consommé, à cet effet il cesse d'exister pour la théorie économique, et les résidus rejetés dans l'environnement sont ignorés. Les ressources naturelles marchandes sont considérées comme des stocks, elles sont analysées dans certains modèles économiques qui tiennent compte à la fois d'un épuisement progressif de l'offre et d'un ralentissement consécutif de la demande, une ressource qui s'épuise est plus coûteuse, qu'il faudrait remplacer par une autre plus abondante et moins coûteuse (Flam, 2010).

C'est ainsi qu'en raison de la raréfaction des ressources disponibles dans l'environnement, les économistes ont abordé la question en termes de son renouvellement ou non tenant compte, bien entendu, de la dimension « coût ». C'est pourquoi, le paradigme du développement durable a axé ses fondements notamment économiques sur la recherche d'alternatives plus au moins innovantes pour pallier la problématique, justement, de la raréfaction des ressources et leur épuisement.

Dans le point suivant, nous tenterons, de concilier, le développement durable en relation à l'innovation entrepreneuriale dans ce nouveau paradigme ; objet de notre thèse.

2. Le développement durable : facteur essentiel dans l'émergence de l'entrepreneuriat vert

Comme nous l'avons vu précédemment, la dimension environnementale en rapport à l'exploitation des ressources naturelles devient primordiale pour la concrétisation des objectifs du développement durable. D'ailleurs, le rapport de Meadows publié en 1972, a démontré qu'une consommation excessive de ressources naturelles peut entraîner une crise économique majeure (Brun, & al 2016). Pour se faire, nous présenterons, dans un premier temps, le contexte d'émergence du développement durable ainsi que son historique. De même, il est important de passer en revue l'historique de ce concept, pour bien comprendre les enjeux de son émergence, car c'est de là que découle la notion de l'entrepreneuriat vert comme l'une de ses dimensions.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

2.1 Contexte d'émergence du paradigme du développement durable

Le modèle linéaire du développement dominant et classique est caractérisé par une exploitation irrationnelle des ressources disponibles, et cela engendre des effets pervers sur l'environnement dans toutes ses dimensions en le dégradant.

Par ailleurs, plusieurs pays se sont engagés dans les années 1980 dans de vastes réformes exigées par ce contexte en tentant d'augmenter les capacités de production de leur économie en définissant des stratégies devant tenir compte des enjeux et des défis du développement durable.

Certains Etats, sont amenés à respecter ces politiques par conviction et par choix c'est-à-dire d'une manière indépendante, et d'autres pays se sont orientés vers ces politiques en honorant les engagements internationaux contenus dans les différentes rencontres consacrées à ces questions (Morrisson et al. 1993 cité par Kerzabi, 2009).

C'est à partir des années 1970, que les problèmes des ressources naturelles et d'environnement ont commencé à être perçus et traités. Avec la surexploitation des ressources naturelles, plusieurs crises ont surgi est ont touché le monde entier.

Pour faire face à ces différentes crises économiques et la crise du système de développement économique dominant en plus des crises écologiques, les dirigeants mondiaux ont décidé de se réunir afin de faire face à ces catastrophes. Ils ont aussi mis en place des législations et des réglementations et des conventions protectrices de l'environnement et adopté une nouvelle vision appelée « développement durable » ou développement soutenable. C'est pourquoi, ce dernier est perçu comme une nouvelle perspective de la croissance économique permettant de répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs (Brundtland, 1987).

Pour mieux cerner ce concept du développement durable où l'entrepreneuriat vert s'y inscrit, nous allons faire un éclairage théorique sur ses fondements et principes de base.

2.1.1 Du développement durable : Consistance théorique et principes fondamentaux

Du fait que l'entrepreneuriat vert s'inscrit dans la démarche du développement durable, nous avons jugé utile de faire un éclairage théorique sur le concept du développement

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

durable en cernant ces différents principes à l'effet de l'inscrire dans l'optique de l'innovation verte. C'est ce que nous allons tenter de traiter dans ce présent point.

2.1.1.1 Du concept du développement durable

La notion du développement durable a été formulée dans les années 1970, et conceptualisée depuis la rencontre de Rio tenu en 1992.

Cette notion est traduite de l'anglais « *sustainable development* », et apparaît pour la première fois en 1980 (Vaillancourt 1995 & Sachs 2001 cité par Essabri, 2017), document publié en 1980 par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

De ce fait, le développement durable repose sur trois principaux facteurs : facteurs sociaux, écologiques ; lesquels doivent être en symbiose dans le cadre de la durabilité.

Pour ce faire, le facteur environnemental est préconisé dans les activités participant à l'économie notamment dans le processus production, ainsi que la réunion des conditions favorables pour asseoir les principes de l'équité sociale puisque l'objectif du développement durable est avant tout le maintien des équilibres écologiques dont la finalité est l'amélioration continue du bien être social.

Eu égard aux différentes conceptions du développement durable, nous pouvons signaler que ce nouveau paradigme et modèle de développement s'inscrit dans le cadre d'une démarche inter générationnelle et intra générationnelle reposant sur des objectifs sociaux, économiques et environnementaux dans le cadre de ses principes fondateurs : équité sociale, viabilité économique et viabilité des écosystèmes environnementaux.

2.1.1.2 Les piliers et les principes du développement durable

A l'opposé du paradigme dominant au sein de l'économie, qui ne tient pas en compte des objectifs et principes du développement durable, est un modèle tenant compte trois dimensions : économique, environnementale et sociale et puis récemment nous avons intégré le pilier de la gouvernance lors de la rencontre de Johannesburg en 2002. Les trois piliers du développement durable qui sont généralement utilisés pour le définir sont donc : l'économie, le social et l'environnement et l'aspect culturel qui est lui-même lié à la gouvernance. La spécificité du développement durable se situe autour de ces fondements (Rémillard & Wolf, 2009) :

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

- **Le pilier économique** : l'économie est un aspect d'une importance capitale en raison de sa recherche à assurer la satisfaction des besoins individuels et collectifs dans la limite des ressources disponibles. Le développement durable, quant à lui, met en place des modes de production et de consommation qui favorisent la croissance économique, tout en respectant l'environnement.
- **Le pilier social** : il a également pour objectif la satisfaction des besoins humains et de veiller à l'équité sociale, et ce en ce basant sur le système de santé, d'éducation, de logement, etc.
- **Le pilier environnemental** : la dimension environnementale est l'une des préoccupations majeures du développement durable vu les conséquences que peut engendrer la dégradation de l'environnement. Pour ce faire le but du développement durable est de lutter contre la surexploitation des ressources naturelles et de préserver l'environnement.

Nous venons de cerner la consistance théorique du développement durable via ses acceptions et ses différents piliers et principes sur lesquels il repose. C'est ainsi que nous pouvons dire que ce nouveau paradigme est porteur de l'innovation laquelle doit rimée avec la croissance économique.

Cependant, la protection de l'environnement est un préalable du développement durable laquelle peut être antonymique à l'économique ; d'où le paradoxe de ce modèle de développement du fait que nous nous ne pouvons pas imaginer une économie avec une croissance zéro.

Avant de cerner ce paradoxe qui a suscité de larges débats scientifiques ainsi que l'orientation des politiques publiques quant à la définition des actions à mener, nous allons, à présent, dresser un bref aperçu historique tant du concept du développement durable que ses orientations stratégiques via les différentes rencontres mondiales dédiées à et effet.

2.2 Bref aperçu historique du développement durable

Vue la multiplication des rencontres mondiales dédiées aux préoccupations du développement durable, nous nous limiterons aux principales conférences ayant marqué ce nouveau paradigme de développement en relation à notre préoccupation de recherche à savoir l'économie verte et innovante.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

2.2.1 Le club de Rome et la croissance zéro

Une nouvelle pensée a émergé depuis le début des années 1970, pour prendre en compte la relation de l'Homme à son environnement. Celle-ci met l'accent sur l'importance de la protection de l'environnement et préconise le développement durable et le pilier sociétal (Blandin, 2012).

Seulement ce nouveau modèle de croissance s'est retrouvé face à de nombreuses critiques par le modèle de croissance classique qui a remis le développement durable en question.

C'est ainsi que le Club de Rome en 1970 évoque le modèle de la « croissance zéro ». Dans l'une des orientations, il est fait référence à l'épuisement des ressources naturelles (Vaillancourt, 1998), et encourage la protection de l'environnement (Godard & Hubert, 2002).

C'est à cette date que des études furent réalisées pour traiter la problématique du développement durable en remettant en cause la croissance extensive de l'économie. La dégradation de l'environnement et de l'écosystème due à l'extraction effrénée des ressources naturelles engendre une perte de bien-être social malgré l'essor économique. C'est là l'un des jalons posés pour définir un entrepreneuriat basé sur la grande entreprise vers un entrepreneuriat plus adapté aux exigences du développement durable.

2.2.2 La conférence de Stockholm

Depuis la Conférence des Nations unies sur l'environnement tenu à Stockholm en 1972 (Godard, 2005), nous avons assisté à l'émergence de la prise en compte de la crise environnementale au niveau des pays. D'ailleurs, la notion du développement durable apparaît depuis cette conférence dont l'objectif est de montrer la nécessité d'adopter une conception commune de préserver et d'améliorer l'environnement.¹

Cette rencontre s'est bouclée par une déclaration contenant des objectifs spécifiques accompagnés d'un plan d'action, et par la création du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) Parmi les principales conclusions de cette conférence nous pouvons citer le respect de l'environnement comme une condition fondamentale pour la croissance.

¹ Déclaration Stockholm disponible sur : [Déclaration de Stockholm https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odysee-developpement-durable/files/1/Declaration_finale_conference_stockholm_1972.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odysee-developpement-durable/files/1/Declaration_finale_conference_stockholm_1972.pdf) (consulté le 10/10/2019)

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

2.2.3 La conférence de Nairobi

Cette conférence qui a eu lieu en 1982 à Nairobi (Kenya) du 10 au 18 mai, constitue une continuité de la conférence précédente. Mais en raison du contexte de cette période caractérisé par la guerre froide, elle a connu un échec (Mancebo, 2006)

2.2.4 Le rapport de Brundtland

Le rapport de Brundtland souligne que pour assurer la satisfaction des besoins actuels et futurs, le développement durable doit prendre en considération les limites des ressources naturelles. L'objectif principal du développement durable est d'atteindre un équilibre entre les dimensions économiques, sociales et environnementales, de manière à garantir un avenir viable pour les générations présentes et futures (Essabri, 2017).

L'émergence du développement durable ainsi que la réalisation de ses objectifs fait apparaître une nouvelle vision chez les économistes et ceci en prenant en compte ce dernier dans les questions de croissance et de développement économique.

Sur le plan économique, cela implique la proposition d'outils pour mettre en œuvre et analyser le développement durable, ainsi que l'adoption d'une nouvelle forme de croissance économique appelée "économie verte". Cette approche consiste à établir un lien entre l'environnement et l'économie et représente une nouvelle façon de concrétiser le développement durable sur le plan économique (Crétiéneau, 2010).

A la lumière de ce qui est présenté, nous pouvons avancer que l'entrepreneuriat dans sa dimension économique via les modèles présentés plus haut est au cœur des visions du développement durable. C'est ce que nous avons tenté de cerner à travers cette section réservée au développement durable dans son acception large. De ce fait, nous avons mis du doigt le paradoxe du développement durable ; celui de la croissance zéro. Cependant, l'évolution du concept du développement durable met sur la table la question de l'économie dite « verte » et « entrepreneuriat vert » posés comme alternative aux impacts écologiques que subissent l'environnement et la raréfaction des ressources naturelles. C'est ce qui a permis l'éclosion d'une nouvelle forme de croissance dite « durable » accompagnant ainsi un «Produit intérieur brut vert » ; en somme l'économie verte ; c'est l'objet de la section dernière de ce présent chapitre.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

Section 3 : L'économie verte : Une nouvelle forme de croissance économique

L'économie verte est conçue comme une nouvelle forme de croissance économique et également une préoccupation majeure du développement durable eu égard aux évolutions théoriques et pratiques qu'a connues ce nouveau modèle supposant la durabilité. Pour traiter de volet théorique relatif à l'économie verte et ses ressorts, nous nous sommes appuyés sur quelques références théoriques (auteurs) et des orientations et recommandations contenues dans des rapports émanant des principales institutions internationales (OCDE, Banque Mondiale, FMI, ..) qui fournissent les données et les analyses pertinentes apportant des éléments de réponse à notre préoccupation de recherche.

1. L'économie verte : Un nouveau modèle du développement durable ?

Les institutions internationales spécialisées dans l'économie de l'environnement, telles que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), ont introduit le concept d'économie verte. Le rapport du PNUE intitulé "Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté" est considéré comme la référence mondiale en termes de conceptualisation de cette nouvelle approche économique. Ce rapport définit les principes clés de l'économie verte et fournit des orientations pour sa mise en œuvre dans le monde entier, afin de promouvoir un développement durable tout en réduisant la pauvreté.

Parmi ces dernières , nous pouvons citer la Banque Mondiale et l'OCDE que nous développerons dans le point qui suit. Nous retenons, à cet effet, les synthèses contenant les différentes définitions de l'économie verte.

Selon le rapport du PNUE de 2011, l'économie verte est définie comme une économie qui favorise le bien-être humain et l'équité sociale tout en réduisant considérablement les risques environnementaux et la pénurie de ressources. Cette approche se caractérise essentiellement par une faible émission de carbone, une utilisation rationnelle des ressources et une inclusion sociale. Dans cette économie , la croissance économique et la création d'emplois doivent être obtenues grâce à des investissements publics et privés visant à réduire les émissions de carbone et la pollution, à améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation rationnelle des ressources, et à prévenir la perte de biodiversité et de services environnementaux.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

D'après cette définition, l'économie verte a pour objectifs, la prise en considération de la dimension environnementale et sociale qui sont des facteurs qui permettent de rendre favorable la qualité de vie des individus, en préservant l'environnement et les ressources naturelles, elle démontre aussi que l'orientation de l'investissement vers les secteurs verts pourrait être une source de création de richesses et d'emplois.

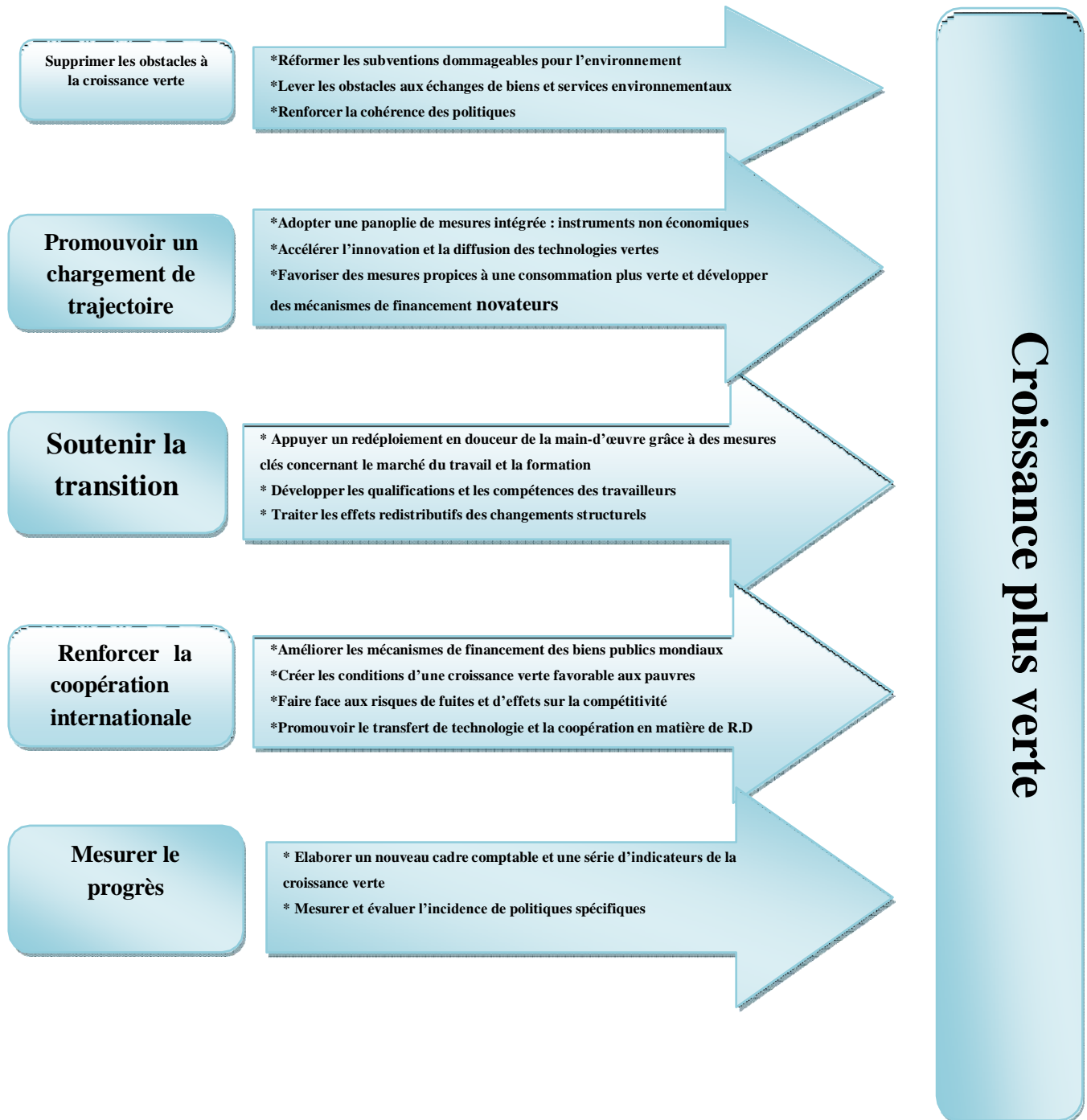
La Banque mondiale, quant à elle, se concentre sur la notion de "croissance verte" et souligne l'importance de promouvoir une croissance économique verte et durable pour atteindre les objectifs du développement durable. Cette approche repose sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles et vise à réduire la pollution et les impacts environnementaux. En d'autres termes, elle prend en compte les risques naturels et la gestion de l'environnement et du capital naturel dans la prévention des catastrophes naturelles. L'objectif est de promouvoir une croissance économique durable tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures (Banque Mondiale, 2012).

L'OCDE a également mis l'accent sur la croissance verte dans sa définition de l'économie verte. Selon elle, la croissance verte vise à promouvoir le développement économique tout en préservant les actifs naturels qui fournissent les ressources et les services environnementaux nécessaires au bien-être des populations. Pour y parvenir, il est nécessaire d'encourager l'investissement vert et l'innovation pour promouvoir une croissance économique durable et créer de nouvelles opportunités économiques. En d'autres termes, l'objectif de la croissance verte est de concilier le développement économique et la préservation de l'environnement en favorisant un modèle économique durable (OCDE, 2011)

La figure ci-après, montre la démarche préconisée par l'OCDE pour promouvoir l'économie verte. Cette dernière met au centre de l'analyse la croissance économique verte comme finalité à l'effet d'aller vers une transition écologique. Celle-ci, est conçue pour la réduction de l'exploitation des ressources naturelles et le recours aux énergies renouvelables.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

Figure N°02 : Les grands axes du Rapport de synthèse de la Stratégie pour une croissance verte de 2011



Source: OCDE (2011), P 9.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

Selon L'OCDE, la croissance verte pourrait être un levier de croissance économique et durable et ce grâce aux investissements et aux innovations qui préservent les ressources naturelles.

Par ailleurs, il y a une absence de consensus sur la définition de l'économie verte. Mais la définition qui fait l'objet de consensus et la plus utilisée est celle du PNUE, vu que cette définition est plus explicite et bien précise puisqu'elle aborde tous les aspects de l'économie verte.

D'après les définitions données par les institutions internationales de premiers rang de l'économie de l'environnement (PNUE, Banque Mondiale et OCDE), nous pouvons donc percevoir que l'économie verte comporte les trois dimensions et aspects ; l'aspect écologique : le respect des principes écologiques et l'aspect économique : croissance économique verte avec des investissements verts ainsi que l'aspect social qui s'articule autour de l'équité visant à réduire les inégalités en termes de revenus.

L'analyse théorique sur l'économie verte s'est donné pour tâche de répondre avec précision au paradoxe de « zéro croissance » développé précédemment. A cet effet, beaucoup d'auteurs (Chenane, 2019, Bourdin 2020, Torre, 2020), ont analysé la question en termes d'activités économiques pouvant générer des revenus en réduisant l'usage de ressources fossiles et même de s'introduire dans l'économie circulaire qui rompt avec le modèle linéaire (Chenane, 2019). C'est dans ce sens, qu'on pourra atteindre les objectifs du développement durable et contribuer à l'augmentation du niveau de la croissance économique durable (croissance économique ou produit intérieur brut durable).

Au total, l'économie verte est devenue un modèle intégrant même la question du financement des activités innovantes issues des dimensions de l'entrepreneuriat vert qui ne cesse de se développer en raison même de la naissance de nouveaux métiers qui font partie intégrante de cette nouvelle économie à côté de l'économie numérique et digitale. Dans le point suivant, nous tenterons de présenter quelques métiers de l'économie verte qui s'inscrivent dans le cadre de l'innovation.

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

2. Les métiers verts et les éco-activités, résultante de l'entrepreneuriat vert innovant

Il serait judicieux pour nous de traiter les éléments liée à notre problématique de faire une présentation non exhaustive des éco-activités et des métiers verts qui forment le système entrepreneurial vert et par conséquent l'économie verte.

Telle que préconisé par la définition de l'économie verte, l'un des ses principaux objectifs est le respect des principes écologiques. Les activités de l'économie verte appelées aussi les éco-activités sont en effet des activités dont la finalité est la production de biens et services verts. D'ailleurs la définition retenue par Eurostat (2009) est la suivante : Les éco-activités englobent les activités économiques qui visent à produire des biens et services pour protéger l'environnement ou gérer les ressources naturelles.

D'après la définition de l'observatoire des PME 2003, P 81 : « *Les éco-activités se définissent comme les activités économiques qui produisent des biens et services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux relatifs à l'eau, l'air, le sol, les déchets, le bruit et les écosystèmes. Elles incluent également les technologies propres, les produits et services qui visent à réduire les risques environnementaux, minimiser lapollution et optimiser l'utilisation des ressources naturelles* ».

En effet, les éco-activités jouent un rôle important dans la production de biens et services bénéfiques pour l'environnement, notamment en contribuant à la prévention et la réduction des émissions polluantes ainsi qu'à la gestion durable des ressources naturelles. Ces activités sont donc étroitement liées au domaine de l'économie verte.

Les domaines de l'économie verte comprennent les activités visant à protéger l'environnement, telles que (PNUE,2011) :

- La protection de l'air et du climat et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ;
- La gestion des eaux usées, la gestion des déchets;
- La lutte contre la pollution atmosphérique ;
- La lutte contre le bruit et les vibrations ;
- La protection de la biodiversité ;
- la recherche et développement pour la protection de l'environnement ;

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

- L'agriculture durable et la production alimentaire respectueuse de l'environnement ;
- La construction et l'aménagement urbain durable ;

Nous voyons bien que les activités liées à l'économie verte sont très larges et qui touchent finalement à tous les domaines respectant les objectifs de la durabilité . Ces activités ont permis le développement de beaucoup de métiers qui y sont liés. Un métier est qualifié de métier vert lorsque sa finalité contribue à la mesure, à la prévention et à la maîtrise des effets néfastes sur l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles. Mais aussi, les métiers qui intègrent de nouvelles techniques innovantes dans leur processus de production ou tout simplement dans sa profession, qui prennent en compte la dimension environnementale (Greffet & al, 2012).

Ces professions sont liées à des entreprises qui se spécialisent dans le domaine du développement durable et de l'entrepreneuriat vert, qui sont reconnus pour leur caractère innovant.

3. La croissance verte, nouveau ressort de croissance économique durable ?

Les débats aujourd'hui autour de la croissance économiques et ses ressorts se focalisent sur la question de l'énergie et des ressources naturelles dans le cadre des changements climatiques.

C'est ainsi que les questions liées aux nouveaux ressorts de la croissance économique peuvent être liées à l'économie numérique mais celle-ci, peut être appréhendée dans le sens de sa déconnexion de la sphère réelle (production physique). C'est ainsi qu'on parle du modèle de la croissance durable qui tient en compte de la taille du marché et des prix. Pour notre cas, les activités liées à l'entrepreneuriat vert s'inscrivent dans le cadre de ce modèle du fait que les innovations dans les secteurs verts ne cessent de s'accroître dans le monde. A ce titre, nous enregistrons l'apport de l'économie verte au PIB mondial à hauteur de 2% du PIB global. C'est ce qui donne d'ailleurs un classement mondial des pays plus verts (PNUE,2011).

La croissance verte implique un modèle de développement économique qui prend en compte la protection de l'environnement. Elle inclut non seulement les activités liées à l'économie verte telles que l'assainissement de l'eau, le recyclage et la valorisation énergétique

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

des déchets, la dépollution des sites et les énergies renouvelables, mais également les secteurs traditionnels tels que le transport, l'agriculture et le bâtiment (CEDD, 2009).

Plusieurs rapports sur l'économie verte ont mis en évidence la difficulté de définir clairement la croissance verte. Ce nouveau modèle de croissance est défini par une prise en compte des impacts négatifs sur l'environnement, en opposition au régime de croissance actuel qui est linéaire. La croissance verte se réfère à une croissance économique qui émet moins de gaz à effet de serre, ce qui signifie un régime de croissance moins dépendant des énergies fossiles et conforme aux normes recommandées par le GIEC pour freiner le réchauffement climatique. Elle implique également l'adoption d'un nouveau modèle économique qui permet d'augmenter le produit national tout en utilisant les ressources naturelles de manière rationnelle et en réduisant les déchets et les rejets dans l'environnement (OCDE, 2011)

L'objectif de la croissance verte est de trouver un équilibre entre les impératifs environnementaux et le maintien d'une croissance économique durable.

À travers le document de l'OCDE, nous constatons que c'est le pilier économique qui est prioritaire étant donné que celle-ci insiste sur la croissance et le met au centre d'intérêt de cette nouvelle économie.

A travers ce point de vue , La croissance verte revêt une grande importance car elle peut permettre de répondre aux défis économiques et environnementaux tout en ouvrant de nouvelles perspectives de croissance grâce à des canaux axés sur la productivité, l'innovation et les nouveaux marchés issus des technologies vertes (OCDE, 2011, p 9). D'après l'OCDE (2011), pour atteindre une croissance verte forte et équilibrée, il est essentiel de favoriser l'innovation.

La croissance verte incite également les entreprises à mettre en place des méthodes respectueuses de l'environnement, ce qui donne en effet naissance à une nouvelle forme d'entrepreneuriat qui est l'entrepreneuriat vert. Par conséquent, ceci repose sur l'instauration des stratégies favorable à cette croissance comme la taxation, et la mise en place du principe polluer-payeur (CEDD, 2009).

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

La croissance verte repose sur l'importance accordée à l'innovation en tant que vecteur de développement de nouvelles technologies vertes capables de réduire les émissions de gaz à effet de serre (OCDE, 2011).

La croissance verte prend en compte de la dimension économique dans le fait de mettre l'accent sur rôle des entreprises dans la création de valeur à travers la production des biens et services respectant les questions environnementales et écologique et l'utilisation des ressources de manière rationnelle dans l'objectif de les préserver aux générations futures. (PNUE, 2011).

Eu égard à ce qui vient d'être développé, nous pourrions avancer que le développement durable tel que développé précédemment a conquis le domaine de l'entrepreneuriat dans son aspect lié à l'innovation. Nous avons, à ce titre, démontré la contribution des activités innovantes et durables à l'émergence d'un modèle de croissance économique durable. Ce dernier est le résultat du développement de l'entrepreneuriat de type vert. Ce dernier attire notre attention du fait qu'il constitue le noyau de notre recherche. Dans le dernier point de cette section, nous développons ce type d'entrepreneuriat pour promouvoir l'économie verte.

4. L'entrepreneuriat vert une aubaine pour l'application de l'économie verte

Suite à ce qui a été avancé dans la section précédente, nous essayerons dans ce qui suit, de présenter l'entreprise verte, ses caractéristiques, ses types d'activités ainsi que le type des entrepreneurs qui s'engagent dans cette branche dont la finalité est le développement de l'économie verte.

4.1 L'innovation un fondement du développement de l'économie verte

Il est bien évidemment important de mettre une partie sur l'éco-innovation étant donné que plusieurs définitions de l'économie verte ont qualifié l'économie verte d'éco-innovation. Cela permettra aussi de répondre à la question du financement de l'entrepreneuriat vert qui relève de l'innovation ; question que nous aborderons dans le chapitre deux de cette présente thèse.

4.1.1 L'éco-innovation

L'éco-innovation consiste à produire ou utiliser des nouveautés dans les produits, les processus, les services ou les méthodes de gestion, dans le but de prévenir ou réduire les risques environnementaux, la pollution et les autres impacts négatifs liés à l'utilisation des

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

ressources naturelles. Cela inclut également des méthodes et des modèles organisationnels innovants, des stratégies de marketing, des pratiques de gestion des ressources humaines et des développements dans le secteur des services (Widloecher, 2015).

L'innovation et l'éco-innovation sont des approches complémentaires (Galliano & Nadel, 2013) :

- L'innovation technologique offre la possibilité d'une gestion plus rationnelle des ressources telles que les matières premières, les sources d'énergie et l'eau, en plus de permettre une réduction de l'impact environnemental grâce à des méthodes plus efficaces.
- L'éco-innovation consiste à intégrer les progrès technologiques dans un modèle de développement durable, impliquant ainsi des changements de comportement sociaux pour préserver l'environnement.

L'innovation verte englobe diverses filières telles que la chimie verte, les biocarburants, la capture et le stockage de carbone, l'efficacité énergétique des bâtiments, les réseaux électriques intelligents, le stockage d'énergie, les services d'économie de la fonctionnalité, et bien d'autres encore (FNEP , 2015).

Partant de ce raisonnement, nous cherchons, à travers cette thèse, à établir le lien entre l'innovation et l'entrepreneuriat vert. Pour ce faire, nous allons étudier si l'innovation a un impact sur l'émergence et le développement de l'entrepreneuriat.

1.1.2 L'innovation verte au sein de l'entreprise

Les entreprises vertes contribuent à une convergence des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable en proposant des solutions concrètes, ce qui permet d'introduire le modèle de croissance verte.

L'éco-innovation est un élément important dans la définition de l'entrepreneuriat vert. Ceci est justifié par l'approche de l'OCDE qui a mis en avant et a insisté sur le rôle des entreprises dans la réalisation d'une croissance verte en se focalisant sur l'éco-innovation dans la production. En effet, d'après (Pluchart ,2012 p.73), *«Il est possible d'associer une amélioration de la performance économique d'une entreprise à une amélioration de sa performance environnementale.»*. Pour ce faire, les entreprises peuvent explorer la stratégie

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

de « 3R » : Recycler, Réutiliser et Réduire , dans leur business model pour répondre aux objectifs d'économie verte et durable (Brabec, 2010).

L'adoption d'un modèle d'économie verte, qui valorise les performances environnementales, est soutenue par cette approche. Ainsi, l'innovation permet aux entreprises de contribuer à la protection de l'environnement sans compromettre leur productivité. Après avoir cerné la question de l'innovation, nous allons passer à présent à identifier les contours théoriques de l'entrepreneuriat vert pour le distinguer des autres formes de l'entrepreneuriat, qui faudrait-il le rappeler, s'inscrit dans le cadre de l'économie et la croissance vertes et durables.

4.2 L'entrepreneuriat vert : définition et spécificités

Il n'est pas facile de définir clairement ce qu'est l'entrepreneuriat vert, car cela implique la combinaison de deux concepts : l'entrepreneuriat et le vert.

L'intérêt suscité à l'entrepreneuriat vert s'explique d'abord par le nombre croissant de documents sur ce sujet émergent, ensuite , par l'abondance des concepts utilisés pour définir cette notion. Les termes suivants sont les plus utilisés pour déterminer l'entrepreneuriat vert : « *éco-entrepreneuriat, écopreneuriat, entrepreneuriat environnemental, entrepreneuriat durable, entrepreneuriat écologique* » (Nadi , 2019, P 3).

Dans la littérature, le terme éco-entrepreneur a émergé pour caractériser les entrepreneurs qui ne seraient pas motivés seulement par le profit, mais qui se préoccupent également des questions environnementales et la responsabilité sociale et les mettent au centre de leur projet (Simon & al, 2012).

En effet, les entrepreneurs verts tiennent compte de la dimension environnementale, économique et social dans leur projet. Et ce, en offrant des solutions innovantes dans le processus de production et l'adoption de l'économie verte. Cela correspond à l'analyse de Schumpeter, selon lui l'entrepreneur est l'agent économique par excellence qui est responsable de l'exécution de nouvelles combinaisons (Aknine, 2009). La première caractéristique de l'entrepreneur est sa capacité à innover, c'est d'ailleurs l'une des caractéristiques de l'entrepreneuriat vert.

L'entrepreneuriat vert est lié à l'éco-innovation, qui consiste à créer, adopter ou exploiter des nouveautés dans les produits, les processus, les services ou les méthodes de

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

gestion, dans le but de prévenir ou de réduire de manière significative les risques environnementaux, la pollution et les autres impacts négatifs liés à l'utilisation des ressources tout au long de leur cycle de vie (Widloecher ,2015, P 21).

Plusieurs auteurs ont proposé des définitions de l'entrepreneuriat vert, mais ils ont adopté des orientations différentes quant à ce que représente concrètement ce type d'entrepreneuriat.

Selon (Schaltegger, 2002), l'entrepreneuriat vert est défini comme l'entrepreneuriat dans une perspective environnementale, qui est consisté d'après Dean et McMullen (2007) à « *découvrir, évaluer et exploiter les opportunités économiques qui sont présentes dans les défaillances du marché ayant trait à l'environnement* » (Marcela & al , 2018, p 3).

En revanche, selon la conception de Galkina et Hultman (2016) l'entrepreneuriat vert a pour objectif de lancer des entreprises en combinaison avec des pratiques et des valeurs commerciales respectueuses de l'environnement. Cette définition est orientée vers la dimension environnementale plutôt qu'à la dimension économique.

La visons de ces auteurs concorde avec celle de Dean et McMullen (2007) sur la mise en évidence de deux éléments principaux dans l'entrepreneuriat vert à savoir : l'action entrepreneuriale et l'engagement environnemental.

Nikolaou et al. (2011), quant à eux définissent l'entrepreneuriat vert comme la création ou la gestion d'entreprises qui ont pour objectif de proposer des produits ou services respectueux de l'environnement et/ou qui contribuent à la protection et à la préservation des ressources naturelles. Ces entreprises peuvent opérer dans des secteurs tels que l'éco-tourisme, le traitement des déchets, le recyclage, les énergies renouvelables, la gestion de la biodiversité, etc.

D'après ces différentes définitions, l'entrepreneuriat vert consiste à s'engager dans une économie durable en proposant des activités économiques, des technologies, des produits et des services respectueux de l'environnement. Il vise à minimiser les émissions de gaz à effet de serre, minimiser la pollution et économiser les ressources naturelles.

On peut distinguer deux types d'activités qui relèvent de l'entrepreneuriat vert : les activités économiques traditionnelles avec une approche éco-responsable, et les éco-activités

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

qui sont directement liées à la production de biens et services ayant un impact positif sur l'environnement (Widloecher, 2015) :

- Les activités classiques :

Il s'agit d'activités qui utilisent des processus de production plus respectueux de l'environnement et qui consomment moins d'énergie.

- Les éco-activités :

Ce sont les activités dont la finalité est la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles.

Il convient de souligner que la définition standardisée du marché de l'environnement au niveau mondial est toujours un défi, ce qui rend difficile son évaluation en termes statistiques.

Toutefois, les recherches dans ce domaine émergent ont été principalement conceptuelles et qualitatives, et sans consensus sur les définitions de ce type d'entrepreneuriat (Marcela & al, 2018).

4.3 L'entrepreneur vert acteur de l'économie verte

Dans la littérature économique, le terme entrepreneur apparaît dès la fin du XVI^e siècle et regroupe quatre rôles fondamentaux : la prise de risques (Cantillon), l'introduction d'innovations (Schumpeter), la recherche d'opportunités de profit et de création de valeur et enfin la coordination des ressources limitées (Say).

L'entrepreneur vert associe la démarche entrepreneuriale (initiative, prise de risque, innovation), et la prise de la conscience écologique. En effet l'entrepreneur vert est un acteur de l'économie verte qui fait le lien entre l'économie et l'environnement.

Contrairement à l'entrepreneur classique, l'entrepreneur vert fait référence aux deux éléments suivants : l'aspect environnemental et l'entrepreneuriat c'est la création d'une valeur économique et la recherche d'opportunité. Il met en avant le volet environnemental par rapport aux profits générés par l'entreprise et cherche la diminution des impacts négatifs sur l'environnement générés de l'activité entrepreneuriale tel que la pollution et la surexploitation des ressources naturelles . De plus, l'entrepreneur vert a aussi pour objectif de réaliser les exigences du développement durable (Marcela & al , 2018).

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

Il existe plusieurs types d'entrepreneurs verts, et se distinguent en fonction de leurs visions personnelle ainsi que de leurs objectifs.

Conclusion

Pour conclure , nous pouvons dire que l'entrepreneuriat vert représente un mécanisme par lequel l'entrepreneuriat peut répondre au besoin d'activités commerciales plus écologiques et plus respectueuses de l'environnement. Les entrepreneurs jouent un rôle majeur dans la promotion du développement durable en raison de leur capacité à prendre des risques et à se lancer dans des activités innovantes et incertaines. Cela correspond à l'analyse de Schumpeter, selon lui l'entrepreneur est l'agent économique par excellence qui est responsable de l'exécution de nouvelles combinaisons. La première caractéristique de l'entrepreneur est sa capacité à innover, c'est d'ailleurs l'une des caractéristiques de l'entrepreneuriat dans le domaine de l'environnement.

Ce segment offre des opportunités diverses aux opérateurs voulant s'engager dans cette dynamique. La finalité étant d'enclencher une dynamique de développement économique durable. L'entrepreneuriat vert consiste à proposer des réponses novatrices, qui soient à la fois rentables et bénéfiques pour la société, afin de relever les défis environnementaux.

C'est ainsi que nous avons tout au long de ce chapitre, analysé l'entrepreneuriat de manière générale en se focalisant sur l'entrepreneuriat vert qui, lui-même, s'insère dans un nouveau modèle de croissance économique à savoir la croissance verte. L'économie verte est considérée par les auteurs comme un nouveau ressort de la croissance économique.

En simplifiant, l'entrepreneuriat vert se réfère à la création d'entreprises dans des secteurs d'activités considérés comme "verts", c'est-à-dire qui visent une production respectueuse de l'environnement. Cela désigne les investissements dans la gestion durable des principales ressources naturelles telles que l'eau, les énergies renouvelables, l'agriculture, les forêts, les écosystèmes et la biodiversité, ainsi que la gestion des déchets qui sont considérés à court et moyen termes comme les principaux marchés de croissance de l'économie verte.

Cependant, l'application des principes fondamentaux du développement durable en accord avec ces nouvelles activités innovantes, la question de l'accompagnement et surtout du

Chapitre1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte

financement se posent avec acuité dans ce contexte. C'est ce que nous développerons dans le chapitre suivant portant sur le financement de l'entrepreneuriat en Algérie.

**Chapitre 2 : Le financement de
l'entrepreneuriat au service de la croissance
économique : entre innovation et
adaptation ; référence à l'Algérie**

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Introduction

Depuis l'échec du modèle de la production de masse et du fordisme en 1970, l'entrepreneuriat a acquis une grande importance dans la société pour les décideurs politiques ainsi que pour les chercheurs (Messegem,2011).Par conséquent, l'entrepreneuriat est devenu le centre d'intérêt des sociétés, et plusieurs pays lui ont accordé une attention particulière dans toutes les dimensions ;allant de la création, à l'accompagnement en passant par son financement.

Cette importance se concrétise par la mise en place de politiques publiques visant à à promouvoir un entrepreneuriat spécifique et surtout répondant au besoin de l'économie et de la société. Ce qui a amené les pouvoirs publics à développer des dispositifs de soutien et des programmes de financement, d'accompagnent notamment dans la maturation surtout des projets innovants.

L'activité entrepreneuriale, de par son caractère souvent, innovant est surtout exposé au risque de non aboutissement, exige l'existence des moyens financiers, souvent importants pour mener à bien le projet. C'est ainsi que la question du financement peut être abordée en termes de leviers existants et mis à la disposition de l'entrepreneur, en plus de ses moyens propres ou aussi en termes de typologie de crédits à solliciter auprès des organismes spécialisés en tenant compte de l'échéance de remboursement. Pour notre part, nous nous intéressons au long de ce chapitre, justement aux leviers ou modes de financement disponibles pouvant booster l'acte entrepreneurial. Ces modes et origines du financement varient, d'ailleurs en fonction de la nature du besoin exprimé par l'entrepreneur.

L'ambition de ce chapitre est, justement de traiter de la question de l'entrepreneuriat dans toutes ses phases en se focalisant sur le financement. C'est pourquoi, nous nous sommes intéressés à toutes les formes et types d'entreprises sans se focaliser sur une forme d'entreprise précise en mettant au cœur de cette analyse l'innovation entrepreneuriale. Mais aussi, le choix du mode de financement est nécessaire et concerne toutes les entreprises .Par exemple, tel que démontré par l'OCDE, les entreprises innovantes rencontrent plus de difficultés à réaliser leurs projets vu l'accès contraint aux ressources financières externes.

Ce chapitre vise à aborder le financement de l'entrepreneuriat qui se pose avec acuité pour les entrepreneurs, de par le monde en ce qui concerne particulièrement le financement de

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

l'innovation issue des dynamiques entrepreneuriales qui s'opèrent de manière fulgurante en raison surtout du développement du numérique et de la raréfaction des ressources.

Pour ce faire, nous avons d'abord abordé, l'apport de la dynamique entrepreneuriale et sa structuration au développement socio-économique à la croissance économique.

Nous allons, à cet effet, l'illustrer à travers trois pays dont l'entrepreneuriat a configuré la structure économique de ces pays en générant une croissance économique nettement positive. De même, nous allons mettre du doigt l'importance de son financement qui constitue un indicateur du développement de l'entreprise (section 1).

Par la suite, nous analyserons les leviers et origines du financement de l'entrepreneuriat pour financer leurs projets de création d'entreprise, en essayant de déceler les sources de financement adaptées au financement de l'entrepreneuriat vert qui constitue l'objet de notre recherche(section 2).

Enfin, l'examen de la question du financement de l'entrepreneuriat en Algérie ainsi que mesures prises pour l'accompagnement et le financement de l'entrepreneuriat sera traité dans la dernière section.

Section 1 : Le financement de l'entrepreneuriat : un enjeu considérable pour stimuler la dynamique entrepreneuriale

L'entrepreneuriat désigne l'une des sources de la croissance économique, cela peut s'expliquer d'abord par le fait qu'il contribue à augmenter le volume des entreprises existantes et du tissu économique de manière ce qui conduit à la création de nouveaux marchés. En outre, il génère de la valeur grâce à l'action innovatrice permettant d'améliorer les techniques de production ou bien la création de nouveaux produits.

A cet effet, nous analyserons l'apport de l'entrepreneuriat à stimuler la croissance économique en prenant l'exemple de certain pays développées tels que : les Etats-Unis, le Canada et l'Allemagne où l'entrepreneuriat représente l'un des nouveaux ressorts de la croissance économique.

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Nous tenterons tout au long de cette section de répondre au questionnement suivant :

Quels sont les principaux apports des entreprises à enclencher une dynamique économique innovatrice ? Quels financement et quels instruments que l'on doit développer en faveur de entreprises ?

1. Apport de l'entrepreneuriat innovant à la croissance économique

Il existe une forte corrélation entre l'entrepreneuriat et la dynamique économique dans son ensemble puisque l'entrepreneuriat génère de la valeur ajoutée et la création d'emplois (Aknine,2009). Avant d'analyser la relation existante entre l'entrepreneuriat et la croissance économique, il convient d'abord de présenter brièvement la notion de la croissance économique qui est la résultante de la dynamique économique qui s'opère au sein d'un pays. Selon François Perroux, la croissance économique signifie l'augmentation en volume de l'indicateur économique de production qui est le PIB, et ce pendant une année.

D'après cette définition qui est la plus utilisée, nous pouvons dire que la croissance économique correspond à l'augmentation du niveau de production et donc la réalisation de valeurs ajoutées positives de la part de l'agent économique qui est fondamentalement l'entreprise. D'après certains chercheurs, la production intègre deux facteurs à savoir le capital physique et technique ainsi que le travail. Ces facteurs sont des déterminants de la croissance économique (Audretsch, 2006).

D'autres chercheurs ont, par la suite, intégré la contribution du changement technologique à la l'augmentation du niveau du PIB où l'entrepreneuriat est au cœur de cet apport.

D'après François Perroux et cité par Audretsch (2006) reprenant justement l'entrepreneuriat en rapport avec le PIB, considère que l'entrepreneuriat regroupe les éléments contribuant à augmenter le niveau de production, permettant ainsi la réalisation de résultats positifs qui vont par la suite engendrer une création de richesse et donc un impact positif sur la croissance économique.

Cette définition rejoint dans ce cas la réflexion de Schumpeter qui considère que l'entrepreneuriat permet la création de nouvelles combinaisons de facteurs de production, la détection des opportunités pour la commercialisation des produits innovants issus de la dynamique qui s'opère(Dejardin,2000).

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Dans le même sillage, Schumpeter a insisté sur dimension innovatrice qui est souvent à l'origine à l'élévation du niveau de production. A cet effet, en s'appuyant sur la réflexion de Schumpeter, nous déduisons que c'est grâce à l'innovation que l'entrepreneur arrive à détecter de nouvelles opportunités qui lui permettent d'accroître la production. Ce qui explique bien l'importance de l'innovation qui est une source de compétitivité grâce à la création de nouveaux biens et services de meilleure qualité, ce qui oblige les entreprises à toujours améliorer leurs produit sou leurs méthodes de production.

La principale cause de la croissance est l'innovation (Facchini,2007) du fait que cette dernière engendre le progrès technique et l'émergence de nouveaux marchés. Ceci qui contribue à l'accroissement de la production ce qui engendre une croissance économique positive.

C'est pourquoi, les rapports du GEM qui se référant aux travaux de Schumpeter pour étudier la corrélation entre l'entrepreneuriat et l'augmentation du niveau de production en volume générant ainsi une croissance économique (Daoudi, 2021) ont confirmé l'existence d'une corrélation positive à travers de nombreuses études sur différents pays menés dans ce cadres (Imberti, 2016).

A cet effet, nous pouvons dire que l'entrepreneuriat permet le maintien et le développement du tissu économique (Nelly Schuzt, 2010). Par ailleurs, le nombre d'entreprises dans une nation peut avoir des conséquences sur le potentiel de la production de la richesse en termes de biens et services. C'est ainsi que nous constatons que les pays développés sont des pays dont le taux d'entrepreneuriat et d'innovation est largement développé. C'est ce que nous allons essayer de mettre en avant dans le point qui suit.

2. L'entrepreneuriat dans les pays développés

Nous essayerons dans ce qui suit d'examiner l'incidence de la dynamique entrepreneuriale sur l'élévation du niveau de production en termes de la création de la valeur économique en prenant l'exemple de certains pays développés pris comme référence dans ce domaine où l'entrepreneuriat et la création d'entreprises contribue grandement au développement de leurs économies et ce, en mettant en avant l'innovation et la créativité (Imberti, 2016).

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

2.1 L'entrepreneuriat aux Etats-Unis : terrain de l'innovation et de la liberté d'entreprendre

L'entrepreneuriat aux Etats-Unis est avant tout une culture, d'ailleurs les Etats-Unis sont connus comme étant « la terre de l'entrepreneuriat et de l'innovation », puisque beaucoup d'entreprises ayant connus une dimension mondiale ont eu un ancrage d'origine américaine, telle que l'entreprise Apple ou encore Microsoft.

L'entrepreneuriat est le cœur même de l'économie américaine, sa contribution à la croissance s'est manifestée dans les années 1970, et cela par le fait d'une importante création d'emplois engendrée par le nombre de nouvelles entreprises créées (Imberti, 2016).

En s'appuyant sur les données économiques des USA via l'exploitation des dernières statistiques et rapports du FMI en 2022, nous déduisons que l'entrepreneuriat est le fer de lance de l'économie américaine du fait de sa grande contribution au PIB. Ceci s'explique par la place prépondérante qu'occupent l'innovation et la technologie dans ce pays industrialisé là où les opportunités sont bien exploitées ce qui leur a permis d'être la première puissance économique mondiale. On retrouve ainsi le raisonnement de l'entrepreneuriat Schumpétérien (Coste, 2018), qui se traduit par une grande capacité d'innovation de création d'opportunités et de prise de risque (Blandin & Torrès, 2002), avec l'exemple de la Silicon Valley.

Par ailleurs, les PME détiennent une place prédominante, et participent à créer 56,3 Millions de personnes soit 49 % de l'emploi national, leur part dans le PIB est de 46 % (OIT, 2022) c'est-à-dire deux tiers de l'emploi total.

De plus, la prépondérance de l'esprit d'entreprise aux Etats-Unis encourage le développement de l'entrepreneuriat et la découverte d'opportunités, ainsi que le fait que l'entrepreneuriat et la liberté d'entreprendre sont considérés comme des droits.

En outre la dimension socio-culturelle des américains, constitue un atout ayant favorisé le développement des entreprises innovantes qui est, en principe, une nécessité de l'économie de marché (Coste, 2018). Hormis cela, d'autres facteurs ont également favorisé la réussite de l'entrepreneuriat aux Etats-Unis, nous pouvons citer les arguments suivants :

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

- L'application du modèle anglo-saxon qui s'articule sur l'encouragement de l'initiative individuelle, formation et la perception du risque grâce à la tendance américaine du «do it your self »,ainsi que l'esprit de concurrence et d'indépendance (Gadrey,2003);
- La promotion des mesures d'encouragements de la dynamique entrepreneuriale (Capron,2009);
- Le développement de la relation de l'université ave son environnement socioéconomique en mettant en avant l'innovation entrepreneuriale ;
- La mise à disposition des financements de l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise ainsi que le développement des marchés financiers qui sont des avantages qui font des USA les leaders de l'entrepreneuriat (Brookes, & Le Pendeven, 2014).

Toutefois et en dépit de ce cadre favorable et propice existant, les entreprises américaines se retrouvent confrontées à des difficultés liés essentiellement au volet financier et au choix de modes de financement des activités des entreprises, en particulier pour les petites et moyennes entreprises et les start-up innovantes (BIT,2015).

2.2 L'entrepreneuriat au Canada : Une dynamique boostée par l'immigration et le développement humain et personnel

Nous essayerons dans ce point d'analyser la spécificité du développement de l'entrepreneuriat au Canada et sa contribution à mieux structurer l'économie sachant que le Canada est aussi l'un des pays où l'entrepreneuriat connaît une forte dynamique à travers le monde (G20, 2011).Le taux d'intention à entreprendre entre de 2009 et 2011 a augmenté et passé de 7% à 19,5 %, ce qui montre l'intérêt de l'entrepreneuriat au Canada (G20, 2011).

Il est important aussi de souligner qu'au Canada, le taux d'immigration n'est pas négligeable. Depuis le milieu des années 1990, l'immigration a contribué à accroître de manière considérable le tissu entrepreneurial en ajoutant à cela la croissance démographique qui s'est accompagné de ce phénomène d'immigration (Barbieri & Ouellette, 2012). De ce fait, les conditions socioculturelles au Canada ont contribué en faveur de la croissance économique et surtout de l'entrepreneuriat au Canada.

Cela permet également une forte création d'emplois, qui en découle de l'immigration. Le nombre d'entrepreneurs est passé de 205400 entrepreneurs en 2006 à 251600 en 2018 soit une

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

augmentation de 22 %, ce qui a participé fortement à la croissance économique au Canada (BDC, 2019).

Tout comme aux États-Unis, l'économie canadienne est basée sur les PME, il y a plus de 1,1 Million de petites et moyennes entreprises (PME) au Canada. Ensemble, elles comptent pour 90 % de tous les emplois du secteur privé et emploient 10,7 millions de Canadiens. Autrement dit, les PME sont d'une importance primordiale pour la dynamique socioéconomique du pays et elles constituent l'épine dorsale de l'économie nationale (BDC, 2019).

Toutefois, les entrepreneurs au Canada rencontrent des obstacles. Parmi eux, on retrouve celui du financement (BDC, 2019). Ce qui a poussé les autorités canadiennes à recréer les conditions plus favorables pour l'encouragement de l'entrepreneuriat via une nouvelle vision axée sur l'innovation et l'accompagnement des entrepreneurs ayant de la viabilité et de la faisabilité de leurs projets en pratique.

C'est ainsi que l'innovation permet aux entreprises d'exploiter de nouvelles opportunités et d'acquérir de nouveaux marchés, ce qui encourage aussi l'esprit entrepreneurial. Ces mesures se résument donc à : l'offre de formations, à l'encouragement à l'innovation, au financement et au soutien de l'entrepreneuriat.

Parmi ces mesures, nous retrouvons que l'offre d'un financement adapté aux projets d'entreprise et le développement de financement innovant est la plus importante en raison de l'intérêt accordé justement au financement de l'innovation au Canada (PQE, 2022).

2.3 L'entrepreneuriat en Allemagne : Un écosystème entrepreneurial favorable et innovant

L'économie allemande est l'une des plus fortes économies dans le monde. Le niveau de vie des allemands est l'un des plus élevés au monde et occupe la 17^{ème} place mondiale en termes de PIB/habitant/an (50380 Dollars). L'Allemagne est connue aussi pour son écosystème entrepreneurial parmi les plus dynamiques du monde, en particulier les startups innovantes.

Berlin regroupe plus de 3 000 start-ups technologiques actives qui permettent de créer 40 000 nouveaux emplois. Depuis 2014, elle occupe la première place en termes de diversité de la main-d'œuvre européenne, avec respectivement 49 % et 27 % d'employés étrangers et de femmes. Elle a aussi connu une hausse marquée des sorties et des investissements de capital-

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

risque au cours des dernières années et compte un pourcentage élevé d'employés ayant une expérience préalable de la création d'entreprises (MEPI, 2019).

Au bout du compte, la présentation de ces pays ayant connu et connaissent un développement extraordinaire de la dynamique entrepreneuriale via sa contribution à la croissance économique, nous pouvons avancer que l'existence d'un éco système favorable constitue le facteur déterminant de cette dynamique. Cependant, d'autres pays non analysés disposent d'atouts et potentiels importants sans qu'ils puissent réaliser des résultats probants en la matière. Cette situation, est souvent liée au manque de sources de financement et quand ils existent, il se trouve qu'elles ne sont pas adaptées aux activités développées comportant des degrés d'innovation importants. Dans ce qui suit, nous aborderons, justement, ce volet financement qui est le noyau de notre étude.

3. Place du financement dans l'entrepreneuriat et son développement

Essentiellement, l'entrepreneuriat par la nature de son activité est une source d'innovation et apporte une part importante de richesse et de création d'emploi, il est aussi important voir indispensable dans la progression et la construction du tissu économique (Fayole,2017).

C'est pourquoi, l'urgence de la création d'outils et d'instruments nécessaires pour l'accompagnement pour la concrétisation des projets entrepreneuriaux est de mise. De ce fait, le cabinet McKinsey (2011) a mis en place certaines conditions au profit de l'entrepreneuriat et son développement et l'étude est appliquée aux pays de G20(G20, 2011). Ces conditions sont synthétisées dans les points suivants :

- La dimension de la culture entrepreneuriale ,qui peut être une cause d'un développement de l'entrepreneuriat, comme nous l'avons vu avec le cas des Etats-Unis, la culture entrepreneuriale a permis un développement favorable et positif de l'entrepreneuriat, pareillement pour d'autres pays du G20;
- Donner de l'importance à l'ampleur du problème du financement de l'entrepreneuriat et du soutien financier pour la création d'entreprise ;
- S'ajoute à cela, l'étude menée a souligné l'importance de la place qu'occupe la création de dispositifs de financement compatibles avec les idées innovantes des jeunes entrepreneurs.

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Nous nous focalisons donc dans ce point sur la problématique du financement de l'entrepreneuriat, vu son importance qui a d'ailleurs suscité l'intérêt des pouvoirs publics depuis plusieurs années.

À tous les cycles de vie de l'entreprise depuis son démarrage mais aussi pendant le cycle d'exploitation de l'entreprise. Le financement est important pour la croissance des entreprises puisque c'est le catalyseur de l'investissement.

La dimension relative au financement demeure primordiale pour opter sur le type d'investissement à concrétiser dans le cadre de l'aventure entrepreneuriale. C'est dans ce sens que Rosenwald (2001) insiste sur cette dimension pouvant être exploitée dès lors qu'elle s'avère disponible et contourner la difficulté rencontrée.

Ainsi, « financer » consiste à mettre à la disposition du potentiel entrepreneur, le capital qui lui permet l'obtention des immobilisations, des approvisionnements et le fond de roulement nécessaires à l'activité entrepreneuriale exercée (Huot, 1958). Il constitue le principal moyen de financement de l'entreprise (Barjot & Lescent-Giles, 1999).

L'accès au financement est nécessaire à chaque étape de l'entreprise depuis sa création et tout au long de son cycle d'exploitation. De ce fait, c'est le financement qui permet à l'entreprise de voir le jour et de se développer (OCDE, 2019).

A cet effet, la disponibilité des moyens financiers adéquats pour chaque étape de développement de l'entreprise ainsi qu'au secteur d'activité permet une forte croissance dans les pays qui ont des marchés de capitaux les plus développés et les plus accessibles aux sources financières ont des résultats plus rentables (OCDE, 2018). L'accès au financement reste un obstacle vu la spécificité de l'entrepreneuriat qui est caractérisé par le risque, mais qui nécessite un besoin de financement important bien avant que l'entreprise soit rentable.

Par conséquent, l'absence ou le manque de financement devient la principale raison du non aboutissement du projet entrepreneurial.

La conférence ministérielle tenue en 2018 par l'OCDE sur le renforcement des PME et de l'entrepreneuriat au service de la productivité et de la croissance inclusive, s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations arrêtées, mettant du doigt la problématique du financement au cœur du développement des PME. C'est la raison pour laquelle le financement est

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

problématique pour certaines entreprises en particulier en phase de démarrage et aussi les entreprises innovantes pouvant avoir un fort potentiel de croissance.

Alors que l'accès au financement représente une préoccupation primordiale afin de favoriser la croissance des PME. C'est ainsi que la dimension de l'entreprise est aussi importante, c'est-à-dire que les entreprises de petites tailles nouvelles et innovantes trouvent plus de difficultés à trouver des financements par rapport aux grandes entreprises où le segment où elles opèrent constituent aussi un indicateur de risque entrepreneurial qui influence l'accès au crédit (St-Pierre & Fadil, 2011)

C'est ainsi que, les contraintes de financement freinent les entreprises dans les investissements réputés innovants pour saisir les opportunités de croissance. Plusieurs auteurs ont démontré que l'obtention d'un financement a un impact sur les investissements et la création d'entreprises. Ces obstacles peuvent également perturber les motivations et les comportements des entrepreneurs face à l'acte entrepreneurial.

Il en résulte globalement, que les ressources financières sont considérées comme une condition nécessaire à la création, de nombreux chercheurs mettent souvent en relief les ressources financières et leurs indispensabilités en particulier lors du lancement de l'entreprise. Cependant, les insuffisances de financement peuvent constituer des contraintes pour les entreprises en particulier les petites entreprises qui sont confrontées au problème du financement. Ce qui montre le rôle et l'indispensabilité du financement de l'entrepreneuriat pour l'accompagnement de l'innovation plus précisément (St-Pierre & Fadil, 2011)

A l'issue de cette section où nous avons analysé avec profondeur le rôle de la dynamique entrepreneuriale dans la croissance économique et ce, avec une illustration de trois pays dont l'entrepreneuriat y contribue à cette dernière ainsi que l'importance de son financement. Ce dernier, constitue un facteur important dans la création de l'entreprise tout au long de sa création et son exploitation.

A cet effet, nous analyserons dans la suivante section de ce chapitre, importantes sources de financement de l'entrepreneuriat pour financer leurs projets de création d'entreprise, en essayant de déceler les sources de financement adaptées au financement de l'entrepreneuriat vert qui constitue l'objet de notre recherche.

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Section2 : Les modes de financement de l'entrepreneuriat : Caractérisation et spécificités

Le financement de l'entreprise constitue, souvent une contrainte que rencontrent les entreprises s'agissant surtout des PME aux différentes phases (création et post-crétion).Cependant, il existe plusieurs modes de financement laissés à l'appréciation de l'entrepreneur pour pouvoir monter et/ou développer son activité.

A cet effet, nous nous interrogeons donc sur les différents types de financement ainsi que leur fonctionnement et leur importance dans le développement de l'entrepreneuriat.

C'est dans ce sillage que la question du financement d'une entreprise se pose dans la recherche de types de financement (critère d'échéance de remboursement) et les origines du financement adaptées à ses besoins.

Au long de cette section nous nous intéressons aux sources et aux modes de financement, vu que le choix du type de financement peut avoir une influence sur les décisions d'investissement et de création des entreprises surtout celles qui s'inscrivent dans des activités innovantes ; telles que les entreprises vertes que nous avons développé dans le chapitre précédent.

Mais avant d'analyser les différents modes de financement, il est d'abord important dresser une synthèse des théories traditionnelles de financement en décrivant les principales évolutions des approches théoriques développées jusque-là.

1. Le financement de l'entrepreneuriat: approches théoriques

Les travaux portant sur le financement de l'entrepreneuriat peuvent être regroupés en deux principales catégories (H.Friderichs, B.Paranque, & Sauve, 1999). Parmi elles, nous trouvons celle traitant les travaux relatifs à la détermination des structures mettant en relation les propriétaires/ actionnaires et les managers. Sous la théorie financière de maximisation de la valeur de l'entreprise, les managers visent toujours à maximiser la valeur des actions et des dividendes (Denglos, 2008).

Quant à la deuxième catégorie celle-ci, regroupe les travaux qui analysent les types de financement des entreprises prenant en considération les différentes spécificités de

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

l'entrepreneuriat notamment les différents risques et aléas qui sont inhérents à l'activité entrepreneuriale (H.Friderichs,B.Paranque,&Sauve,1999).

Pour notre part ,nous nous situons dans la deuxième catégorie afin de comprendre et d'expliquer les différents mécanismes et modes de financement de l'entrepreneuriat.

C'est ainsi que nous essayerons d'apporter des éléments de réponse aux questionnements qui concernent les principales sources et modes de financement des entreprises trouvant des difficultés à satisfaire leurs besoin de financement.

En plus, nous allons nous focaliser sur les diverses formes d'innovation au sens de Schumpeter et des évolutions de l'économie via l'émergence de l'économie verte.

1.1 L'approche traditionnelle du financement de l'entreprise

Modigliani et Miller sont considérés comme étant les pionniers de l'approche traditionnelle du financement de l'entreprise, et ce après avoir introduit de la modélisation pour l'optimisation financière des entreprises 1958 (Charreaux&Albouy, 2017).

Les travaux de Modigliani et Miller ont mis en question les conditions limitatives du modèle adopté. De ce fait, en 1984, ils ont mis l'accent en 1984 sur l'importance des fonds propres (Ginglinger,2017).

D'après eux, les fonds propres externes sont plus onéreux que l'autofinancement. Tandis que Myers(1977) s'est intéressé au risque de l'endettement qui est due à l'information asymétrique dans le cas où l'acteur ne détient pas d'information privilégiée .Il démontre que la présence du risque peut empêcher le financement des projets même s'il est intéressant. Partant de la réflexion de Myers, en cas de situation d'asymétrie d'information, l'autofinancement est la source qui est privilégiée par rapport au financement externe. Par ailleurs, trois catégories d'asymétries informationnelles peuvent être distinguées (H.Friderichs,B.Paranque, &Sauve, 1999):

- les asymétries d'information ex ante c'est-à-dire avant la ratification des clauses du contrat. Dans ce cas, les financeurs ne peuvent pas distinguer avec efficience les différentes demandes de financement. Cette forme d'asymétrie d'information peut générer du risque de non remboursement du crédit;

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

- Au moment du déroulement du contrat, les asymétries d'information peuvent apparaître au niveau de la mobilisation du crédit ;
- les asymétries d'information dites ex-post. Dans ce cas, le financeur ne peut pas évaluer avec précision le taux de rendement interne du projet qui pourrait déclarer un résultat inférieur à celui réalisé.

Nous voyons, bien là que la non-disposition des informations relatives au financement formulé par l'entrepreneur et son projet, constitue pour le prêteur (banquier ou bailleur de fonds), une entrave pour décider de se financer.

Il paraît, d'ailleurs, que ceci s'accroît lorsqu'il s'agit d'activités entrepreneuriales innovantes non financées préalablement exposant ainsi le banquier et au même titre que l'entrepreneur à des risques spécifiques non identifiables aisément.

Cette question d'ordre théorique s'est vue déjà abordée dans l'analyse néoclassique en mettant l'accent sur d'autres dimensions autre que l'asymétrie d'information contenues même dans les travaux de R.Coase.

1.2 Le financement des entreprises du point de vue de la théorie néoclassique

Les travaux de Myers et Majluf (1984) ont marqué le raisonnement des néoclassiques sur le financement de l'entrepreneuriat (Ginglinger,2017).Ces deux auteurs ont insisté sur le rôle de l'autofinancement des entreprises. Comme nous l'avons expliqué au préalable, le choix d'une source de financement peut orienter de manière considérable la décision d'investissement, l'entrepreneur doit donc prendre une décision rationnelle. Selon la perception de Myers et Majluf (1984), les entrepreneurs favorisent souvent l'autofinancement et recourent également aux financements externes.

Il en ressort de ce qui est avancé que l'approche néoclassique a pour objectif de mettre en relief l'organisation d'une entreprise en tant que processus à travers le quel elle doit combiner d'une façon efficiente entre ses besoins de financement et les opportunités à saisir (H.Friderichs, B.Paranque,&Sauve, 1999).

Selon cette approche, les modes de financement aux quels les entreprises peuvent recourir sont l'autofinancement qui est, d'ailleurs, privilégié par les entrepreneurs ainsi que l'endettement externe dans la mesure où l'autofinancement est plus souvent insuffisant pour couvrir les charges financières de l'entreprise.

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Dans ce qui suit, nous allons procéder à la présentation des différents modes de financement existants jusque-là en insistant sur les différents instruments mis en place, à cet effet.

2. Les modes de financement de l'entrepreneuriat : Présentation et évolution

Les modes de financement de l'entrepreneuriat sont marqués par l'histoire et la culture d'un pays que du système financier qui régit ce pays. Il convient donc de rappeler quelques grandes caractéristiques du système financier avant de commencer l'analyse des modes de financement.

2.1 Le système financier: présentation, fonctions et typologie

La notion du système financier a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs. Parmi eux on trouve Gurley et Shaw qui ont contribué remarquablement à la conceptualisation de cette notion en mettant en évidence le rôle qu'il joue dans le système économique (Jacquet & Pollin, 2012).

Dans leur article "Financial aspects of economic development", publié en 1960, les économistes Gurley et Shaw ont défini le système financier comme un ensemble d'institutions financières qui contribuent à mettre en relation l'épargne autrement dit les agents à capacité de financement et l'investissement à savoir les agents à besoin de financement. Selon eux, le système financier, comprend les organismes financiers bancaires et non bancaires et les mécanismes financiers qui permettent aux agents économiques d'échanger des fonds pour investir dans des projets économiques rentables en répondant à leurs besoins de financement (Bouzar, 1986).

La définition proposée par Gurley et Shaw (1960), est axée sur le rôle que joue le système financier dans le financement de l'investissement. Elle met également l'accent, sur la fonction de mobilisation de l'épargne et de l'investissement, cela s'explique par le fait que le système financier est un moyen d'orienter les ressources des épargnants vers les investissements les plus rentables, ce qui permet le développement économique. Ils ont également évoqué l'importance de la stabilité du système financier pour assurer l'efficacité de l'allocation des ressources (Jacquet & Pollin, 2012).

Les auteurs ont également souligné que le système financier permet de faciliter l'investissement, le financement de l'entrepreneuriat et de l'innovation et le transfert et la

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

répartition des risques entre les différents intervenants, qui sont essentiels à la croissance économique.

Le système financier est le moteur de l'économie en facilitant une allocation efficace des ressources et la gestion des risques. Cependant, il peut également être exposé à des risques systémiques, tels que les crises financières, qui peuvent avoir des répercussions sur le système économique.

2.1.1 Les fonctions du système financier

Le système financier remplit plusieurs fonctions importantes contenues dans la politique économique et monétaire adoptée dans un pays donné et qui sont, principalement, les suivantes (Dietsch&Wahl, 2012):

- Mobilisation de l'épargne : dans la mesure où le système financier permet aux épargnants (agent à capacité de financement) d'épargner leurs capitaux à travers les dépôts auprès des institutions financières telles que les banques. Ensuite, cette dernière sera utilisée dans le financement d'éventuels investissements rentables.
- Allocation de ressources: le système financier donne lieu à une allocation de ressources efficaces et ce en dirigeant les investissements vers les projets économiques les plus productifs.
- Gestion des risques: il propose des mécanismes pour la gestion des risques financiers, tels que les fluctuations des taux de change, et les différents risques liés au crédit ;
- Facilitation des échanges : Le système financier facilite les échanges économiques et permet de simplifier les transactions économiques et de réduire les coûts de transaction.

De ce fait, le système financier de par ses fonctions, il agit en mobilisant et en allouant les ressources financières nécessaires pour stimuler la croissance économique.

C'est pourquoi, il est constaté depuis, très longtemps et selon les époques, une évolution, aussi bien dans la structure que dans les fonctions qu'assument les systèmes financiers au point où l'on distingue deux types existants jusque-là. C'est ce que nous tenterons de présenter dans le point suivant en mettant l'accent sur les innovations financières. Objet auquel se focalise le financement de l'entrepreneuriat vert.

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

2.1.1.1 Typologie de système financier

On peut distinguer entre deux types de système financier : système financier fondé sur le crédit (économie d'endettement) et système financier fondé sur le marché (économie de marché).

A. Economie d'endettement ou système financier fondé sur le crédit

La notion d'économie d'endettement ou système financier fondé sur le crédit désigne une économie où l'essentiel de ces financements passent par le canal des banques. L'économie d'endettement présente des caractéristiques pouvant entraîner des effets sur les niveaux d'épargne et d'inflation. Ces caractéristiques sont relatives au mode de financement, mode de placement et la fixation des taux d'intérêt (Renversez,2008).

Ce type de système financier est fondé sur les banques institutions financières qui collectent l'épargne des déposants et les mettent à la disposition des agents à besoins de financement (ménages, entreprises). Dans un système financier axé sur le crédit, les banques sont le principal canal de financement de l'économie en faisant la collecte et l'allocation des ressources (Renversez, 2008). Il est important de souligner que le secteur bancaire est fortement réglementé et aussi caractérisé par une grande rigidité vu que les banques doivent respecter des mesures prudentielles strictes en termes de gestion des risques (les accords de Bâle).

En économie d'endettement, la finance indirecte prend une place prépondérante. Ce qui est expliqué par le fait que le mode de financement adopté dans cette économie est le crédit bancaire. C'est-à-dire que les entreprises et les ménages qui ressentent un besoin de financement recourent aux intermédiaires financiers bancaires et non bancaires.

B. Economie de marché basée sur le marché financier

Dans ce type d'économie, nous retrouvons la désintermédiation de la banque, puisque les entreprises se financent directement auprès des agents à excédent de financement au niveau des marchés des capitaux (Bellalah,2005).

Dans cette économie, le financement est essentiellement assuré par les marchés de capitaux. L'équilibre entre la capacité et le besoin de financement des agents

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

économiques se fait par une relation directe à travers ces marchés sans passer par les intermédiaires financiers, c'est pour cela qu'on l'appelle finance directe.

Ce type de système financier repose sur des marchés financiers où les investisseurs peuvent acheter et vendre des titres négociables tels que des actions, des obligations et des produits dérivés. Les prix des titres sont déterminés par l'offre et la demande sur les marchés, plutôt que par des taux d'intérêt administrés par les banques (Bellalah, 2005).

Toutefois, la finance directe et l'intermédiation financière ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Les intermédiaires financiers peuvent intervenir dans cette économie mais sous une autre forme par exemple comme offreurs ou demandeurs de titres. Les banques peuvent aussi octroyer des crédits à des agents qui n'accèdent pas aux marchés par exemple les ménages.

De ce fait, de nombreux pays ont des systèmes financiers qui combinent des éléments des deux types de systèmes financiers. Par exemple, de nombreux pays ont un secteur bancaire important, mais ils ont également développé des marchés financiers pour permettre aux investisseurs d'acheter et de vendre des titres financiers.

Le système financier contribue au financement de l'entrepreneuriat et ce, en fournissant aux entrepreneurs les fonds pour développer leurs projets, en l'occurrence les banques qui offrent des prêts aux entrepreneurs pour le financement des activités entrepreneuriales.

Après avoir rappelé, brièvement, quelques grandes caractéristiques du système financier et ses types, nous allons passer à l'analyse des modes de financement de l'entrepreneuriat existants en distinguant ceux communément appelés traditionnels de ceux qui sont qualifiés d'«alternatifs et/ou innovants».C'est le contenu du point suivant de cette présente section.

2.2 Les modes de financement traditionnels de l'entrepreneuriat

Le financement de l'entrepreneuriat fait référence à tous les instruments financiers à disposition des entrepreneurs tout au long du cycle de leur exploitation.

Dans ce point, nous examinerons les différents modes de financement traditionnels de l'entrepreneuriat à savoir : l'autofinancement, le financement bancaire et le financement par les marchés financiers.

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

2.2.1 L'autofinancement: le mode de financement incontournable

Nous nous interrogeons dans ce point sur le rôle, l'importance et la contribution de l'autofinancement au financement de l'entrepreneuriat.

L'autofinancement est souvent nécessaire pour la création d'entreprise, il représente la principale source de financement à laquelle une entreprise peut avoir recours en particulier en phase de sa création sans solliciter les financements externes (Nelly Schuzt, 2010), étant donné que les entreprises en phase de création et de démarrage ne peuvent pas avoir recours au financement externe vu qu'elle ne dégage pas encore de profit et de bénéfices.

L'autofinancement désigne le capital initial de l'entreprise, qui représente les propres ressources de l'entrepreneur, auquel toutes les entreprises reposent initialement. Ce type de financement est généralement plus utilisé dans le cas des petites entreprises en démarrage c'est-à-dire avec un niveau de risque plutôt élevé, et aussi par les entreprises innovantes ayant une forte capacité de croissance (OCDE, 2019).

Se référant à la théorie néoclassique consacrée au financement des entreprises, les auteurs Myers et Majluf ont mis en avant l'importance de l'autofinancement, selon leurs perceptions, les dirigeants d'entreprises privilégient l'autofinancement pour mettre en place leurs projets d'investissement. Ce mode de financement peut également présenter plusieurs avantages pour l'entreprise. D'ailleurs, l'une des caractéristiques de l'autofinancement est son faible coût tel que démontré dans la théorie traditionnelle du financement des entreprises. Selon Myers et Majluf en 1984, les fonds propres internes sont moins coûteux que les fonds propres externes. Myers (1977) montre que dans les situations des asymétries d'information, l'autofinancement est préférable au financement externe.

S'appuyant sur une étude réalisée par la commission européenne en 2014, l'autofinancement reste la forme de financement la plus élevée pendant la création d'entreprises en particulier dans certains pays à savoir les Pays-Bas et le Danemark (Union-Européenne, 2014). Plusieurs autres travaux démontrent que la plupart des entreprises dans les pays de l'Union Européenne recourent directement au financement interne, aux fonds propres ou bien solliciter particulièrement les membres de la famille ou les amis pour répondre à leurs besoins de financement permettant de démarrer leur activité ou développer

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

leurs entreprises, sans faire appel aux ressources institutionnelles tel que l'endettement bancaire (OCDE, 2019).

Ce mode financement interne est d'abord constitué de fonds propres constituant le point de départ de l'entreprise et permettant la concrétisation de leur projet. Ces fonds proviennent de l'entrepreneur lui-même, ou le recours au financement informel c'est-à-dire les prêts de la famille, amis ou des proches, on trouve aussi le «Love money »constitué par les 3 F qui signifient family, friends and fools. Ces acteurs déjà convaincus par l'idée et la potentialité du projet ils investissent, à cet effet, avec l'entrepreneur et contribuent au financement de l'entreprise. A ce juste titre, ce type de financement est nettement privilégié notamment aux USA où beaucoup d'entreprises y font recours (Drouiche&Menai, 2022).

Partant de ce raisonnement, l'autofinancement est donc un mode de financement qui peut être adapté au financement de l'entrepreneuriat vert.

L'autofinancement présente plusieurs avantages aux entrepreneurs. Ce mode de financement permet à l'entrepreneur d'avoir une certaine indépendance sans avoir de contraintes de remboursement vis-à-vis des tiers. Cette indépendance n'est que financière, mais elle réside aussi du côté décisionnel et elle n'est pas soumise à l'agrément des financiers externes(Oussaid, 2016).

Le financement propre, présente des avantages liés particulièrement à sa flexibilité vu qu'il permet à l'entrepreneur d'utiliser ses fonds propres selon ses besoins sans dépendre des emprunteurs, ce qui lui permet de garder seul le contrôle de l'entreprise.

Malgré que l'autofinancement est un type de financement par lequel l'entrepreneur compte uniquement sur ses capacités financières personnelles, et qu'il n'a rien à rembourser aux tiers, mais le risque de perte de tout son patrimoine personnel est considérable et n'est pas à négliger, ce qui fait que ça reste aussi une formule de financement risquée.

Cependant, dans la plupart des cas, l'auto financement s'avère très insuffisant pour couvrir le besoin de financement exigé pour le développement de l'entreprise. Ainsi, l'entrepreneur se retrouve dans l'obligation de recourir au financement externe disponible dans le cadre du système financier existant.

Pour ce faire, le recours aux fonds externes devient une nécessité absolue pour mener à bien les activités des entreprises. Les revenus apportés et réalisés par les sociétés

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

(l'autofinancement ou le financement interne) sont insuffisants pour assurer, à eux seuls, les besoins exigés par les différents investissements (Charles, Maurice, & Redor, 2014).

Suite à l'insuffisance des fonds propres, les entreprises se retrouvent souvent face à une obligation de recourir et de chercher un autre mode de financement externe à savoir l'endettement ou le financement bancaire. Parmi les formes classiques de financement existants, nous retrouvons, l'endettement c'est-à-dire le crédit.

2.2.2 Le financement externe de l'entrepreneuriat

Le financement externe est une alternative voire même, dans certains cas, un choix et une exigence pour l'entreprise lorsque ses propres moyens s'avèrent insuffisants à financer ses investissements exigeants une forte mobilisation de fonds.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'insuffisance de l'autofinancement pour le financement et la couverture de toutes les charges de l'entreprises, les entrepreneurs sont dans l'obligation de faire recours au financement externe.

Parmi ces financements externes, nous distinguons entre les financements traditionnels à savoir les banques et les marchés financiers, et les financements alternatifs et/ou le financement de l'innovation.

2.2.21 Le financement bancaire de l'entrepreneuriat

Le financement bancaire représente la forme externe la plus traditionnelle et la plus courante du financement de l'entrepreneuriat. Sa contribution est importante dans le processus entrepreneurial dans la mesure où il permet la mise à disposition des fonds nécessaires pour toute dynamique entrepreneuriale qui se manifeste sur un territoire et portée par des entrepreneurs ayant la conviction de leurs projets. Ce financement consiste à prêter des fonds sous forme de crédit dont son remboursement exige une rémunération moyennant des intérêts calculés en fonction d'un taux fixé préalablement en plus du montant principal prêté (Aubier & Cherbonnier, 2007).

Sachant que la banque est un établissement financier qui assure l'intermédiation entre les demandeurs de capitaux les offreurs de capitaux, elle procède à la collecte de l'épargne des ménages et des entreprises. C'est ainsi qu'elle a pour rôle d'intermédiaire, transformant l'épargne, généralement de court terme, en placement à long terme (Jaffaux, 1994) . Elles

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

accordent également aux clients des services financiers, tels que la gestion des dépôts, de la fourniture de crédits, de l'investissement, de la gestion de patrimoine, de la gestion des risques, et d'autres services liés aux transactions financières. Principalement, le rôle de la banque est la collecte de dépôts et l'octroi des crédits. Cette vision est cependant restreinte, vu que les banques ont élargi leur produits et leurs compétences en vue de l'accroissement de la concurrence (Lointier et al, 2006).

C'est pourquoi, la banque reste l'acteur incontournable devant participer au développement de l'économie et celui des entreprises, qui est considéré comme une cellule de base dans l'économie d'une nation. La banque est l'acteur privilégié parmi les éléments de l'environnement de l'entreprise, d'abord par son accompagnement (Lointier et al, 2006). L'utilisation des capitaux empruntés représente pour les entreprises l'un des moyens les plus courants de financement permettant son développement tout en améliorant, la rentabilité de ses fonds propres (Lobez,1997).

Il est vrai que la banque est considérée comme le partenaire privilégié pour l'entrepreneur, vu qu'elle intervient dans tous les moments importants de l'entreprises en lui présentant différentes facilités d'accompagnement, mais l'accès au crédit est difficile pour certaines entreprises en particulier les PME et aussi les entreprises innovantes tel que l'entrepreneuriat vert. Avant d'accorder un financement, les banques font d'abord une étude sur la rentabilité du projet afin de s'assurer du remboursement du crédit accordé.

A. Les conditions d'octroi de crédit

Parmi les conditions de l'octroi d'un crédit, on trouve la suffisance des fonds propres qui est une forme de sécurité pour la banque. L'accord de crédit aux entreprises petites de taille, Pme ou encore aux entreprises innovantes représente un risque pour la banque. A cet effet, la banque doit donc se prémunir contre les différents risques d'intermédiation aux quels elle est exposée. Pour faire face à ces derniers, la banque se base sur des indicateurs de solvabilité bien précis lui permettant la prévention contre ces risques (Serve,2022).

La banque utilise également des méthodes d'analyse de risque rigides en s'appuyant sur des informations standardisées. A titre d'exemple, le « scoring » appelée aussi « notation de crédit » afin de mesurer le risque et d'évaluer la solvabilité d'un emprunteur et la probabilité du remboursement du prêt. C'est une méthode objective et standardisée pour évaluer la

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

solvabilité d'un emprunteur, ce qui permet aux banques de prendre des décisions de crédit éclairées et cohérentes (Makany & al, 2013).

Ces différentes méthodes sont nécessaires pour la prise de décision dans la mesure où elles permettent d'établir un diagnostic général sur l'entreprise. Selon Stiglitz et Weiss (1981), il existe une interdépendance entre le rationnement de crédit et la taille de l'entreprise. Le «rationnement du crédit» signifie le refus de la banque de prêter aux entreprises, même si celles-ci sont prêtes à supporter les frais financiers et pour couvrir les charges supportées par la banque (Renversez, 2008). Nous pouvons donc comprendre que les PME peuvent rencontrer des difficultés d'obtention des financements auprès des banques, en particulier lorsque leur fonds propres ne peuvent pas couvrir les charges du crédit mais aussi lorsque le projet est évalué trop risqué (Benbayer, 2017).

Enfin, le crédit est une source de financement externe, qui permet aux entreprises dont le niveau d'autofinancement est faible de réaliser leurs plans d'investissement par la mobilisation de leurs propres moyens. C'est pourquoi, le crédit est important dans le cycle de vie d'une entreprise car l'insuffisance des moyens financiers peut mettre en danger la viabilité de l'entreprise, ce qui donne au crédit une place privilégiée dans la conduite de l'entreprise sur le plan financier (Loitier, 2006). Le crédit bancaire est la source la plus courante de financements externes pour de nombreuses PME et de nombreux entrepreneurs (OCDE, 2016).

B. L'importance du financement bancaire

Le crédit bancaire est important dans le financement de l'entrepreneuriat pour plusieurs raisons. De ce fait, Loitier & al (2006) évoquent les arguments suivants:

- Soutenir l'activité entrepreneuriale et d'accroître la productivité : les prêts bancaires permettent aux entreprises de disposer des fonds nécessaires pour le financement de leur investissement, de développer leurs activités et de réaliser leurs projets ;
- Stimuler la croissance économique : ce mode de financement contribue remarquablement à la croissance économique. Et ce, par le fait de fournir les fonds nécessaires pour l'investissement dans de nouvelles entreprises, de nouveaux produits et de nouveaux services pouvant créer des emplois, augmenter la production;

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

- Permettre la survie et la stabilité financière de l'entreprise : et ce grâce à la mobilisation des fonds nécessaires pour le maintien du cycle d'exploitation et au financement de l'investissement.

Ainsi, l'accès au crédit bancaire est un moyen de soutenir leurs activités, d'améliorer leur niveau d'investissement et de stimuler la croissance économique.

D'après l'ENSR, la majorité des entreprises européennes en particulier les PME, se financent par le canal des établissements bancaires. Pour ces entreprises, les financements sont essentiellement axés sur des prêts bancaires. Dans ces pays, le pourcentage de PME recourant au financement par endettement bancaire dépasse la moyenne européenne (Hikmi & Parnaideau, 2008).

En revanche, les entreprises de taille petites et moyennes sont moins privilégiées par rapport aux grandes entreprises en matière de financement. Ceci se justifie par l'asymétrie d'information, tel que le niveau élevé des coûts de transaction, qui réduit l'accès au crédit des entreprises innovantes qui ne disposent pas de garanties et compétences nécessaires pour établir des états financiers fiables (OCDE, 2013). Le financement bancaire s'avère difficile pour les entreprises ayant un profil risqué, comme les entreprises innovantes dont la rentabilité est difficile à prévoir et à quantifier (OCDE, 2015).

Pour le cas de l'entrepreneuriat vert, ce mode de financement n'est donc pas adapté, non seulement parce qu'il ne soutient pas les entreprises à la phase de démarrage mais aussi parce que l'entrepreneuriat vert s'inscrit dans le cadre de l'innovation et que les banques sont réticentes au financement de l'innovation en raison du risque du non aboutissement du projet réputé «innovant».

Le financement bancaire peut avoir un effet positif sur la réussite des projets entrepreneuriaux, mais il représente aussi des limites majeures pouvant freiner certains projets avec un potentiel économique important.

C. Les limites du financement bancaire

En dépit des effets positifs du financement bancaire en faveur de l'entrepreneuriat, il n'en demeure pas moins que ce mode de financement, qualifié de classique, souffre de limites et inconvénients particulièrement pour l'entrepreneur.

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Le principal inconvénient est lié aux conditions strictes et restrictives qu'imposent les banques pour l'octroi de crédit tel que les garanties exigées, les problèmes d'asymétries d'information et l'analyse financière approfondie effectuée par les banque (Kouame,2012).Ce qui empêche les entreprises qui ne répondent pas à ces critères d'obtenir un prêt bancaire.

Ce type de financement ne convient pas aux entreprises en phase de démarrage en vu de sa complexité. En revanche, il convient plutôt aux grandes entreprises présentant des garanties satisfaisantes. Le financement bancaire n'est pas adaptable à toutes les catégories d'entreprises, surtout pour le cas des entreprises innovantes comme le cas des entreprises vertes ou celles qui sont engagées dans de nouvelles activités à haut risque.

Après avoir montré l'importance du financement bancaire qui domine dans une économie d'endettement ainsi que ces limites, nous passons à la deuxième source de financement externe à savoir celui qui s'opère sur le marché financier.

2.2.2.2 Le financement par le marché financier

A côté du financement bancaire comme mode de financement le plus traditionnel, un autre type a émergé dans le contexte de l'évolution de la structure du système financier due essentiellement à la globalisation financière à partir des années 1980. Ce mode de financement vise à réduire la contrainte du rationnement du crédit qui pèse sur les emprunteurs potentiels demandant de faibles montants de ressources et incapables à satisfaire les exigences de garanties imposées par les banques.

Contrairement au financement bancaire qui s'effectue par l'octroi de crédit dont l'instauration d'une relation bilatérale entre l'emprunteur et la banque, le marché financier quant à lui représente un espace de création et de négociation de titres financiers. Ainsi, il a pour objectif de transférer le risque sans le mutualiser, il fonctionne sur le principe d'une information collective, disponible pour tous les intervenants, il vise à assurer la liquidité (Jaffeux,1994).

A la fin des années 70, la cotation en bourse d'une entreprise appartenait au champ naissant de l'entrepreneuriat. Certain auteurs tel que Vaughan, Grinyer et Birley (1977) se sont interrogés sur les raisons qui poussent les entrepreneurs à s'introduire en bourse. D'après eux, les raisons différent d'une entreprise à une autre, cela dépend également de la propriété

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

de l'entreprise. Le marché des capitaux se compose de deux compartiments à savoir le marché monétaire où les titres sont négociés pour la première fois à court terme et les marchés financiers qui prend en comptes les titres déjà existant sur le long terme (Fadil, 2007).

Les avantages de l'introduction en bourse pour une entreprise sont principalement relatifs à la suppression ou d'allègement des conditions d'accès aux sources de financement. Cela dit, qu'une entreprise coté en bourse, n'est pas soumise à la contrainte financière en termes de volumes de capitaux, car elle se met à la place d'une grande entreprise et justifie ses appels au marché selon l'évolution de son risque et son rendement (Sentis, 2005).

Un autre avantage de la cotation est de permettre l'évaluation de l'entreprise et de rendre plus liquide la détention de ses titres. Ces deux aspects participent à la diversification du portefeuille des entrepreneurs (Fadil, 2007).

Malgré le rôle important des marchés financiers, les petites entreprises ainsi que les entreprises innovantes ne trouvent pas leur place dans ce type de financement. Ceci, s'explique par la concurrence accrue au niveau des marchés financiers. Partant de ce raisonnement, ce mode de financement ne peut pas être adéquat à l'entrepreneuriat vert.

2.3 Les financements alternatifs (les financements de l'innovation)

Suites aux limites des financements classiques et à l'innovation, de nouveaux acteurs de financement dits financements alternatifs ou financement de l'innovation ont émergé pour faire face aux lacunes des financements classiques. Nous nous interrogeons aussi sur l'efficacité de ces instruments sur le financement de l'entrepreneuriat vert.

Contrairement à la finance classique, les autres formes de financement alternatifs sont en évolution et sont apparues pour contrer la rigidité de la banque (Hentic & Gilibeto, 2016). C'est pourquoi, nous abordons, à cet effet, la question du financement de l'innovation et de la finance alternative. Cette dernière attire notre attention du fait que le financement de l'entrepreneuriat vert tel que développé dans le chapitre précédent s'inscrit dans le cadre de l'innovation.

2.3. 1 Le capital -Risque

Il est considéré comme un mode de financement pour les entreprises naissantes ou en phase de création en contribuant à financer l'innovation. Le capital risque est au centre de la

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

dynamique technologique. C'est une forme de financement de l'innovation de projets technologiquement sophistiqués et risqués (Guilhon,2008).

Cette forme de financement est accordée à des entreprises innovantes, généralement des startups, qui ont un niveau de développement appréciable et des perspectives de rentabilité élevées. Les investisseurs en capital-risque, appelés "capital-risqueurs" investissent des fonds propres dans ces entreprises en échange d'une participation au capital (Kettani & Villemeur2012).

D'après Peter Thiel , aux Etats-Unis les sociétés soutenues par le capital-risque créent 11% des emplois du secteur privé, et génèrent l'équivalent de 21% du PIB. Les plus grandes entreprises de technologies ont été appuyées par le capital-risque, elles valent plus de 2000 milliards de dollars (Bessiere&Stéphany,2015). Cela dit que le rôle économique des apporteurs de capitaux se montre dans l'évaluation du potentiel économique des projets et de leur donner l'occasion de se développer. Le financement par le capital-risque joue un rôle central aux USA. Terre d'innovation et berceau de l'entrepreneuriat, les Etats-Unis sont aussi le marché de capital-risque le plus mature avec 52 % du capital risque mondial levé aux Etats-Unis ¹.

Ce type de financement intervient à la phase de démarrage de l'entreprise et dans les premières étapes de son développement. Au-delà de l'apport de capital, le capital-risque apporte également à l'entrepreneur de l'expertise en matière de gestion et de conseil stratégique, cela contribue remarquablement à rendre les petites entreprises innovantes plus résilientes et performantes (Bessiere & Stéphany,2015). Cependant, les principaux critères d'investissement des sociétés de capital-risque dépendent des caractéristiques de l'entrepreneur concernant l'idée innovante du projet, les caractéristiques de l'entreprise et son domaine d'activité (Mason & Stark, 2004). A cet effet, nous pouvons constater que ce type de financement est adapté à l'entrepreneuriat vert.

2.3.2 Les Business Angels

Les business angels sont des personnes physique, généralement se sont d'anciens chefs d'entreprises ou cadres dirigeants, qui participe financièrement dans une nouvelle entreprise à fort potentiel d'innovation (Rédis&Certhoux, 2013).

¹Le petit journal, entreprendre aux USA avec le cabinet S.Grynwajc, publié le 04/04/2022 actualisé le 05/04/2022

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Les business angels mettent gracieusement à l'entreprise, leurs compétences, leurs expériences, ainsi que leurs réseaux relationnels. De ce fait, les business angles peuvent financer les entreprises au démarrage, mais aussi les accompagner grâce à leurs expériences en matière de management. Ces derniers investissent dans des entreprises prometteuses évoluant dans des secteurs tels que les biotechnologies, la santé, l'économie numérique, l'énergie. Ils sont souvent regroupés en réseaux. A cet effet l'entrepreneur choisit ceux qui interviennent dans le secteur d'activité recherché ou de la zone géographique (Papin,2015).

Une nouvelle forme de business angles vient répondre aux besoins de l'économie verte, appelée Buiness angels verts, cela concerne les startups innovantes, avec un potentiel de développement important, à forte composante technologique autour de la croissance verte. Cet instrument vise le développement de la relation d'investisseurs avec les porteurs de projets motivés par le développement de l'économie verte, dont les secteurs d'investissement sont les:

Start-ups "early stage" Cleantech, Greentech, développement durable, bas carbone, transition énergétique, écologique à forte composante technologique tous secteurs (Kirchhoff , 2000).

Ses interventions se concentrent sur des activités innovantes pouvant apporter une valeur ajoutée, et qui se ne sont pas financées parles banques en raison de leurs exigences (Fadil , 2016).

Notons que ce mode de financement est informel. En plus de son apport de financement, les BA apportent des conseils stratégiques et un réseau de partage d'expérience. Il en ressort que cette forme de financement peut aussi être adapté au financement de l'entrepreneuriat vert.

2.3.3 Le crowdfunding

Le crowdfunding ou financement participatif est un procédé qui utilise Internet pour collecter des fonds, le plus souvent de faible montant unitaire, mais auprès d'un large public, afin de financer des projets de création grâce aux dons (donation, crowdfunding),des prêts (crédit crowdfunding) ou des participations au capital (equity crowdfunding)(Papin,2015).

La finance participative favorise une connexion directe entre les financeurs et les porteurs de projets entrepreneuriaux. Ceci permet de lever des fonds un peu partout dans le

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

monde et au près des individus qui partageant les mêmes centres d'intérêt, ce qui rend cette forme de financement intéressante (Joffre&Trabelsi, 2018).

Certains auteurs ont mis en évidence que ce nouveau type de financement et particulièrement bien adapté pour l'entrepreneuriat vert tel que et répond aux spécificités de l'entrepreneuriat vert (MohandSaid & al, 2021).

2.34. Le financement public de l'entrepreneuriat : entre logiques sociales et impératifs économiques

Dans ce point nous allons aborder l'importance des pouvoirs publics dans l'encouragement et le financement de l'entrepreneuriat et l'innovation en particulier et analyser l'efficacité du financement public.

Le financement public de l'entrepreneuriat désigne l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par le gouvernement dans le but de soutenir et d'accompagner l'entrepreneuriat en particulier en phase de création de l'entreprise. Ces programmes peuvent prendre différentes formes, telles que des subventions, des prêts à taux préférentiels, des crédits d'impôt, des incitations fiscales, des programmes de formation et des infrastructures d'incubation et d'accélération (Champenois, 2014)

De nombreuses études ont montré que le financement public de l'entrepreneuriat peut avoir des retombées positives sur la création d'emplois, la croissance économique et l'innovation, tels que les travaux de l'OCDE (2012) qui ont exhorté les Etats à développer davantage le financement public en particulier pour les PME et les entreprises innovantes.

Aux États-Unis, Craig, Jackson et Thomson (2009) confirment l'impact positif des programmes de prêts garantis aux PME sur la performance économique locale. L'objectif de ces derniers étant de rendre accessibles les financements destinés aux PME en levant la contrainte du rationnement de crédit, et ce à travers les mécanismes de tarifications des prêts indépendant de l'emprunteur. Autrement dit, les prêts garantis permettent aux petites entreprises d'obtenir un crédit additionnel à des coûts relativement plus bas, en prenant l'exemple de l'entrepreneuriat vert (Nazik,2013).

A travers l'analyse des modes de financement alternatifs, qui permet de mettre en lumière les nuances existantes dans les effets de l'innovation en prenant en considération les secteurs d'activité. Il en ressort que ces modes de financement sont adéquat et peuvent être

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

adaptés au financement de l'entrepreneuriat vert vu qu'il s'inscrit dans le cadre de l'innovation.

A l'issue de cette section qui avait pour objectif l'analyse de l'importance du financement de l'entrepreneuriat ainsi que les principaux modes de financement de l'entrepreneuriat en commençant par l'autofinancement, nous avons, cependant, pu constater que les modes de financement classiques (banque et marché financier) ne peuvent pas être adaptés au financement de l'entrepreneuriat vert cela s'explique par la rigidité et les exigences des banques ainsi que la concurrence accrue au niveau des marchés financiers. En revanche, les modes de financement de l'innovation ou les financements alternatifs sont adéquats au financement de l'entrepreneuriat vert novateur.

Section 3 : Le financement de l'entrepreneuriat en Algérie

Les modes de financement de l'entrepreneuriat sont fortement marqués par l'histoire et la culture du pays. A cet effet, il convient de rappeler quelques grandes caractéristiques à savoir l'évolution de l'entrepreneuriat en Algérie.

L'objectif de cette section est de présenter l'entrepreneuriat en Algérie ainsi que la question de son financement. En commençant par une brève présentation du système financier algérien qui occupe une place prépondérante dans l'économie du Pays. Car les modes de financement des entreprises dépendent en effet du système financier adapté par le pays.

Comme nous l'avons vu dans la première section l'entrepreneuriat participe au développement et à la croissance économique d'une nation, nous avons aussi pris l'exemple de quelques pays où nous avons vu une contribution remarquable de l'entrepreneuriat. Plusieurs pays se sont alors intéressés à l'entrepreneuriat et ont mis en place les conditions nécessaires pour promouvoir et développer l'entrepreneuriat à savoir la instauré la culture de l'entrepreneuriat et la prise comme c'est le cas des USA. A cet effet nous allons voir ce que l'Algérie a fait pour le développement de l'entrepreneuriat.

En Algérie ce n'est qu'à partir des années 1990 , suite à l'intégration dans l'économie de marché que l'Etat a commencé à s'intéresser à l'entrepreneuriat et à lancer des programmes d'accompagnement et de financement à l'entrepreneuriat. Nous nous

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

interrogeons dans cette section sur la politique publique mise en place en Algérie ainsi que son efficacité pour la promotion de l'entrepreneuriat vert.

1. Le système financier algérien

L'économie algérienne est axée principalement sur la rente liée à l'exportation des hydrocarbures. L'importation massive des matières premières prend une place prépondérante dans la balance commerciale, dans un contexte marqué par la diminution des réserves de pétrole, la chute du prix du baril et une concurrence accrue sur les marchés gazier internationaux (PNUE, 2015).

Le système financier algérien s'inscrit dans le cadre d'une économie d'endettement avec quelques spécificités liées au caractère socialiste planifié de développement économique. Le marché boursier est quasiment inexistant et présente un marché monétaire limité qui ne joue qu'un rôle symbolique dans le processus de financement. Le marché financier algérien n'est pas développé et cela s'explique par le fait de la dominance des PME/TPE, et que les grandes entreprises sont réticentes à l'ouverture de leur capital en bourse (Koudri , 2012). Le système financier de l'Algérie est axé sur les banques publiques à 90%, l'intervention des banques privées et étrangères reste faible (Kara, 2017) .Donc les financement des entreprises en Algérie se fait principalement parles banques publiques.

2. Le financement de l'entrepreneuriat en Algérie

L'accès au financement représente l'un des principaux obstacles au développement et à la croissance des entreprises. Selon la majorités des études dans ce domaine, les entreprises financement leurs investissements à priori par l'autofinancement avant de recourir au financement externe (BENBAYER&TRARI-MEDJAOUI,2009).

2.1 Le financement bancaire de l'entrepreneuriat en Algérie

Le secteur bancaire public algérien n'est pas assez développer et ce en raison du contexte historique (Baba-Ahmed,2007).

Ce n'est qu'à partir des années 1990 que le secteur bancaire algérien a connu une libéralisation. Et ce dans le cadre de l'ouverture économique et l'émergence du secteur privé. Ce qui a donné naissance aux banques privées pour renforcer le financement de l'économie et soutenir la dynamique entrepreneurial (Sam, 2022).

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Dans le cadre de financement des entreprises à la création, les banques algériennes sont plutôt réticentes. Cette réticence d'octroi de crédits à la création s'explique par le fait que ces entreprises ne génèrent toujours pas de profit, donc le risque de rebroussement du prêt est élevé ainsi que la préférence des banques pour les grandes entreprises et les industries établies. Elle se justifie également par l'asymétrie d'information pendant le déroulement du contrat, le banquier n'a donc pas de contrôle sur le crédit octroyé ce qui augmente à cet effet le risque de crédit, et peut augmenter le nombre d'emprunteurs défaillants et réduire fortement le rendement de la banque. Cela fait que, les banques algériennes ne sont pas adaptées à l'octroi de crédits aux petites et moyennes entreprises en particulier en phase de création. Cela est expliqué par le fait que ces entreprises doivent d'abord couvrir les charges générées par le traitement du prêt, mais il faudrait aussi qu'elles soient informées de la capacité de remboursement de l'entrepreneur (Firlas, 2012).

Cela s'explique également par plusieurs autres paramètres tels que la réglementation bancaire stricte ainsi que la faible culture de crédit.

Pour ce faire l'Etat algérien a mis en place des initiatives pour améliorer l'accès au financement bancaire pour les entrepreneurs en Algérie, notamment à travers la création de fonds de garantie qui sera présenté dans le point suivant.

2.2. Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGAR)

FGAR est un organisme public qui a pour objectif de faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) aux financements bancaires, notamment pour leurs projets de création ou de développement. Pour y parvenir, il accorde des garanties de crédit aux banques, venant ainsi compléter les garanties réelles exigées par ces dernières auprès des clients pour l'obtention de leur crédit. Cette garantie a pour but de pallier les éventuelles insuffisances des garanties immobilières et des nantissements des équipements, et peut même les remplacer dans certains cas. Le montant minimum de garantie par projet est de 5 millions de dinars, tandis que le montant maximum est fixé à 50 millions de dinars. Depuis sa mise en place le FGAR a déjà accordé des garanties à 506 projets de PME en création, pour un montant total de 9 554 milliards de dinars, ainsi qu'à 698 autres PME en expansion, pour un montant total de 22 600 milliards de dinars (Laib & Benredjem, 2017).

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Dans le but d'accompagner et de stimuler l'entrepreneuriat, les pouvoirs publics enmis en place des dispositifs (ANADE ex ANSEJ, CNAC, ANDI et ANGEM) qui s'inscrivent dans le financement de la création d'entreprise, qui seront traités dans le point suivant.

2.3 Les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise

En vu des difficultés auxquelles les entrepreneurs sont confrontés pour l'obtention d'un financement pour la création d'une entreprise, le gouvernement algérien a décidé de porter un soutien aux petites entreprises pour faire face au manque de financement et le non adaptation des banques. Cet apport se montre dans la mise d'outils et de mécanisme de financement tel que les subventions et les prêts à taux réduit qui peuvent en être une solution.

D'après l'INSEE, il existe une relation entre la survie de l'entreprise et leur accompagnement à savoir 66 % des entreprises accompagnées existent encore contre 52 % des entreprises non accompagnées (Laib & Benredjem, 2017). C'est pourquoi l'Etat algérien s'est inscrit dans unedémarche d'accompagnement et de soutien à la création d'entreprise.

2.31 Le dispositif ANDI, un instrument au service de l'investissement

Ce dispositif est destiné aux projets d'investissement dont le coût est supérieur à 135 000 dollars US. Ces investissements bénéficient de plusieurs avantages fiscaux, tels que l'exonération des droits de douane pour les équipements, la franchise de la TVA, l'exemption des droits de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières réalisées dans le cadre de l'investissement concerné, ainsi que l'absence d'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pendant une période de trois ans ((Ministère de l'industrie, en Algérie)²

L'Agence Nationale de Développement et de l'Investissement a été créée dans le cadre des réformes de première génération initiées en Algérie dans les années 1990. Cette agence, implantée sur l'ensemble du territoire national, a connu des évolutions pour s'adapter aux mutations de la situation économique et sociale du pays. Elle a été initialement nommée APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement, de 1993 à 2001, avant de devenir ANDI, Agence Nationale de Développement de l'Investissement. Cette

² Ministère de l'industrie (Algérie) disponible en ligne sur : <https://www.industrie.gov.dz/?L-ANDI> (consulté le 10/03/2021).

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

institution gouvernementale a pour mission de faciliter, promouvoir et accompagner les investissements en Algérie.

En fonction de leur impact sur le développement économique et social et de leur localisation, les projets d'investissement peuvent bénéficier d'exonérations et de réductions fiscales.

Les objectifs de l'ANDI peuvent être synthétisés de la manière suivante :

- Accueillir, conseiller et accompagner les investisseurs au niveau de ses structures centrales et régionales.
- Informer les investisseurs à travers notamment son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information à l'occasion d'événements économiques organisés en Algérie et à l'étranger.
- Formaliser sur une base d'équité et dans des délais courts les avantages prévus par le dispositif d'encouragement.
- Veiller à l'exécution concertée avec les différentes institutions concernées (Douanes, impôts etc.), des décisions d'encouragement à l'investissement.
- Contribuer à la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement, en synergie avec les secteurs économiques concernés
- Mettre à la disposition des investisseurs potentiels sa bourse de partenariat.

2.3.2 La CNAC, une caisse pour la lutte contre le chômage et la création des micros entreprises

Le dispositif CNAC a été mis en place pour lutter contre le chômage des personnes âgées de 35 à 50 ans en leur offrant des opportunités d'investissement dans des activités industrielles et/ou de services. Le montant d'investissement s'élève à 5 millions de dinars, avec un système de prêt comprenant un prêt initial à taux zéro et des prêts à taux bonifié, ainsi qu'un fonds de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque. Les bénéficiaires peuvent également profiter d'une bonification des taux d'intérêt pour les prêts bancaires, d'une réduction des droits de douane, d'une exonération fiscale et parafiscale, et d'un prêt non rémunéré de la part de la CNAC. (CNAC,2021) ³.

³CNAC, disponible en ligne sur : https://www.cnac.dz/site_cnac_new/Web%20Pages/Fr/FR_Accueil.aspx (consulté le 10/03/202

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Le dispositif offre des avantages selon le montant de l'investissement, avec un plafond maximal de 10 000 000 DA. Le seuil minimum des fonds propres dépend également du montant de l'investissement. Les bénéfices accordés par le dispositif incluent :

- Prêt non rémunéré :
 - 28% du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est $\leq 5\,000\,000$ DA ;
 - 29% du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est supérieur à 5 000 000 DA et égal ou inférieur à 10 000 000 DA.
- Une bonification des taux d'intérêt pour les crédits bancaires obtenus 60%, 80% et 95% du taux débiteur appliqué par les banques selon la nature et l'implantation du projet).
- Les bonifications des taux d'intérêt sont payées à partir du compte d'affectation spéciale n°302-062 (bonification des taux d'intérêts). Les Prêt non rémunérés sont pris en charge par la CNAC.
- Une prise en charge des dépenses éventuelles liées aux études et expertises réalisées ou

2.3.3 L'ANGEM et sa contribution au développement de la micro finance au service de l'entrepreneuriat

L'ANGEM propose des microcrédits non rémunérés pour l'achat de matières premières, d'un montant maximal de 100 000 DA, destinés aux personnes ayant un petit équipement et outillage mais qui manquent de moyens financiers pour acheter les matières premières nécessaires pour lancer ou relancer leur activité. Dans dix wilayas du Sud, le montant maximal est porté à 250 000 DA. La période de remboursement ne dépasse pas 36 mois. (ANGEM, 2021).

De l'ANSEJ à l'ANADE : vers la structuration de l'entrepreneuriat jeune et innovant ?

Le décret exécutif n° 20-329 du 22 novembre 2020 vient de paraître dans le dernier numéro du journal officiel n°70. Ce décret modifie et complète le décret exécutif n° 96-296 du 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), qui devient désormais l'Agence nationale d'appui et de

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

développement de l'entrepreneuriat (ANADE). Les nouvelles missions de l'agence sont également précisées dans ce décret (ANADE,2021)⁴.

Le dispositif ANSEJ propose des prêts aux jeunes âgés de 19 à 35 ans pour soutenir leurs projets d'entrepreneuriat. Toutefois, si le projet créé au moins 3 emplois permanents, l'âge du gérant peut être augmenté à 40 ans.

Le seuil maximal de l'investissement ne doit pas dépasser 10 000 000 DA.

Le niveau minimum des fonds propres exigé varie en fonction du montant de l'investissement, et pour le premier niveau, il est fixé à 1% lorsque le montant de l'investissement est inférieur ou égal à 5 millions DA.

Pour les investissements dont le montant est supérieur à 5 millions DA et inférieur ou égal à 10 millions DA, le seuil minimum des fonds propres est fixé à 2%.

Les avantages octroyés par ce dispositif se déclinent de la manière suivante :

- Un prêt non rémunéré :
- Une bonification des taux d'intérêt pour les crédits bancaires obtenus (60%, 80% et 95% du taux débiteur appliqué par les banques selon la nature et l'implantation du projet).

Ces bonifications sont payées à partir du Fonds National de soutien à l'emploi de jeunes (compte d'affectation spéciale n°302-087).

L'ANSEJ sera responsable de la gestion des aides accordées, sous réserve des fonds alloués par le ministère en charge de l'Emploi.

Nous constatons que la différence entre ces de ces dispositifs reposent sur les montants de financement accordés ainsi que les catégories de clients financées (en fonction de l'âge).

2.2 Le Fonds Public dédié aux start-up

Le gouvernement algérien a mis en place des initiatives pour soutenir les start-up et l'entrepreneuriat en Algérie , et ce en procédant à la fusion du ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up avec le ministère délégué chargé des Micro-entreprises, et leur promotion au rang de ministère à part entière.

⁴ ANADE, disponible en ligne sur : <http://ansej.org.dz/index.php/fr/> (consulté le 10/03/2021).

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

Parmi ces initiatives nous pouvons citer l'offre des programmes de financement pour les jeunes entrepreneurs qui ont pour objectif de financer des projets innovants et d'encourager l'entrepreneuriat en Algérie, en fournissant des financements sous forme de prêts et d'investissements en capitaux propres, ainsi qu'en offrant des services de conseil et de soutien aux entreprises et aux start-up.

Le premier fonds algérien (Algerian Startup Fund)⁵ est mis en place pour prendre en charge le financement des entreprises disposant du label Startup, en fonds propre, et ce pour permettre aux porteurs de projets innovants de créer leurs entreprises, loin des contraintes bureaucratiques des mécanismes de financement traditionnels, et ce en adoptant le mécanisme du capital risque comme nouvelle approche de financement des start-up.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons constater qu'il existe deux circuits de financement pour les entreprises : le financement indirect qui repose sur l'intervention d'un intermédiaire financier et le financement direct par les marchés de capitaux. Malgré le développement important des marchés de capitaux au cours des dernières années, l'intermédiation financière (financement bancaire) reste un moyen essentiel du financement des entreprises. La création d'entreprise implique un besoin de moyens financiers. Il est donc primordial pour l'entrepreneur de bien connaître les différentes formes de financement possibles, évaluer ses besoins et maîtriser l'accès aux sources de financement les plus adéquates.

Par financement, il faut entendre l'ensemble des ressources financières, tant internes qu'externes, à disposition d'une entreprise et lui conférant les moyens d'action nécessaires pour réaliser son activité. Le sens généralement utilisé (crédit bancaire) ne concerne donc, en réalité, qu'une source de financement parmi d'autres

Ce qu'il faut retenir aussi c'est que le mode de financement choisis par l'entreprise dépend de la stratégie financière adoptée par l'entreprise, qui représente un élément important pour développer une activité que ce soit au moment de sa création ou pendant l'exploitation d'une entreprise déjà existante. Le choix du mode de financement peut dépendre également de l'arbitrage établi par le dirigeant de l'entreprise mais également de la taille de l'entreprise,

⁵ Algerian Startup Fund, disponible en ligne sur : <https://startup.dz/>

Chapitre 2 : Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation ; référence à l'Algérie

car certaines entreprises détiennent moins de choix que d'autres et ne peuvent pas avoir accès au marchés financiers.

L'objectif de ce chapitre était de présenter les différents types de financement de l'entrepreneuriat de façon générale et de pouvoir déceler les types de financement de l'entrepreneuriat vert. Cependant, nous avons pu constater que les modes de financement classique ne peuvent pas être adaptés au financement de l'entrepreneuriat cela s'explique par la rigidité et les exigences des banques ainsi que la concurrence accrue au niveau des marchés financiers. En revanche, les modes de financement de l'innovation ou les financements alternatifs sont adéquats au financement de l'entrepreneuriat vert novateur.

Le chapitre suivant traite les modes de financements spécialement dédiés à l'entrepreneuriat vert ainsi que des différentes expériences dans le monde est en Algérie.

**Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur
de l'économie verte et sa problématique de
financement à travers les expériences dans le
monde et en Algérie**

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Introduction

L'entrepreneuriat vert comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents nécessite des investissements considérables que se soit dans le développement des technologies ou dans les infrastructures de base devant accueillir de type d'entrepreneuriat.

Cependant, l'économie verte considérée comme « une nouvelle économie » à l'instar de l'économie numérique, a connu des pratiques, de par le monde. Ces pratiques qui s'inspirent des fondements du développement durable et des grandes orientations des conférences mondiales, se voient contenues dans les différentes politiques publiques mises en place par plusieurs pays où le volet financement occupe une place centrale.

Ce chapitre ambitionne de traiter, dans un premier temps, l'analyse des expériences de quelques pays (les USA, le Canada, l'Allemagne, l'Italie et la Chine) considérés comme les pionniers en matière d'économie verte. Nous allons, à cet effet, examiner les politiques publiques consacrées aux mécanismes de développement de l'économie verte en mettant l'accent sur le financement des dynamiques entrepreneuriales « vertes » (Section 1).

Dans un second temps, nous mettrons en lumière, l'importance du financement de l'économie verte dans le cadre de l'innovation telle que développée précédemment (Section 2). L'objectif étant de voir les mécanismes de financement adaptés à l'économie verte pour dégager les spécificités de chaque innovation financière dans les dynamiques entrepreneuriales vertes.

Enfin, il sera opportun justement d'exposer un état des lieux sur la question du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie sachant que ce dernier est contenu dans les différentes politiques publiques initiées dans le cadre de l'économie verte (Section 3).

Section1:L'économie verte, une nouvelle préoccupation des politiques dans le monde: présentation de quelques expériences

La prise en compte de l'éco-activités et de la croissance est différente d'un pays à un autre. Cela est dû à l'absence d'un modèle économique standardisé de la croissance verte. C'est pourquoi tout au long de cette section, nous allons étudier l'expérience de certains pays en matière d'économie verte à savoir les politiques mises en place, les réalisations et les financements adaptés. A cet effet, nous avons choisi l'exemple des: Etats-Unis, le Canada,

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

l'Allemagne, l'Italie et la Chine. Ce choix est dicté par le fait que ces pays sont considérés comme les précurseurs en matière d'engagement à développer ces nouvelles activités considérées comme de nouveaux leviers de croissance économique.

1. L'économie verte aux USA: Un nouveau ressort de croissance économique durable?

Les Etats-Unis sont la première puissance mondiale, avec une forte croissance économique et un taux d'entrepreneuriat élevé. Dans ce point, nous allons étudier la vision des USA par rapport à l'économie verte ainsi que les différentes politiques mises en place. L'économie verte aux États-Unis regroupe les activités économiques qui ont pour objectif de diminuer l'impact négatif sur l'environnement et les ressources naturelles. Elle se base sur les industries qui utilisent des technologies propres, des énergies renouvelables et des pratiques responsables pour produire des biens et des services tout en limitant leur empreinte écologique (Aubertin, 2012).

En 2009, le gouvernement américain a lancé le programme « Green New Deal » mondial, dans le but de créer des emplois dans les industries vertes et renouvelables et stimuler l'économie et faire face aux enjeux du changement climatique aux Etats-Unis, mais aussi pour réduire la dépendance aux énergies fossiles ,après la crise de 2008. Ce programme a encouragé le développement des énergies renouvelables, telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne (Aubertin, 2012).

Les États-Unis sont considérés comme un leader mondial dans la production d'énergies renouvelables, en particulier dans les énergies solaire et éolienne. Comme le confirme le rapport de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) les énergies renouvelables présente 20% de la production d'électricité des États-Unis en 2020. Les énergies solaire et éolienne sont les principales sources d'énergie renouvelable avec une part de 9% chacune, suivies de l'hydroélectricité (7%) et de la biomasse (2%). Le rapport a souligné que la capacité installée en énergies renouvelables a augmenté de 16,2 gigawatts (GW) en 2020, par rapport à 2016 (EIA, 2021).

En outre, l'économie verte aux États-Unis a connu une augmentation des investissements dans le domaine des énergies renouvelables, la facilité de la mobilité électrique, les bâtiments écologiques et les technologies de l'information et de la communication durables.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Les États-Unis sont le deuxième pays au monde en termes d'investissements dans les énergies renouvelables, avec plus de 64 milliards de dollars investis en 2020 (EIA, 2021).

L'économie verte aux États-Unis a contribué également à la création d'emplois, avec près de 3,4 millions d'emplois dans les industries vertes en 2020.

Selon l'ONG l'Environmental Defense Fund agissant dans la protection de l'environnement, les salaires dans les industries vertes sont souvent supérieurs à la moyenne nationale, ce qui contribue à stimuler l'économie et à réduire l'inégalité des revenus (EDF, 2021).

D'après ces deux rapports, l'économie verte aux États-Unis est un secteur en pleine croissance qui contribue à la fois à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à la création d'emplois et à la croissance économique. Le développement de l'économie verte est considéré comme l'une des priorités pour les États-Unis pour lutter contre le changement climatique mais aussi créer une croissance économique verte et durable.

Le développement de l'économie verte aux USA s'explique par le fait qu'elle soit soutenue par les différentes politiques et engagement du gouvernement américain en faveur du développement d'une économie plus verte et durable, ainsi que par la demande croissante des consommateurs pour des produits et des services durables (OCDE, 2019).

Parmi les facteurs ayant favorisé l'économie verte nous pouvons citer:

- Le rôle important de l'État et les politiques publiques qui jouent un rôle crucial dans le développement de l'économie verte aux États-Unis. Les gouvernements fédéraux et locaux ont mis en place des réglementations environnementales strictes, des incitations financières et des programmes de soutien pour encourager les entreprises à adopter des pratiques durables (OCDE, 2019).
- Les États-Unis s'inscrivent dans une logique d'innovation technologique notamment dans les secteurs de l'énergie renouvelable. Les entreprises américaines se sont aperçues de l'importance des technologies vertes et sont devenues de ce fait les pionnières dans le développement de nouvelles technologies écologiques, ce qui a aussi contribué favorablement à la croissance verte aux USA (AIE, 2020) ;
- Les partenariats public et privé dans le financement des projets relatifs à l'économie verte. La recherche et le développement de nouvelles technologies est l'un des facteurs

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

ayant contribué au succès de l'économie verte aux Etats-Unis (OCDE, 2019) ; Les innovations financières sont en évolution aux Etats-Unis .Elles répondent aux besoins de financement de l'économie verte tels que les obligations vertes et les fonds d'investissement vert (Widloecher , 2015).

- L'implication et la prise de conscience des citoyens américains qui jouent également un rôle important et participe à la croissance de l'économie verte, cela poussent les entreprises à adopter des pratiques durables (Crétiéneau, 2010)

Aux États-Unis, il existe plusieurs politiques de soutien à l'économie verte telles que (Barbier, 2012) :

- Le crédit d'impôt pour les énergies renouvelables: le gouvernement fédéral accorde un Crédit d'impôt de 30% pour l'installation de panneaux solaires, d'éoliennes et d'autres formes d'énergie renouvelable ;
- La mise en œuvre du programme d'investissements dans les énergies propres telles que l'énergie solaire et éolienne, le stockage d'énergie, ainsi que dans les projets de transport propre, comme les véhicules électriques ;
- La réglementation environnementale de l'économie verte mise en place par les Agences gouvernementales, telles que l'Agence de protection de l'environnement qui élabore des règles et des normes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution ;
- Les différentes subventions pour la recherche et le développement de nouvelles technologies énergétiques et pour la recherche sur les impacts environnementaux.

Ces politiques sont mises en place pour soutenir et encourager une économie verte et réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le changement climatique.

Pour soutenir l'économie verte sensée réaliser une croissance durable, cette dernière se base sur les grandes orientations contenues dans les différentes politiques publiques des USA. Nous observons un programme très ambitieux avec des résultats probants du fait de la contribution de cette économie à générer de la richesse et des emplois dans le cadre du développement durable.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Pour mieux analyser ces résultats, nous passons au second point de cette section à la dynamique entrepreneuriale dans ce domaine, étant donné que les USA est un pays fortement libéral et qui favorise l'émergence des initiatives privées et innovantes.

1.1 L'entrepreneuriat vert aux Etats-Unis

Il exerce dans de nombreux secteurs de l'économie verte, tels que l'énergie renouvelable, la gestion des déchets, la production alimentaire durable, les technologies propres et l'efficacité énergétique. Il a pour objectif d'apporter de nouvelles solutions innovantes afin répondre aux défis environnementaux et sociaux, tout en créant des emplois et en stimulant la croissance économique.

Selon l'étude menée en 2020 par la Fondation Kauffman (principal centre de réflexion sur l'entrepreneuriat aux USA), environ 6% des nouvelles entreprises créées aux États-Unis en 2019 étaient liées à l'environnement ou à l'énergie propre. Ce qui montre que l'entrepreneuriat vert est un secteur en croissance aux États-Unis.

De plus, une étude menée par le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) en 2018 a démontré que les États-Unis ont le deuxième taux d'entrepreneuriat écologique le plus élevé parmi les économies développées, avec 4,4% des entrepreneurs déclarant que leur entreprise avait un impact positif sur l'environnement.

Ceci montre que l'entrepreneuriat vert est un secteur en évolution aux États-Unis, avec de nombreux entrepreneurs cherchant à créer des entreprises qui ont des répercussions positives sur l'environnement. Le gouvernement américain soutient également l'entrepreneuriat vert par le biais de politiques et de programmes de financement par exemple :

- Les différentes subventions et prêts accordés aux entreprises vertes par les différentes institutions telles que l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et le Small Business Administration (SBA). Quant au programme de subventions Small Business Innovation Research (SBIR), il offre des subventions pour aider les petites entreprises à développer des technologies innovantes qui peuvent contribuer à résoudre des problèmes environnementaux ;
- Les investisseurs privés, tels que les sociétés de capital-risque qui s'intéressent de plus en plus à l'entrepreneuriat vert aux États-Unis cherchent à investir dans des

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

entreprises qui ont un potentiel de croissance à long terme tout en ayant une incidence positive sur l'environnement (Parpaleix , 2019) ;

- Des organisations à but non lucratif et des groupes de défense de l'environnement travaillent également pour soutenir l'entrepreneuriat vert aux États-Unis, en fournissant des ressources et des conseils pour les entrepreneurs verts ;
- De nombreuses banques et institutions financières aux États-Unis octroient des crédits et des prêts pour les entrepreneurs verts. Ces prêts sont destinés pour le financement des projets du secteur de l'économie verte. Ceci est démontré par l'étude réalisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement.
- Le marché mondial du financement vert a atteint un montant record de 281 milliards de dollars en 2020, soit un taux de croissance de 9% par rapport à 2019. Les banques et les institutions financières ont été les principaux fournisseurs de ce financement, représentant plus de 80% du total (PNUE, 2021) ;
- Le financement participatif (crowdfunding) : qui est de plus en plus utilisé pour financer l'entrepreneuriat vert aux États-Unis (Widlowcher, 2015) ;
- Le programme de financement de l'innovation Clean Energy qui accorde des financements à faible taux d'intérêt pour aider les entreprises à installer des technologies d'énergie propre telles que des panneaux solaires ou des systèmes de chauffage et de refroidissement géothermiques (Widlowcher, 2015).

Nous constatons que le financement de l'entrepreneuriat vert aux États-Unis est assuré par diverses sources, allant du financement public au financement privé, et que le gouvernement américain et les investisseurs privés soutiennent également l'entrepreneuriat vert via des politiques et des programmes de financement. Ces programmes de financement sont conçus pour aider les entrepreneurs à financer leurs projets liés à l'environnement.

Nous distinguons bien que la dynamique entrepreneuriale aux USA est très développée en raison des politiques appliquées par le gouvernement. Ces dernières sont conçues de manière à développer de multiples sources de financements où l'innovation financière est assez poussée avec une panoplie d'instruments adaptés à ces nouvelles activités.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

2. L'économie verte au Canada: leader des énergies renouvelables

Le Canada est aussi l'un des pays qui s'est adapté aux principes de l'économie verte et à la croissance verte. Pour ce faire, le gouvernement canadien a également adopté des politiques et des programmes visant à encourager cette forme d'entrepreneur. Le Canada a approuvé plusieurs accords internationaux portant changement climatique et biodiversité, tels que l'Accord de Paris en 2016, qui vise à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C, ce qui a contribué à stimuler la croissance économique dite verte.

Le Canada est également considéré comme le chef de file mondial dans les énergies renouvelables avec une forte croissance dans les énergies éolienne et solaire, en particulier dans les provinces du Québec et de l'Ontario (Conférence des ministres de l'énergie et des mines, 2013).

Le Canada a adopté plusieurs programmes pour encourager la transition vers une économie verte et la réduction des émissions de gaz à effet de serre à savoir :

- L'application d'une tarification carbone pour encourager les entreprises et les consommateurs à réduire la consommation en énergies fossiles (Banque Mondiale, 2016) ;
- La création de fonds pour une économie à faibles émissions de carbone qui contribuent à la baisse des émissions de gaz à effet de serre et à la transition vers une économie à émissions de carbone faibles (Gouvernement Canada, 2022) ;
- Le Programme d'efficacité énergétique industrielle pour aider les entreprises à diminuer la consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre (Jurgensen, 2009) ;
- Le programme de financement des technologies propres qui offre des prêts à faibles taux d'intérêt aux entreprises qui développent des technologies propres et qui favorise l'innovation ;
- La Stratégie pancanadienne sur le climat lancée en 2016 pour lutter contre les changements climatiques comprend des mesures pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre, stimuler la croissance économique verte, et favoriser l'adaptation aux impacts des changements climatiques (Cop 22) ;

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Ces programmes sont gérés par différents ministères et organismes gouvernementaux, tels que Environnement et Changement climatique ; Ressources naturelles ; Innovation, Sciences et Développement économique et Infrastructures.

2.1 L'entrepreneuriat vert et son financement au Canada

Les firmes canadiennes sont de plus en plus conscientes de l'impact environnemental et s'engagent dans des activités environnementales et écologiques tout en innovant pour créer des solutions durables (NADI, 2019).

Le gouvernement canadien a mis en œuvre des programmes pour soutenir les entreprises vertes, les incubateurs et les accélérateurs, et encourager les investissements dans les entreprises durables. Le financement de l'entrepreneuriat vert au Canada est un enjeu important pour le développement de ce secteur en pleine croissance.

Les entreprises vertes ont souvent besoin de financements spécifiques pour développer des technologies propres, implémenter des pratiques durables, ou encore pour investir dans des projets verts économiquement viables.

Pareil qu'aux USA, le Canada a appliqué différents programmes de financement pour soutenir et développer l'entrepreneuriat vert tels que le Fonds pour une économie verte du gouvernement du Québec qui soutient les entreprises dans la transition vers une économie plus verte ; le Programme d'innovation énergétique du ministère : Ressources naturelles Canada qui finance des projets de recherche et développement dans les énergies propres (Arbour, 2017) ;

Les entreprises vertes au Canada sont également financées par des investisseurs privés tels que des fonds de capital-risque, des sociétés d'investissements, et des business Angels, qui cherchent à soutenir des entreprises dans le domaine de l'environnement.

En outre, des banques ou des institutions financières accordent des prêts avec des conditions favorables, telles que des taux d'intérêt réduits ou des périodes de remboursement plus longues.

Le financement de l'entrepreneuriat vert au Canada est un enjeu important, mais il existe plusieurs mécanismes de financement innovants pour soutenir et encourager les entreprises qui s'interviennent dans le cadre de l'économie verte.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

3. L'Allemagne: un pays pionnier en matière d'économie verte

L'Allemagne, tout comme les USA et le Canada, est l'un des premiers pays européens à s'engager dans la croissance verte faisant l'un de ses principaux piliers économiques (Widloecher, 2015). La décision de sortir du nucléaire a conduit le gouvernement allemand à développer les énergies renouvelables et à les placer au cœur de la politique énergétique du pays (Banque Mondiale, 2013).

En 2010, l'Allemagne a pris l'initiative «Energiewende »pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles et augmenter la part des énergies renouvelables. Cette transition nécessite des investissements massifs, la rénovation des bâtiments pour les rendre moins consommateurs d'énergie et une baisse des émissions de gaz à effet de serre (Widloecher, 2015).

Pour soutenir et stimuler l'économie verte en Allemagne un certain nombre de politiques sont installées telles que l'investissement dans les technologies vertes pour encourager la transition vers l'économie verte.

L'Allemagne a également adopté des politiques de gestion des déchets pour réduire la quantité de déchets produits et encourager le recyclage. Les politiques implémentées ont contribué à la croissance de l'économie verte en Allemagne. En 2019, l'activité des énergies renouvelables emploie environ 300 000 personnes en Allemagne, et a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 35 % par rapport au niveau de 1990 (AIE, 2019).

L'Allemagne dispose plusieurs mécanismes de financement pour stimuler l'économie verte. Ces mécanismes ont permis de dynamiser la croissance des énergies renouvelables et d'autres industries vertes en Allemagne :

- Les subventions et les incitations fiscales pour faciliter les investissements dans les technologies vertes. Les entreprises bénéficient d'incitations fiscales pour les investissements verts (Widlowcher , 2015) ;
- La création des fonds de financements spécifiques pour les entreprises qui développent des technologies vertes. Par exemple, le Fonds pour l'innovation énergétique finance des projets de recherche et développement dans les énergies renouvelables (Widlowcher, 2015) ;

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

- Comme aux USA, les obligations vertes sont un mécanisme de financement qui soutient l'économie verte en Allemagne. Par ailleurs, l'Allemagne est un leader mondial dans le marché des obligations vertes d'après le Climat Bonds Initiative, (organisme indépendant qui évalue le marché des obligations vertes). En 2019, l'Allemagne a émis pour 11,2 milliards dollars d'obligations vertes, ce qui représente environ 20% du marché mondial des obligations vertes. En outre, le marché des obligations vertes en Allemagne est en constante croissance, avec une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente (CBI, 2020);
- Les banques allemandes octroient des prêts à faibles taux d'intérêt pour les projets verts. Ces prêts sont destinés à financer des projets verts. A cet effet, certaines banques allemandes, telles que la KfW Bankengruppe et la Deutsche Bank, ont développé des produits financiers spécifiques pour le financement de l'entrepreneuriat vert. A titre d'exemple, la KfW Bankengruppe octroie des prêts à faibles taux d'intérêt pour les projets d'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, ainsi que des subventions pour les projets innovants. La Deutsche Bank a lancé une initiative pour soutenir les entreprises qui investissent dans des projets de développement durable et offre des services de conseil aux clients qui cherchent à améliorer leur performance environnementale (Greenpeace, 2019) ;
- Le financement participatif (crowdfunding) est aussi une source de financement pour les projets verts en Allemagne.

L'économie verte en Allemagne est caractérisée par un fort engagement du gouvernement et des entreprises pour la protection de l'environnement et la promotion de l'innovation technologique en faveur de la transition énergétique. L'Allemagne est en effet l'un des leaders mondiaux dans la production d'énergie renouvelable et dans la mise en place de politiques en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

A cet effet, l'Allemagne est considéré comme un pays pionnier en matière d'économie verte, avec une forte volonté politique et un engagement du secteur privé pour la transition énergétique et la protection de l'environnement.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

3.1 L'entrepreneuriat vert en Allemagne: Une dynamique en nette évolution

L'entrepreneuriat vert en Allemagne est une activité développée et dynamique et elle est d'ailleurs, considérée comme un moteur de l'économie verte allemande. De nombreuses entreprises allemandes adhèrent à l'innovation en matière de technologies vertes et de développement durable.

L'entrepreneuriat vert en Allemagne est également soutenu par le gouvernement à travers des subventions et des programmes d'encouragement. Par exemple, le programme "EXIST Gründerstipendium" soutient les start-ups vertes et les aide à développer leurs entreprises. Ce programme subventionne les start-ups vertes en matière de financement de formations et d'accompagnement pour aider les entrepreneurs verts à développer leurs projets (Widlowcher, 2015).

Le gouvernement allemand contribue fortement au financement de l'entrepreneuriat vert en Allemagne, en offrant des subventions et des mesures incitatives pour soutenir les start-ups vertes, comme le programme "Entrepreneurial Green Start-up Programme" lancé par le Ministère fédéral de l'économie et de l'énergie. Les subventions et les financements accordés par les différents ministères et organismes gouvernementaux soutiennent également l'innovation verte et l'entrepreneuriat vert (Widlowcher, 2015).

En plus des politiques publiques, l'entrepreneuriat vert en Allemagne est soutenu par une forte culture et esprit de l'innovation et sa capacité à développer de nouvelles technologies. Mais aussi d'un écosystème entrepreneurial favorable avec de nombreux incubateurs, et centre de recherche dédiés aux entreprises vertes. Par ailleurs, la prise de conscience des consommateurs des enjeux environnementaux engendre la demande de création d'un marché de l'environnement. Cela crée des opportunités d'affaires pour les entrepreneurs verts (Widlowcher, 2015).

4. L'économie verte en Italie: leader dans la production des énergies renouvelables

L'Italie est parmi les pays ayant accordé un intérêt aux questions environnementales et à la croissance verte. Pour ce faire, le Ministère de l'Environnement, de la Préservation du territoire et de la Mer italien a exposé un plan afin d'atteindre l'objectif fixé par l'Union européenne pour 2020 (Leconte, 2009).

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

L'Italie est l'un des leaders mondiaux dans la production d'énergies solaire et éolienne, avec une capacité installée de 20,8 GW en 2020. Cela représente une part importante de la production d'énergie renouvelable en Italie, cela nous laisse dire que le Pays s'est engagé sur la voie de la transition énergétique. Ce secteur de l'économie verte est en croissance et offre des opportunités pour les entreprises qui cherchent à développer des solutions durables dans les activités l'agro-alimentaire (AIE, 2020).

Le Ministre de l'Environnement a organisé des États Généraux de l'Économie Verte à la suite de la conférence de Rio + 20, mettant en avant l'importance de l'économie verte et les moyens financiers pour la développer. Ces États Généraux ont conduit à la mise en lumière de dix filières stratégiques, comprenant l'éco-innovation, le recyclage des matériaux, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les services environnementaux, la mobilité, l'agriculture biologique, la finance et la taxation, ainsi que la gestion de l'eau. Une feuille de route italienne a ensuite été élaborée pour guider le pays dans la transition vers une économie verte. (Widloecher, 2015).

L'Italie a conçu des politiques de soutien pour le recours aux énergies renouvelables, telles que les énergies solaire et éolienne, avec comme objectif 28% d'énergie renouvelable de la consommation finale d'énergie d'ici 2030 (AIE, 2021).

Le gouvernement italien a également créé des initiatives pour promouvoir l'investissement dans les entreprises vertes, telles que : le Fonds national pour l'innovation verte et le Fonds national pour l'économie circulaire (Leconte, 2009).

4.1 L'entrepreneuriat vert en Italie axé sur les productions propres et la consommation durable

L'entrepreneuriat vert est un secteur en croissance en Italie, la densité des entreprises italiennes engagées dans des projets et des activités liés à la durabilité environnementale et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre est considérable.

Selon l'étude réalisée par le Global Entrepreneurship Monitor (GEM), le pourcentage d'entreprises impliquées dans l'entrepreneuriat vert en Italie est passé de 4,4% en 2013 à 5,9% en 2019. Cela représente une augmentation significative de l'engagement entrepreneurial vert en Italie, même si le taux reste relativement faible par rapport à d'autres pays européens.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Cette étude a également révélé que les jeunes entrepreneurs italiens sont engagés dans une dynamique entrepreneuriale verte. Mais aussi que les femmes représentent une part importante des entrepreneurs verts en Italie, avec 35% des entrepreneurs verts étant des femmes en 2019. De plus, les jeunes entrepreneurs (entre 18 et 34 ans) sont les plus engagés dans l'entrepreneuriat vert par rapport aux autres catégories d'âge.

La gestion de déchets est aussi un domaine important de l'entrepreneuriat vert en Italie, qui possède des entreprises spécialisées dans la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets qui sont soutenues par le gouvernement italien, ayant mis en place des politiques favorables pour réduire les déchets et promouvoir le recyclage (Bertolini, & al , 2008).

L'industrie de la mode en Italie est également engagée dans des initiatives de durabilité environnementale, avec des entreprises spécialisées dans les textiles durables, les vêtements écologiques et les pratiques de production respectueuses de l'environnement. Des marques italiennes renommées telles que Gucci, Prada et Armani ont adopté des pratiques durables et des matériaux respectueux de l'environnement dans leur production (BEI, 2022).

Nous pouvons constater, à cet effet, que l'entrepreneuriat vert en Italie est stimulé par le gouvernement italien et ce grâce aux subventions et des prêts à taux préférentiels en faveur des entreprises vertes d'une part, des programmes de formation et de conseil pour les entrepreneurs verts, d'autre part. (Widloecher, 2015).

Le gouvernement italien a créé des mécanismes pour soutenir les entreprises vertes sur le marché. Il a accordé des subventions pour les entreprises qui développent des technologies propres et des avantages fiscaux pour les entreprises qui investissent dans les énergies renouvelables. Sans oublier l'importance des banques italiennes qui offrent des prêts à taux d'intérêt avantageux pour les projets verts. Suite à ce qui a été avancé, nous constatons que l'Italie accorde une attention particulière à l'entrepreneuriat vert et à la croissance verte.

5. L'économie verte en Chine: leader de l'économie circulaire

L'économie verte représente un important enjeu en Chine en raison de la pollution et de la dégradation de l'environnement. La Chine fait aussi partie des pays ayant signé les Accords de Paris relatif au changement climatique et elle s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

A cet effet, les pouvoirs publics chinois ont introduit des mesures pour développer l'économie verte et l'économie circulaire en favorisant le recyclage et la réutilisation des matières premières.

En 2013, la Chine a mis en œuvre un plan d'actions pour lutter contre la pollution atmosphérique appelé : "Plan d'action pour la prévention et le contrôle de la pollution atmosphérique». Il a pour objectif de réduire les émissions de polluants atmosphériques tels que les particules fines, le dioxyde de soufre et l'oxyde d'azote, tout en promouvant les énergies renouvelables (Aurez, & Georgeault, 2016).

En 2016, la Chine a publié son 13^{ème} plan quinquennal pour le développement économique et social (2016-2020), qui a mis l'accent sur la croissance verte et la réduction de la pollution. Le plan quinquennal a arrêté des objectifs ambitieux pour la réduction des émissions de carbone, promouvoir les énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Il a également prévu des investissements dans les secteurs clés de l'économie verte, tels que les énergies renouvelables, la sauvegarde de l'environnement et la baisse des émissions de carbone (Aurez, & Georgeault, 2016).

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) souligne que la Chine a produit plus de 30% des énergies solaire et éolienne mondiale en 2020. La Chine a augmenté sa capacité de production d'énergie renouvelable plus rapidement que tout autre pays dans le monde en 2020, en ajoutant près de 136 gigawatts (GW) de capacité d'énergie renouvelable. Cela représente une augmentation de 60% par rapport à l'année précédente, selon l'Agence Internationale de l'Energie.

En matière du financement, le gouvernement chinois a créé des fonds de développement de l'économie verte pour financer des projets verts, ainsi que des subventions et des avantages fiscaux pour encourager les entreprises à investir dans des technologies propres. En plus, la Chine a mis en place un système de quotas d'émission de carbone pour les entreprises industrielles, afin de les encourager à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre (Chane, 2018).

Il est important de noter que la finance verte en Chine est considérée comme un pilier essentiel de la croissance de l'économie verte. Par ailleurs, la Chine a émis des obligations

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

vertes pour un montant considérable de 37 milliards de dollars en 2016, ce qui représente plus d'un tiers des émissions mondiales d'obligations vertes.

La Chine a également mis en place un certain nombre de mesures pour encourager la finance verte, notamment en établissant des normes pour les obligations vertes, en créant des fonds de financement vert et en offrant des avantages fiscaux aux entreprises qui investissent dans des projets verts. La Banque populaire de Chine a lancé des programmes pour encourager les banques à accorder des prêts verts et insérer les considérations environnementales dans leur processus de prise de décision pour le financement du projet (Chane, 2018).

Ces différentes expériences ont montré le rôle crucial que peut jouer les politiques et les mécanismes mis en place par les Etats pour le développement et le soutien de l'économie verte et la croissance verte, mais aussi l'importance de l'émergence de nouveaux instruments de financement de manière à développer l'économie verte et l'entrepreneuriat vert.

A cet effet, la section suivante traitera des différents instruments de financement de l'économie verte et de l'entrepreneuriat vert. La réussite du développement de la croissance verte dans ces pays dépend des incitations et instrument publique, la création du marché de l'environnement dépend de l'Etat.

Section 2: Le financement de l'économie verte: vers une nouvelle approche innovante et adaptative

L'application de l'économie verte nécessite des investissements considérables et innovants que se soit dans le développement des technologies, des infrastructures que des pratiques écologiques en général, ce qui nécessite bien évidemment des financements appropriés.

La présente section, met l'accent sur la problématique du financement de l'économie verte qui représente un important enjeu pour le développement de cette économie durable et respectueuse de l'environnement.

1. La finance verte: Un nouveau concept en émergence

La finance verte, appelé aussi finance durable ou finance responsable, est une branche de la finance qui se concentre sur l'investissement dans des projets et des entreprises qui ont des

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

conséquences positives sur l'environnement et la société (deux composants du développement durable). Son objectif est de promouvoir des investissements qui sont à la fois durables et rentables (le pilier économique du développement durable), et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (Frimousse, 2021).

Cette nouvelle forme de finance a pour objectif d'encourager les projets qui s'insèrent dans l'entrepreneuriat vert : l'investissement dans les énergies renouvelables, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, les transports durables, la préservation de la biodiversité... L'objet de la finance verte et le verdissement de la finance est de fournir les instruments de financement appropriés pour réorienter l'investissement vers une économie bas carbone (Bureau & Janci, 2015).

Mais aussi de favoriser une croissance économique verte et durable, en s'assurant que les projets et les entreprises qui reçoivent des investissements ont un effet positif sur l'environnement et la société, tout en offrant des rendements financiers solides. Il est vrai que la finance verte est un concept en émergence mais il est en croissance que ce soit d'un point de vue théorique que pratique.

En vue de la prise en compte des enjeux du réchauffement climatique, de nombreux pays tels que les pays cités au préalable, s'engagent dans une logique de croissance économique verte.

Les gouvernements et les institutions de financement sont les principaux acteurs impliqués dans la vulgarisation et l'application de la finance verte, à travers les incitations financières pour les investisseurs et la publication de réglementations et de règles qui favoriseraient des démarches environnementales (Widloecher, 2015).

La finance verte regroupe un ensemble d'instruments ainsi que de produits financiers innovants et adaptés en faveur d'une croissance verte et durable. Parmi ces instruments nous pouvons citer les suivants (Ansidei et Noam , 2021) :

– Les obligations vertes (green Bonds)

Ce sont des titres de créance émis par des entreprises, des gouvernements ou des institutions financières pour financer des projets verts tels que les énergies renouvelables, la gestion des déchets... Les différences entre obligations vertes et des obligations traditionnelles, réside dans la nature des fonds levés qui sont affectés à des projets respectueux de

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

l'environnement (Berger, 2017). Comme nous l'avons vu au préalable avec les expériences étrangères, cette forme de financement contribue remarquablement au financement et au développement de l'entrepreneuriat vert.

– Les prêts verts

Ce sont des prêts destinés à financer des projets qui ont un effet positif sur l'environnement. C'est un instrument de la finance durable (Ansidei, & Leandri, 2021). Ces prêts sont caractérisés par des conditions plus favorables que les prêts classiques destinés à l'entrepreneuriat vert, telles que les taux d'intérêt bonifiés ou encore des garanties proposées par l'Etat pour stimuler l'entrepreneuriat vert.

– Fonds d'investissement socialement responsables(ISR)

Les fonds ISR sont des Fonds d'investissement qui respectent des facteurs sociaux et environnementaux. Ils peuvent également inclure des entreprises qui cherchent des alternatives à des problèmes sociaux ou environnementaux, comme la lutte contre le changement climatique. Les fonds ISR peuvent investir dans des actions, des obligations et d'autres instruments financiers(Demoustiez&Bayot,2005).D'après Renneboog et al (2008, p. 1723), « l'ISR applique, à la différence des investissements de type conventionnel, un jeu de filtres d'investissement pour sélectionner ou exclure des actifs basés sur des critères écologiques, sociaux, de gouvernance d'entreprise ou encore éthiques, et s'engage également dans la communauté locale et dans l'activisme actionnarial ». Cette définition résume les principales caractéristiques des fonds d'investissement socialement responsables. En effet, cet instrument de la finance durable applique un ensemble de sélections d'investissement pour sélectionner ou exclure des actifs en fonction de critères ESG, ce qui les distingue des investissements classiques qui ne prennent pas compte de ces critères. Ces sélections d'investissement peuvent inclure des critères environnementaux, sociaux, de gouvernance d'entreprise ou éthiques, qui identifient les entreprises, intègrent des pratiques responsables et durables. Les investisseurs socialement responsables peuvent ainsi choisir de ne pas investir dans des entreprises qui ont des pratiques ayant une incidence négative sur l'environnement.

Cette catégorie de Fonds peut avoir des impacts positifs sur la société et l'environnement en encourageant les entreprises à adopter des pratiques plus durables et responsables, et donc un instrument de financement de l'entrepreneuriat vert.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Nous citons en exemple, le fonds BlackRock Impact Bond Fund qui est un fonds et géré par BlackRock aux États-Unis et investit dans des obligations émises par des entreprises et des gouvernements qui ont un effet positif sur la société et l'environnement. Il se concentre notamment sur des secteurs de l'économie verte tels que les énergies renouvelables, la santé et l'éducation. BlackRock joue également un rôle important dans le développement et l'avancement des pratiques d'investissement responsable et durable.

Ce Fonds d'investissement considère que les entreprises qui prennent en compte les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans leur stratégie ont un meilleur potentiel de croissance à long terme (BlackRock, 2021).

Dans cette optique, BlackRock a développé une plateforme ESG en 2019 appelée Aladdin Climate, qui permet aux investisseurs d'identifier les risques et les opportunités liés au changement climatique dans leurs portefeuilles. De plus, la société a également lancé des Fonds d'investissement socialement responsables qui investissent dans des entreprises ayant des pratiques durables en matière environnementale, sociale et de gouvernance (BlackRock, 2021).

De plus, le BlackRock a également signé des accords internationaux, tels que les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies, pour développer les pratiques d'investissement responsable et durable dans le monde (BlackRock, 2021).

– Fonds de capital-risque

Les Fonds de capital-risque spécialisés dans la finance verte investissent dans des startups qui développent des technologies et des solutions innovantes pour répondre aux objectifs de l'économie verte et faire face aux défis environnementaux. Ces entreprises peuvent axées sur les domaines de l'économie verte peuvent avoir des conséquences positives sur la croissance économique verte (Frimousse & Peretti, 2021).

Il existe de nombreux fonds de capital-risque vert dont l'objectif de financer les start-up et les entreprises vertes. Nous pouvons citer à titre d'exemple Clean Energy Venture Group c'est un fonds de capital-risque américain qui finance les technologies propres et les énergies renouvelables, ainsi que sur les entreprises qui fournissent des solutions pour diminuer l'incidence environnementale des industries traditionnelles telles que l'agriculture et la construction (Koubaa, 2017).

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Suite à ce qui était avancé, nous constatons que la finance verte comporte des instruments pouvant contribuer remarquablement à la croissance économique verte et au financement de l'entrepreneuriat vert. Les principaux acteurs à savoir : Les gouvernements, les banques et les investisseurs institutionnels affichent une certaine volonté pour le développement des instruments de la finance verte en faveur de l'entrepreneuriat vert.

Notons, enfin, que ces instruments sont mis en place pratiquement dans tous les systèmes bancaires et financiers ayant développés l'économie verte comme secteur pouvant enclencher une croissance durable et notamment dans les pays analysés plus haut.

2. L'importance du financement de l'éco-activités

Le financement de l'économie verte est important pour atteindre les objectifs du développement durable et une croissance économique verte respectueuse de l'environnement ainsi que la lutte contre le réchauffement climatique.

Le financement de l'économie verte est nécessaire pour permettre aux entreprises de développer de nouvelles technologies propres, d'appliquer des pratiques durables et d'investir dans des projets dans différents secteurs de l'économie verte. Ces investissements contribuent à la création de richesses et d'emplois.

C'est pourquoi, il est important de mobiliser des financements publics et privés, et de mettre en œuvre des politiques et des incitations qui encouragent les investisseurs à soutenir l'économie verte. Les gouvernements peuvent jouer un rôle important en fournissant des subventions, des prêts et des garanties pour les projets d'énergie renouvelable et de gestion des déchets, en fixant des objectifs et des normes environnementaux, et en promouvant des initiatives de développement durable. Cependant, étant donné sa spécificité, cette finance ne remet pas en cause, bien entendu, les instruments contenus dans la finance standard. Les institutions chargées de mettre en œuvre les principes de développement durable et de l'économie verte ont tenté de donner les caractéristiques spécifiques de cette finance.

2.1 Le financement de l'économie verte selon le PNUE

Le rapport du PNUE de 2011 indique que pour permettre une croissance économique verte, un financement important à long terme est essentiel pour soutenir les différentes activités liées à l'économie verte. Le rapport estime qu'un investissement annuel de 1300

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

milliards de dollars américains (équivalent à 2% du PIB mondial) serait nécessaire d'ici 2050 (PNUE, 2011).

D'après ce rapport ces fonds devraient provenir des financements publics et des budgets gouvernementaux. Le secteur privé peut considérablement contribuer à cela. Ces sommes peuvent également provenir des économies réalisées par les gouvernements à travers la mise en place de politique permettant une meilleure gestion des ressources, ainsi que les subventions à des secteurs durables.

De plus, Selon le PNUE en 2011, l'apparition de nouveaux mécanismes de financement verts est cruciale. Les banques, compagnies d'assurance, institutions financières internationales et marchés financiers jouent un rôle clé dans le transfert des capitaux vers les secteurs verts de l'économie.

Pour ce faire, les banques ont la capacité de proposer des prêts à taux d'intérêt réduits pour les investissements dans les activités de l'économie verte. Les compagnies d'assurance peuvent encourager les entreprises à adopter des pratiques durables en offrant des primes d'assurance plus basses aux entreprises qui réduisent leur empreinte carbone. La Banque mondiale, peut offrir des financements à faible coût pour les projets de développement durable dans les pays en développement. Les marchés financiers peuvent fournir des incitations financières aux entreprises qui adoptent des pratiques durables en offrant des investissements verts (PNUE, 2011).

Ce rapport a mis en relief l'importance des gouvernements dans la conception des politiques visant à sécuriser et augmenter les investissements verts en encourageant le développement de services, techniques et technologies compatibles avec les principes du développement durable. Pour y parvenir, il est impératif d'avoir un système financier stable. (PNUE, 2011).

Parmi les types de financement émergents proposés par le PNUE on retrouve : lors de la 16ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Cancún en 2010, le Fonds Vert pour le Climat a été créé. Les pays développés se sont engagés à verser annuellement 30 milliards de dollars américains à ce fonds d'ici 2012 et à élaborer un plan conjoint pour collecter 100 milliards de dollars américains supplémentaires par an à partir de 2020 (PNUE, 2011).

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

La Convention sur la diversité biologique inclut des mécanismes de financement tels que le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Fonds pour la mise en œuvre du Protocole de Nagoya.

D'après le PNUE, pour répondre aux besoins de financement nécessaires à la croissance économique verte, des investissements supplémentaires seront requis en plus des efforts actuels qui représentent 2% du PIB mondial par an sur la période s'étalant de 2010 à 2050. (PNUE, 2011).

2.2 Les mécanismes de financement de l'économie verte

Il est important d'implémenter des financements adéquats dans le but de favoriser le développement de l'économie verte et l'entrepreneuriat vert.

Les programmes de financement de l'économie verte sont des initiatives mises en place pour mobiliser des fonds et investir dans des projets visant à réduire l'impact environnemental tout en favorisant la croissance économique durable. Voici quelques exemples de programmes de financement de l'économie verte qui ont été induits des différentes conférences internationales que l'on peut synthétiser dans ce qui suit :

– Fonds vert pour le climat

Il s'agit d'un Fonds créé en 2010 dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies lors de la COP 16 sur les changements climatiques. Ce mécanisme de financement est conçu pour aider les pays en développement à lutter contre le réchauffement climatique et ce par le financement des projets liés à l'économie verte (Fauchaux, & Frémeaux, 2015).

Le Fonds vert pour le climat (FGC) est considéré comme l'un des principaux mécanismes de financement déduit de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique permettant la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

– Initiative Finance Climat

C'est une initiative lancée par la Banque Mondiale dans le but de faire face aux enjeux du changement climatique. Elle cherche à mobiliser des financements pour soutenir des projets verts dans les pays en développement. A cet effet, les banques, les institutions financières encouragent l'investissement dans l'entrepreneuriat vert et à faible taux d'émission

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

de carbone dans les pays en développement. Elle fournit des financements, des connaissances techniques et des recommandations stratégiques afin de soutenir le développement de projets verts. L'IFC vise également à encourager les politiques et les réglementations en faveur des projets à faible émission de carbone et adaptables au changement climatique (Banque Mondiale, 2021)

Ce fonds pour le climat est aussi l'un des principaux acteurs de financement des projets liés au climat. Depuis sa création en 2010, il a mobilisé plus de 23 milliards de dollars de financements privés pour des projets climatiques à travers le monde (Banque Mondiale, 2021).

– Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

C'est un mécanisme de financement international qui finance les projets verts. Il a pour objectif de protéger l'environnement mondial et promouvoir l'économie verte dans les pays en développement. Ce Fonds est créé en 1991. Il est considéré comme un important bailleur de fonds à l'international pour l'environnement, avec plus de 20 milliards de dollars de financement de projets dans plus de 170 pays (African Development Bank, 2022) Ses objectifs comprennent la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, la prévention de la dégradation des terres, la réduction de la pollution chimique et la promotion de l'économie verte (African Development Bank, 2022).

– Les Banques de développement durable

Le secteur bancaire voit de plus en plus d'opportunité dans les activités de l'économie verte. A cet effet, dans le cadre des innovations financières de nouveaux instruments de financement bancaire sont apparus pour répondre aux exigences de l'économie verte (Dannon, Dumoulin, & Vernier, 2011).

Par ailleurs plusieurs banques de développement ont créé des programmes de financement pour soutenir des entreprises et des projets qui contribuent à la transition vers une économie plus verte et plus durable. A titre d'exemple la Banque de développement du Canada (BDC) créée en 1944, dont l'objectif est de soutenir les entrepreneurs canadiens dans leur croissance et leur développement, en mettant un accent particulier sur les enjeux environnementaux et sociaux (BDC, 2021).

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Ces programmes de financement visent à lever des ressources financières pour soutenir des projets durables qui peuvent contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver la biodiversité, protéger les ressources naturelles et promouvoir le développement économique durable.

Nous voyons bien là que les rencontres internationales consacrées au développement durable et ses enjeux ont intégré concrètement la dimension de la finance verte et durable via les multiples institutions que nous venons de présenter. Ces financements dédiés à la réalisation des objectifs du développement durable où les mécanismes de financements sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau N°2: Mécanismes de financement pour une conservation des écosystèmes mondiaux

Mécanismes	Description
Fonds pour l'environnement mondial (GEF-Global Environmental Facility)	Mécanisme multi-bailleurs de fonds visant à aider les pays en développement à faire face aux coûts supplémentaires des changements climatiques, de la politique internationale, de la réduction de la couche d'ozone, de la dégradation des terres, des coûts pour la réduction de la pollution organique et pour promouvoir la Diversité biologique
Système de paiement international des services écosystémiques (IPES – International payment for ecosystem services)	Mécanisme mondial de transferts des bénéficiaires des services écosystémiques vers ceux qui les conservent.
Plan de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts	IPES spécifique visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dus à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) dans les pays en développement.
Système international d'échange-et-enchère de carbone (Global carbon cap and auction systems)	Allocation d'une partie des fonds recueillis à partir d'un système d'échange-et-enchère des émissions de CO ₂ entre les pays riches
Taxe carbone	Allocation d'une partie des fonds collectés à partir de taxes sur les émissions de CO ₂ dans les pays riches.
Taxe sur les transactions financières	Taxes perçues sur la vente de certains actifs financiers, tels que les actions, les obligations ou les contrats à terme.
Taxe sur les transactions en devises	Taxes appliquées aux transactions de change
Fonds de financement international (IFF-International Finance Facility)	Mobilisation de financements sur les marchés internationaux des capitaux en émettant des obligations à long terme remboursées par les pays donateurs.
Taxes sur les voyages en avion ou sur le carburant	Taxes appliquées aux ventes de billets d'avion ou au kérosène utilisé
Taxes sur le commerce des armes	Taxes à l'exportation pour la vente d'armement

Source: Barbier, 2012, op.cit

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Le tableau ci-dessus synthétise les différents mécanismes de financement des projets relatifs à l'économie verte et au développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique. Ces différents mécanismes de financement sont utilisés pour soutenir la conservation des écosystèmes mondiaux en fournissant des ressources financières pour les projets verts, la recherche scientifique, le développement de politiques environnementales.

2.3 Les instruments émergents pour le financement de l'entrepreneuriat vert

L'entrepreneuriat vert est un secteur en pleine croissance qui cherche à créer des entreprises qui ont un effet positif sur l'environnement tout en étant rentables. Pour financer ces entreprises, de nouveaux instruments ont émergé pour y remédier à savoir :

– Les subventions gouvernementales

Les gouvernements proposent des subventions et des programmes de financement spécifiques pour encourager l'entrepreneuriat vert. Les subventions peuvent être destinées à la recherche ou au développement, à l'élaboration de projets et l'achat d'équipements, etc.

Ces subventions constituent des soutiens financiers au profit des entrepreneurs qui s'engagent dans des activités vertes (Midler, & Méric 2013).

A ce titre, la plupart des pays mettent en place dans leurs politiques publiques un système des subventions pour accompagner les entrepreneurs verts tels que pratiqué d'ailleurs en Algérie.

– Les investisseurs privés

Comme nous l'avons vu au préalable avec les expériences de certains pays développés, les investisseurs privés tels que les Business Angels et le Fonds de capital-risque sont des instruments de financement ayant une contribution remarquable dans le développement de l'entrepreneuriat vert. Ces investisseurs financent les entreprises innovantes et à fort potentiel de croissance dans le secteur de l'entrepreneuriat vert.

– Les prêts bancaires

Les banques jouent un rôle important dans le financement des entreprises vertes. Les prêts bancaires peuvent permettre aux éco-entreprises d'investir dans des équipements et des technologies respectueuses de l'environnement, en prenant en considération les risques liés aux activités écologique (Zeng & Chen, 2018).

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

– Le financement participatif ou crowdfunding

Ce mode de financement alternatif est de plus en plus répandu pour le financement de l'entrepreneuriat vert. Les plates-formes de crowdfunding permettent aux éco-entrepreneurs de collecter des fonds auprès de nombreuses personnes, à des taux d'intérêt avantageux (Flamini & al, 2018).

Il est important pour les entrepreneurs verts de choisir les méthodes de financement qui correspondent à leurs besoins et à leur stade de développement, tout en gardant à l'esprit leur mission environnementale.

Au total, il existe plusieurs instruments et mécanismes de financement de ces activités réputées innovantes et qui sont en perpétuelle évolution. C'est ainsi que l'analyse de ces instruments nous a aidés également à comprendre la complexité de ce nouveau type de financement adapté tel que pratiqué dans le monde et dans les pays disposant d'une grande expérience dans ce domaine.

Dans la dernière section de ce chapitre, nous tenterons de voir la réalité de l'économie verte et son financement en Algérie.

Section3:L'économie verte et son financement en Algérie: état des lieux

La présente section traite de la question du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie. Nous allons montrer, pourquoi doit-on développer une économie verte en Algérie ainsi que les enjeux de l'entrepreneuriat vert en Algérie, le cadre juridique et réglementaire de l'économie verte en Algérie (politique de développement durable), l'expérience algérienne en matière de financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie.

L'économie verte en Algérie est un enjeu important pour le développement du pays ainsi que pour réduire la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles. L'Algérie a pris des mesures pour promouvoir l'économie verte, telles que la création d'un ministère de l'environnement et à l'énergie renouvelable, la mise en œuvre d'une politique de développement des énergies renouvelables, et la ratification de l'Accord de Paris sur le climat.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

1. Ajustement du cadre juridique et institutionnel aux exigences de l'économie verte en Algérie

En Algérie, les effets négatifs liés au réchauffement climatique, l'augmentation continue des cours de l'énergie et l'épuisement des ressources naturelles imposent la promotion d'une économie verte et inclusive. Pour ce faire, l'institutionnalisation d'une réglementation relative à l'environnement s'avère nécessaire, cela concrétise l'orientation et l'intérêt des pouvoirs publics à l'économie verte. En effet, la mise en place d'un cadre réglementaire dans le domaine de l'environnement en Algérie représente un atout considérable pour le développement de l'économie verte en Algérie, c'est même une nécessité. La réglementation joue un rôle majeur, vu que cela peut avoir même un impact sur les décisions économiques. Comme nous l'avons vu avec les expériences des pays étrangers, l'adoption d'une réglementation et d'une législation relative à l'environnement a favorisé l'émergence ainsi que la promotion de l'économie verte aux Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Italie et la Chine. Par conséquent, la mise en place d'un cadre juridique, institutionnel et réglementaire ont permis à l'Algérie, à l'instar des autres pays, de s'inscrire dans la logique du développement de l'économie verte et sa promotion.

Pour procéder au verdissement de l'économie et à la réduction des impacts négatifs liés à l'environnement, l'Algérie a commencé par la révision du cadre législatif adapté à travers l'adoption d'un certain nombre de lois encadrant ces activités liées à l'économie verte et au développement durable (Annexe n°1). Nous pouvons citer les lois suivantes :

- La loi n°03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable qui établit les principes et les règles de protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, à savoir la gestion des déchets et des émissions polluantes.
- La loi n°01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion des déchets qui établit les règles et les procédures pour la gestion des déchets, tel que la collecte, le traitement et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux.
- La loi n°07-05 du 25 février 2007 relative à l'énergie établit les principes et les règles pour la production, la distribution et la consommation d'énergie et les énergies renouvelables.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

- La loi n°10-09 du 26 juin 2010 relative à la protection de l'environnement marin établit les règles et les procédures pour la protection de l'environnement marin, et la gestion des activités humaines dans les zones côtières et marines.
- La loi n°17-04 du 10 janvier 2017 relative aux énergies renouvelables qui établit les principes et les règles pour la promotion et le développement des énergies renouvelables en Algérie.

La Constitution algérienne de 2016 reconnaît le droit à un environnement sain et équilibré pour tous les citoyens. En outre, la Loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement impose des règles et des normes environnementales aux entreprises et industries pour prévenir les effets négatifs sur l'environnement.

De 2002 à 2018, pour encourager le développement de l'économie verte dans ses différents secteurs, l'action réglementaire a consisté à créer des Fonds dédiés ainsi que des Agences et Centres spécialisés notamment dans les domaines suivants (Berras, 2020) :

- Le domaine de l'environnement et de la gestion des espaces;
- Le domaine de la gestion des ressources naturelles;
- La gestion des déchets, des emballages et des produits chimiques et spécifiques dangereux ;
- Le domaine de la protection de l'air et du climat contre la pollution.

1.1 Les institutions publiques ayant pour mission d'aider à la conception et à la mise en œuvre de politiques de développement durable et de l'économie verte en Algérie

L'Algérie a installé plusieurs institutions afin de promouvoir l'économie verte et le développement durable à savoir :

- **Le ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables**

Ce ministère a été créé en 2019 pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables et protéger l'environnement en Algérie. C'est d'ailleurs, la principale institution prenant en charge l'économie verte en Algérie.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

– L'Agence Nationale pour la promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie(APRUE)

Cette agence a pour mission de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie en Algérie, notamment en sensibilisant la population, en développant des programmes de formation et en finançant des projets énergétiques (APRUE, 2020).

– Le Centre National des Technologies de Production plus Propre(CNTPP)

Créé en 2001, le CNTPP a pour mission de promouvoir les technologies de production plus propres et durables en Algérie. Le CNTPP propose des services de conseil, de formation et de recherche appliquée en matière de production plus propre et de gestion environnementale. Il travaille en collaboration avec des partenaires locaux et internationaux pour développer des projets de recherche et d'innovation technologique pour améliorer l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la gestion des déchets industriels en Algérie (CNTPP, 2022)

– L'Agence Nationale des Déchets(AND)

Elle a été créée en 2002 , placée sous la tutelle du Ministère de l'environnement et des énergies renouvelable. Son objectif est la gestion des déchets en Algérie, notamment en favorisant le recyclage et la valorisation des déchets. Elle est chargée de la planification, de la coordination et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets de gestion des déchets, ainsi que de la promotion de pratiques durables de gestion des déchets (AND, 2022).

Ces institutions jouent un rôle important dans la promotion de l'économie verte en Algérie en mettant en œuvre des politiques et des programmes pour encourager la production et l'utilisation d'énergies renouvelables, la protection de l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles, et la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

2. De la stratégie nationale de développement de l'économie verte en Algérie

La stratégie nationale de l'économie verte en Algérie a été lancée en 2015 par le gouvernement algérien. L'objectif de cette stratégie est de promouvoir le développement économique durable en Algérie en intégrant les principes de l'économie verte dans toutes les politiques et stratégies économiques (Nations-Unies, 2015).

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Cette stratégie a pour mission d'encourager la croissance économique tout en diminuant les effets indésirables sur l'environnement. Elle met l'accent sur la mise en œuvre de la production d'énergie propre, la gestion durable des ressources naturelles, la protection de l'environnement et atténuer le réchauffement climatique.

Plusieurs mesures et initiatives ont été retenues afin d'implémenter cette stratégie telles que la publication d'incitations fiscales pour les investissements verts, la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, l'installation d'un système de certification environnementale pour les entreprises et la promotion de l'agriculture durable (Nations-Unies, 2015).

En outre, cette stratégie envisage de stimuler la création d'emplois verts en Algérie en encourageant le développement de nouvelles industries vertes et en fournissant des formations spécifiques pour les entrepreneurs dans le domaine de l'économie verte. Afin de favoriser le développement de l'économie verte, l'Etat algérien a mis en place des programmes et des objectifs résumés ainsi (Nations-Unies, 2015).

La stratégie de l'économie verte s'insère dans le cadre des opportunités de développement économique tout en prenant en compte les objectifs de développement durable et de l'économie verte dans différents domaines. Cette approche considère le capital naturel comme un élément clé dans le processus de développement économique, offrant ainsi des opportunités d'emploi tout en préservant les ressources naturelles (Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, 2018).

Le plan quinquennal de croissance (2015-2019) vise à mettre l'accent sur des secteurs clés tels que l'énergie, l'hydraulique, la construction, la santé, l'éducation et la formation professionnelle. Cette initiative offre au pays une opportunité de repenser son modèle économique et de réorienter les investissements publics et privés vers les secteurs productifs de l'industrie et de l'agriculture (Nations-Unies, 2015).

Ce plan de croissance encourage la promotion des investissements et le soutien à la création d'entreprises vertes, dans le but de stimuler la production nationale en dehors du secteur des hydrocarbures, en favorisant des secteurs productifs durables et créateurs de richesse (Nations-Unies, 2015).

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Ce Plan quinquennal de croissance (2015/2019), considère l'économie verte comme un axe porteur de développement et de progrès technologique. Il encourage les investissements dans les secteurs clés de l'économie verte et le développement de la PME.

Notons que le verdissement de l'économie en Algérie est faible. Cette marginalité s'explique par le fait que la consommation énergétique du pays repose essentiellement sur les énergies fossiles (Hassaine & Badri ,2021).

Enfin, malgré l'existence d'un cadre institutionnel implémenté pour s'orienter vers l'économie verte ,même si elle n'est pas citée spécifiquement, il est à observer dans la réalité l'existence de segments d'activités d'économie verte s'exerçant par des entrepreneurs voulant s'inscrire dans cette nouvelle dynamique entrepreneuriale. Dans le point suivant, nous allons présenter un état des lieux sur l'économie verte telle que pratiquée en Algérie.

3. L'économie verte en Algérie: quelle réalité?

En Algérie, l'économie verte est un secteur émergent et innovant qui commence à prendre de l'importance. Comme nous l'avons cité au préalable, les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs politiques et programmes pour encourager une économie verte et durable. Dans ce point, il s'agit de faire une revue sur l'emploi vert en Algérie ainsi que les réalisations récentes en matière d'économie verte.

3.1 L'emploi vert en Algérie

Comme nous l'avons précédemment observé dans le premier chapitre, les emplois verts sont des emplois qui contribuent à diminuer les effets négatifs sur l'environnement ainsi que la gestion rationnelle des ressources naturelles, tout en créant des emplois. En Algérie, les emplois verts sont principalement concentrés dans les secteurs des énergies renouvelables, de la gestion des ressources naturelles et de la gestion des déchets.

D'après l'étude menée par la coopération algéro-allemande GIZ en 2012, il est difficile d'apprécier de manière exhaustive le nombre d'emplois verts existants en Algérie. Cela résulte de l'absence d'une nomenclature des métiers verts (GIZ, 2012).

En 2012, on estime que le secteur des emplois verts en Algérie a créé environ 450 000 postes, et pourrait potentiellement en générer plus de 1,4 million d'ici 2025. Ceci concernera les filières suivantes: énergies renouvelables ,efficacité énergétique, gestion de l'eau,

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

traitement et recyclage des déchets, services liés à l'environnement et gestion des espaces verts (GIZ, 2012).

Cette étude a également souligné l'engouement des jeunes et des femmes pour les emplois verts et a recommandé la mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines ainsi que l'inclusion des métiers verts dans les classifications d'activités.

Selon la GIZ (2012) le nombre d'entreprises vertes en 2011 était de 289594 entreprises employant 589837 agents. Quant aux filières de l'économie verte, elles pourraient générer près de 1421619 emplois verts en 2025.

Au-delà des objectifs qui paraissent ambitieux et qui sont contenus dans la stratégie nationale en matière du développement des éco activités en Algérie, les réalisations paraissent mitigées en raison de beaucoup de contraintes et d'obstacles dont les plus significatifs sont le manque de financement et l'absence de conscience écologique sociale. La contrainte de financement sera traitée en détails lors du dernier chapitre de cette thèse. Dans le point suivant, nous présenterons les réalisations de l'Algérie en matière du développement de l'entrepreneuriat vert.

3.2 Réalisations récentes à propos de la promotion de l'entrepreneuriat vert en Algérie

Nous dénombrons, en se référant aux données statistiques fournies par le MEER en 2020, 400 porteurs de projets voire plus dans le domaine de les activités vertes, bénéficient actuellement d'un accompagnement du Ministère de l'Environnement afin de concrétiser leurs idées innovantes.

En effet, le Ministère a mis à la disposition des porteurs de projets dans le domaine de l'environnement, relevant de start-up et de micro-entreprises, une cellule interne pour les orienter et les aider notamment sur le plan des procédures. Créer en novembre 2020 une cellule interne, est mise à la disposition des porteurs de projets dans le domaine de l'environnement relevant de start-up et de micro entreprises. Elle consiste à orienter et soutenir au cours des étapes de réalisation de leurs projets, dans leurs démarches administratives ainsi que dans les aspects techniques liés à leurs projets.

Les porteurs de projets bénéficient aussi des avis des experts du secteur sur l'opportunité de leurs projets par rapport à la stratégie du secteur de l'environnement, de la

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

facilitation des contacts avec les parties concernées ainsi que des divers dispositifs existants pour concrétiser leurs projets. Cette cellule offre également des formations spécifiques aux entrepreneurs verts. Les projets pris en compte par la cellule de l'environnement concerne les domaines suivants : la collecte, le tri, le recyclage des déchets, la valorisation des déchets organiques en compost, de construction (déchets inertes), et ceux à haute valeur ajoutée comme les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et le verre (Ministère de l'environnement, 2020).

Cette cellule a pris en charge 400 dossiers des jeunes entrepreneurs verts, depuis sa création en 2020. Ces projets concernent notamment le domaine de la gestion, la collecte, le tri, le recyclage des déchets, la valorisation des déchets organiques en compost, de construction (déchets inertes), et ceux à haute valeur ajoutée comme les déchets d'équipements électrique et électroniques et le verre (Ministère de l'environnement,2020) Le ministère de l'environnement porte également un intérêt aux différentes idées innovantes dans les domaines de la communication et la sensibilisation, les plate formes numériques dédiées au secteur de l'environnement, la qualité de l'air, la biodiversité, l'agroécologie l'assainissement urbain, les eaux usées et l'éco-tourisme.

4. Le financement de l'économie verte en Algérie

Le financement de l'économie verte en Algérie est un enjeu important pour l'installation d'un projet économique durable et respectueux de l'environnement. Le gouvernement algérien a pris des mesures pour encourager l'investissement dans les secteurs de l'économie verte et la préservation de l'environnement, mais le financement reste un défi majeur.

Le financement de l'économie verte et de l'entrepreneuriat vert en Algérie se fait à travers plusieurs d'instruments comme les fonds nationaux, les mesures fiscales dédiées ou des crédits d'investissements à des taux préférentiels. La Loi de finances 2014 favorise les investissements dans la pêche et l'aquaculture.

Le tableau qui suit résume quelques exemples d'instruments de financement.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Tableau N°3:Exemples d'instruments de financement

Principaux Fonds nationaux	Exemples de taxes écologiques
Fonds pour l'environnement et la dépollution (FEDEP) ; Fonds pour la maîtrise de l'énergie (FNME) ; Fonds d'investissement agricole; Fonds des énergies renouvelables (FNER) ; Fonds de lutte contre la désertification ; Fonds de protection du littoral et des zones côtières.	Taxe sur les activités polluantes et dangereuses pour l'environnement ; Taxes relatives à la pollution atmosphérique (taxe sur les carburants, taxe sur les produits pétroliers, taxe sur les sacs en plastique) ; Taxe d'incitation au déstockage des déchets industriels, toxiques et dangereux ; Taxe complémentaire sur les eaux usées industrielles ; Taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle; Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Source: Rapport du PNUE, L'économie verte en Algérie,2015,P8

Ces différents instruments sont implémentés par les pouvoirs publics a pour but d'encourager le financement de l'économie verte.

Concernant le secteur bancaire algérien, nous avons vu dans le chapitre deux qu'il joue un rôle clé dans le financement de l'économie en Algérie. Cependant, les banques peuvent également jouer un rôle important dans le financement de l'économie verte, en fournissant des prêts pour les projets d'énergies renouvelables et les initiatives de développement durable. En revanche, le manque d'expertise en matière de financement vert et les risques associés à ces projets peuvent rendre les banques réticentes à investir dans ce domaine.

Malgré les programmes installés par l'Etat algérien pour le développement de l'économie verte, le nombre précis d'emplois verts existants aujourd'hui en Algérie reste difficile, cela et due à l'absence d'une nomenclature spécifiant l'entrepreneuriat vert en Algérie

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

Conclusion

L'intérêt du marché de l'environnement s'accroît d'une manière significative au niveau mondial. D'une part, par la prise de conscience citoyenne, d'autre part, par un cadre juridique et réglementaire de plus en plus exigeant en matière d'environnement. Cela stimule et favorise les démarches environnementales des entreprises.

Comme nous l'avons montré tout au long de ce chapitre se sont la réglementation et les normes qui créent les marchés de l'environnement.

Le financement de l'économie verte est crucial pour accélérer la transition vers une économie verte durable et respectueuse de l'environnement. En conséquence, il existe plusieurs méthodes de financement de l'économie verte qui peuvent provenir de sources diverses et complémentaires à savoir : les investissements privés, les subventions gouvernementales, les prêts verts, les obligations vertes et les financements participatifs. Il est important de mettre en place un environnement favorable à l'investissement dans des projets écologiques pour stimuler la transition vers une économie plus durable.

Le financement de l'économie verte est essentiel pour encourager les entreprises et les projets à adopter des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement. Les investisseurs, les gouvernements et les institutions financières ont un rôle important à jouer dans ce domaine en soutenant les projets verts et en créant des conditions propices à leur développement.

Le financement de l'entrepreneuriat vert peut également stimuler la création de nouvelles entreprises, et de nouveaux emplois. Ceci dans la mesure où les projets financés peuvent créer des emplois dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la gestion des déchets, etc. Ces emplois contribuent à la réduction du chômage et stimuler la croissance économique, comme nous l'avons vu avec les différentes expériences dans le monde.

En ce qui concerne l'Algérie, elle dispose d'un grand potentiel naturel et le gouvernement prend conscience de ce potentiel et s'intéresse de plus en plus à l'économie verte. Ceci se manifeste avec la mise en place d'un cadre réglementaire et juridique relatif à l'économie verte, ainsi que les différents plans nationaux et programmes qui encouragent le développement de l'économie verte.

Chapitre 3 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie

En dépit des dispositions mises en œuvre à travers les fonds et les incitations en matière d'encouragement des activités s'insérant dans le cadre de cette économie, il en ressort que comparativement aux autres pays analysés précédemment, l'Algérie n'a pas su adapter son système bancaire et financier à ces nouvelles exigences en raison surtout de l'inexistence quasi totale de produits financiers dédiés à l'économie verte.

C'est pourquoi, et pour analyser en profondeur les raisons et contraintes que rencontrent justement, les entrepreneurs ainsi que leurs motivations à développer des activités vertes, nous avons mené une enquête de terrain approfondie où nous avons mis en exergue la contrainte du financement au cœur de cette étude ; c'est l'objet du chapitre suivant de cette thèse.

**Chapitre 4 : Le financement de
l'entrepreneuriat vert en
Algérie : étude empirique**

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Introduction

Après avoir exposé dans les chapitres précédents la notion de l'entrepreneuriat vert ainsi que ses spécificités et la question de son financement à travers le monde et en Algérie, nous tenterons d'analyser dans ce présent chapitre la réalité du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie et ce, via une enquête de terrain auprès des différents acteurs intervenant dans l'économie verte à savoir : les entreprises, les institutions publiques et privés, bayeurs de fonds. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur des guides d'entretiens semi-directifs adressés aux différents acteurs.

Ce chapitre est constitué de trois sections. La première section présentera la démarche méthodologique adoptée pour la réalisation de notre enquête, et recueillir les données nécessaires pour répondre à notre problématique de départ.

Dans la deuxième section nous présenterons la synthèse des résultats de notre enquête de terrain menée auprès des entrepreneurs via les guides d'entretien qui leurs sont adressés.

A cet effet, il sera question d'identifier les motivations et les obstacles des 150 entrepreneurs enquêtés en Algérie considérés comme un échantillon représentatif.

La troisième et dernière section de ce présent chapitre, portera justement sur la problématique du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie. Il s'agit, ici, de vérifier la réalité pratique du financement de ce type d'entrepreneuriat. C'est pourquoi, nous nous sommes appuyés dans notre enquête sur la base des guides d'entretiens pour identifier les dispositifs de financement existants en Algérie.

L'examen des perceptions des représentants de ces derniers ainsi que les banques et autres organismes d'accompagnement, nous a permis de faire une analyse des contraintes et opportunités de financement qu'offrent ces dispositifs en faveur des entrepreneurs innovants dans le domaine du vert.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Section 1 : Méthodologie et présentation de l'enquête

La problématique de l'accompagnement et du financement en particulier de l'entrepreneuriat vert a été peu explorée dans la littérature.

A cet effet, notre intention est de mieux comprendre le rôle des acteurs de financement en particulier celui des dispositifs de soutien et d'aide à la création d'entreprises ainsi que celui des banques dans le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie.

Dans ce qui suit, nous allons expliquer notre positionnement méthodologique basé sur une étude qualitative nous permettant d'apporter des éléments de réponse aux questionnements soulevés dans cette thèse et de vérifier, les hypothèses émises.

1. Le choix de la méthode qualitative

La méthodologie de recherche adoptée dans notre travail de recherche se base sur une approche qualitative. Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi la méthode qualitative, dont l'objectif est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants (Dahak & Kara, 2017)

L'approche qualitative est particulièrement utile pour explorer des phénomènes complexes et pour générer des hypothèses de recherche qui peuvent être testées quantitativement. Cette approche est particulièrement adaptée pour répondre aux questions de forme "pourquoi ?" et "comment ?", car elle permet d'explorer les motivations, les attitudes, les expériences et les perceptions des personnes impliquées dans le phénomène étudié (Dahak & Kara, 2017). Pour notre cas cela nous permet d'étudier les perceptions et les motivations des entrepreneurs verts.

Nous estimons que cette approche est pertinente dans le cadre de notre recherche car, la problématique du financement de l'entrepreneuriat vert, a été peu explorée dans la littérature.

Notre choix est justifié par notre intention de déceler les financements de l'entrepreneuriat vert, de comprendre le rôle et l'impact des dispositifs de soutien et d'aide à la création d'entreprises, dans le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Les Outils utilisés pour la collecte de données

Les données de notre enquête ont été recueillies par le biais d'entretiens semi-directifs. Les données collectées ont été analysées et classées par catégories afin de déterminer les résultats de l'étude.

Les entretiens sont l'un des outils de collecte de données de la méthode qualitative. Ils permettent d'explorer en profondeur les attitudes, les croyances, les perceptions et les expériences des interviewés. Les questions ouvertes permettent aux interviewés de s'exprimer librement et de donner des réponses détaillées. Les entretiens peuvent être menés auprès d'un échantillon de participants représentatifs pour permettre une analyse approfondie des réponses (Chevalier, & Meyer, 2018).

Les entretiens peuvent être directifs (le chercheur suit un guide d'entretien préétabli), semi-directifs (le chercheur utilise un guide d'entretien, mais peut également poser des questions ouvertes) ou non-directifs (le chercheur suit les réponses du participant et peut poser des questions ouvertes en conséquence) (Chevalier & Mitev, 2018).

Les entretiens semi-directifs peuvent être un choix approprié lorsqu'on explore un domaine d'étude peu connu et que les réponses des interviewés peuvent révéler des aspects qui n'ont pas été pris en compte auparavant. Comme l'entrepreneuriat vert est un domaine de recherche relativement récent, les entretiens semi-directifs peuvent être une méthode efficace pour collecter des informations précieuses (Combessie, 2007).

1.2. Déroulement de l'enquête de terrain

Pour analyser la réalité de la dynamique entrepreneuriale verte enclenchée en Algérie ainsi que la problématique de son financement, notre enquête qui est, qualitative, s'appuyant sur les perceptions des acteurs, nous avons identifié quatre catégories d'acteurs formant les déterminants de cette dynamique à savoir :

- Les entrepreneurs en exercice;
- Le Ministère de l'environnement et des énergies renouvelables à travers ces démembrements (AND et CNTPP et Directions de l'environnement) ;
- Les représentants des dispositifs de financement et d'accompagnement publics existants (ANADE EX-ANSEJ, ANGEM, CNAC, ANDI) ;
- Les banques et les bailleurs de fonds (BNP Paribas, Switchmed et GIZ).

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Il est vrai que cette liste d'acteurs n'est pas exhaustive du fait qu'elle peut être élargie en intégrant d'autres acteurs pouvant contribuer à l'accompagnement et au financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie.

Néanmoins, nous jugeons pour les besoins de notre étude que ces acteurs nous ont permis d'identifier le contexte de la problématique de notre recherche et situer les contraintes rencontrées dans le financement de ce type d'entrepreneuriat.

Notons que notre enquête portant la catégorie des entrepreneurs verts a concerné un échantillon composé de 150 entrepreneurs interrogés lors des rencontres (sur site et/ou lors des manifestations et salons dédiés à l'économie circulaire et verte).

Cet échantillon est conçu par convenance du fait que nous avons administré notre guide d'entretien de manière à obtenir des réponses et perceptions différentes. Nous considérons que le nombre de 150 entrepreneurs est suffisant pour recueillir les principales perceptions de cette catégorie d'acteurs. De même, nous signalons la contrainte d'identifier la population mère (le nombre d'entreprises opérant dans le domaine du vert n'est pas quantifié de manière précise en raison surtout de l'informel et le manque de lisibilité dans la nomenclature des activités enregistrées au CNRC).

Le tableau qui suit représente une liste synthétique des différents acteurs interviewés :

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Tableau N° 4: Tableau synthétique des acteurs interviewés

Acteurs enquêtés	Qualité	La durée de l'entretien
150 entreprises	Chef d'entreprise	2h
Agence Nationale de Développement de l'investissement (ANDI)	Directeur d'agence da la wilaya de Tizi-Ouzou	2 h
Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE Ex ANSEJ)	Directeur d'agence da la wilaya de Tizi-Ouzou	1h45 min
Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)	Directeur d'agence da la wilaya de Tizi-Ouzou	1h 30 min
Caisse Nationale d'Assurance chômage (CNAC)	Directeur d'agence da la wilaya de Tizi-Ouzou	1h 15 min
Direction de l'environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou	Directeur de l'environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou	1h
BNP Paris bas	Responsable commercial entreprise	1h30 min
Ministère de l'environnement et des énergies renouvelable	Chef de service	1h
AND	Directeur de l'agence d'Alger	1h
CNTPP	Chef de service	1h 15 min
GIZ	Responsable de projet	1h 30

Nos entretiens se sont déroulés dans le respect des principales étapes de déroulement d'un entretien semi directif. Les principales phases de conduite d'un entretien semi directif ont été respectées :

- L'introduction : cette phase consiste à présenter le thème de la recherche, à assurer l'anonymat des réponses et à demander l'accord pour enregistrer l'entretien.
- Le centrage du sujet : cette phase consiste à amener l'interviewé au cœur du sujet.
- L'approfondissement : c'est la phase du débat en posant les questions du guide et en orientant la discussion.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

- La conclusion : l'objectif de cette phase est de récapituler les informations collectées par le répondant et de recueillir ses impressions et bien sûr de le remercier.

Notre enquête de terrain s'étend sur la période 2018-2022 au niveau du territoire national. Les entretiens se sont déroulés sur le lieu de travail des interviewés, ainsi que dans les salons internationaux de la Récupération et de la Valorisation des Déchets, au niveau du palais d'expositions d'Alger.

Présentation des guides d'entretien

Dans le but d'appréhender concrètement les caractéristiques, les motivations des entrepreneurs ainsi que les modes de financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie, nous avons élaboré des guides d'entretiens semi-directif adressés aux différents acteurs enquêtés.

Le guide d'entretien adressé aux accompagnateurs des projets

Il traite différents aspects notamment des généralités concernant les dispositifs de soutien aux entrepreneurs dont l'objectif est de bien comprendre le fonctionnement des dispositifs, ainsi que leur rôle dans le développement et la croissance économique en général et de l'entrepreneuriat vert en particulier (Annexe n°02.) Il s'agit aussi de mieux comprendre comment les accompagnateurs perçoivent la question de l'entrepreneuriat vert et de la durabilité ainsi que les modalités de mise en œuvre des fonds et des instruments en faveur de l'accompagnement ou du financement de l'entrepreneuriat vert.

Nous avons ensuite abordé la question des contraintes et des difficultés rencontrées par les entrepreneurs lors de l'accompagnement ou du financement des projets verts.

Nous nous sommes également intéressés aux autres freins spécifiques (au-delà des contraintes budgétaires et financières) que les acteurs de financement rencontraient lorsqu'il s'agissait de soutenir des entreprises de l'économie verte.

Pour terminer, un dernier axe consiste à entendre les interviewés sur les perspectives d'évolution dans le domaine de l'accompagnement de l'entrepreneuriat vert et d'éventuelles recommandations qu'ils auraient à apporter.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Le guide d'entretien adressé aux entrepreneurs verts

Il est structuré en cinq axes (Annexe n°03) . Dans le premier axe, il s'agissait d'identifier le profil de l'entrepreneur, ses expériences professionnelles et ses compétences dans le domaine de l'entrepreneuriat vert (formation spécifique, études spécialisées, etc.).

Le deuxième axe a pour objectif de déterminer l'intention entrepreneuriale et les motivations des entrepreneurs verts afin de comprendre les raisons ayant motivé les entrepreneurs à se lancer dans ce type d'activité.

Quant au troisième axe, il vise à étudier la mise en œuvre du projet entrepreneurial dans l'économie verte. Plus particulièrement, nous avons posé un ensemble de questions concernant le type d'entreprises créées ainsi que le domaine d'activité de l'entreprise, les modes de financements de leur entreprise, ainsi que le rôle des dispositifs publics dans le financement et l'accompagnement de l'entrepreneuriat vert.

Le quatrième axe cherche à identifier les différentes contraintes auxquelles sont confrontées les éco-entrepreneurs qu'elles soient financières ou non financières (administratives, bureaucratie, psychologique, etc.). Et enfin, nous avons terminé notre guide d'entretien par un cinquième axe que nous avons consacré aux perspectives d'évolution de l'entrepreneuriat vert en Algérie, et de son accompagnement plus spécifiquement.

Le guide d'entretien adressé à Bnp Paris Bas EL Djazair

Il présente d'abord des généralités concernant la politique de crédit adoptée par la banque vis-à-vis des entrepreneurs dont l'objectif est de bien comprendre le fonctionnement des crédits , ainsi que leurs rôles dans le développement et la croissance économique en général et de l'entrepreneuriat vert en particulier (Annexe n°04).

Nous avons ensuite abordé la question des contraintes et des difficultés rencontrées par les entrepreneurs voulant s'engager dans l'entrepreneuriat vert. Nous nous sommes également intéressés aux freins spécifiques (au-delà des contraintes budgétaires) que les entrepreneurs rencontraient lorsqu'il s'agit de soutenir des entreprises de l'économie verte.

Pour terminer, le dernier axe consiste à questionner l'interviewé sur les perspectives d'évolution dans le domaine de l'accompagnement et du financement de l'entrepreneuriat vert. Dans ce contexte, nous nous sommes focalisés sur le degré de diversification des produits bancaires offerts par l'interviewé. La finalité étant de savoir le degré

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

d'innovation de la banque en matière de son adaptation aux exigences de financement de l'entrepreneuriat vert.

Pour mieux synthétiser notre démarche d'enquête, nous proposons l'encadré méthodologique suivant reprenant le protocole de recherche retenu.

Protocole de recherche

Encadré méthodologique

Objectifs : faire un état des lieux sur le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie , à travers les différents mode de financement tel que les banques et les dispositifs de soutien et d'aide à la création d'entreprises en analysant la perception des financeurs ainsi que celle des entrepreneurs dans l'entrepreneuriat vert.

Outil: guide d'entretien semi-directif (face à face)

Mode d'administration : En raison de la faiblesse de l'utilisation de l'outil informatique par une grande majorité des représentants des intervenants, nous avons été amenés à nous déplacer nous même aux sites des différents acteurs enquêtés en leur expliquant la démarche et en leur facilitant la compréhension de la problématique de l'entrepreneuriat vert et son financement puisqu'elle est peu connue du grand public

Population cible : Les directeurs des différents dispositifs de soutien ANADE Ex ANSEJ,ANGEM,ANDI et CNAC; BNP Paribas, 150entrepreneurs verts, GIZ, CNTPP,Switchmed, AND, Direction de l'environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou

Echantillon: Algérie

Nombre de personnes interviewées:160 personnes

Durée moyenne de l'entretien:1h à 2h

Limites de l'étude : Du fait que la méthode est qualitative, les résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble des acteurs et des territoires.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Au terme de cette section, nous pouvons dire qu'en raison de la nature de l'étude qui est, à titre de rappel, qualitative, nous nous sommes limités à mobiliser pour mener, à bien notre enquête de terrain, le guide d'entretien semi-directif.

Ce dernier, comme s'est précisé dans le protocole de recherche ci-dessus est administré à l'ensemble des acteurs (4 catégories) chargés du financement et de l'accompagnement de l'acteur principal celui des entrepreneurs.

Cependant, nous tenons à signaler, la difficulté à rencontrer les acteurs et les convaincre pour nous accorder de leur temps a été un frein pour l'aboutissement de notre enquête. Cette dernière d'ailleurs s'est étalée sur une durée de 4 années. Ce qui nous a d'ailleurs exigé la mise à jour de certaines informations relatives aux différentes évolutions connues à la lumière de la conjoncture socio-économique et sanitaire durant la période de l'enquête.

Enfin, après avoir finalisé l'enquête de terrain, nous avons procédé à l'analyse des différents guides d'entretien ayant reçu un écho de la part des interrogés. De ce fait, nous avons abouti à des résultats que nous synthétisons à travers les deux dernières sections de ce présent chapitre.

L'analyse portera successivement sur les motivations et les obstacles rencontrés par les entrepreneurs verts (section 2) et la problématique du financement de l'entrepreneuriat vert (section 3).

Section 2 : Analyse des motivations et des obstacles des entrepreneurs verts en Algérie

Après avoir exposé la méthodologie adoptée pour notre enquête, nous allons dans cette section analyser et discuter les résultats de notre enquête de terrain, réalisée auprès des entrepreneurs dans le domaine de l'environnement ou entrepreneurs verts, en ce qui concerne leurs motivations et les facteurs qui les ont poussés vers ce secteur d'activité. Dans ce qui suit, nous présenterons les principaux résultats dégagés à partir des axes du guide d'entretien obtenu auprès des entrepreneurs interrogés et qui sont au nombre de 150.

Pour ce faire nous allons d'abord commencer une présentation des entrepreneurs enquêtés.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

1. Présentation des entrepreneurs

La création d'entreprise verte exige de l'entrepreneur certaines caractéristiques et qualités pour atteindre son objectif et mener son projet jusqu'au bout.

Le profil des entrepreneurs peut varier en fonction du sexe, de l'âge, de son niveau d'étude, la culture, l'expérience professionnelle et le secteur d'activité.

Parmi les caractéristiques observées chez la majorité des entrepreneurs enquêtés nous pouvons citer : l'esprit d'entreprise qui est assez développé chez les entrepreneurs ainsi que leur perception du risque. Les entrepreneurs ont une grande capacité à innover et à créer de nouvelles solutions pour répondre à leurs besoins.

En outre, ils sont en mesure de trouver des solutions créatives à des problèmes complexes et sont souvent prêts à sortir des sentiers battus pour y parvenir. Nous mettons en évidence cet aspect du fait que le type d'entrepreneuriat faisant l'objet de notre étude est innovant en ce sens que l'innovation n'est pas seulement liée à l'activité mais aussi aux différents paramètres qu'elle génère en matière de sa gestion. C'est ainsi que le profil de l'entrepreneur pour ce type d'activité doit être au diapason de cette innovation de nature contingente.

Ces caractéristiques sont des facteurs pouvant influencer la prise de décision de l'entrepreneur dans la création d'entreprise en général et son orientation vers le secteur vert en particulier.

Le sexe des entrepreneurs verts enquêtés

L'entrepreneuriat en Algérie est souvent dominé par les hommes et ce, malgré les différentes évolutions ainsi que l'implication de plus en plus des femmes dans l'entrepreneuriat.

Tableau N°05 : Présentation de l'échantillon par sexe de l'entrepreneur

Sexe	Homme	Femme	Total
Effectifs	100	50	150
Part %	66%	34%	100%

Source : Elaboré par nous même à partir de notre enquête

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

D'après les données du tableau N° 07, et en se référant à notre échantillon, la catégorie la plus dominante est celle des hommes (66%) par rapport aux femmes (34%). Même si les femmes algériennes s'impliquent et s'intéressent de plus en plus au domaine de l'environnement, mais le nombre d'entreprises vertes dirigées par les femmes en Algérie reste inférieur par rapport aux hommes. Cela n'est pas forcément lié au secteur de l'économie verte mais plutôt aux facteurs socioculturelle du pays.

L'Age des entrepreneurs enquêtés

L'âge de l'entrepreneur est un facteur important dans la motivation de l'entrepreneur à se lancer dans l'entrepreneuriat vert. L'âge de l'entrepreneur peut déterminer l'objectif de l'entrepreneur dans la création d'entreprise. Le tableau qui ci-dessous trace les tranches d'âge des entrepreneurs enquêtés.

Tableau N°06 : Répartition des activités par l'âge des entrepreneurs

Age	Effectif	Pourcentage %
20-30 ans	66	44
30-40 ans	45	28.12
40-50 ans	29	19.33
Plus de 50 ans	10	6.66
Total	150	100%

Source : Réalisé par nous même à partir de notre enquête

D'après le tableau N°08, la tranche d'âge la plus importante chez les entrepreneurs verts enquêtés est celle de 20-30 ans et qui représente 44 % de l'effectif, c'est-à-dire chez les jeunes entrepreneurs , cela s'explique par la prise de conscience des jeunes vis-à-vis des enjeux de l'économie verte ainsi que les opportunités économiques que peut offrir ce secteur novateur. Mais aussi, par la politique publique en faveur de la création et de l'accompagnement de l'entrepreneuriat en Algérie destinée a cette catégorie d'âge notamment les différents dispositifs de soutien et de financement de la création entreprise.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Rajoutons à cela, l'influence de l'expérience étrangère et de ce qui se passe dans le monde avec le développement des réseaux sociaux. Ce qui fait que les jeunes s'orientent de plus en plus vers l'économie verte et en prennent conscience de l'importance de l'économie verte dans la croissance économique en Algérie.

Pour les jeunes entrepreneurs qui représentent les tranches d'âge qui varient entre 30-40 représentent 28.12% de l'échantillon et entre 40-50 représentent 19.33 %, se sont pour la plupart des personnes ayant déjà acquis une expérience professionnelle salariale et cherchent une certaine indépendance et autonomie ainsi que l'augmentation de leur revenus.

Concernant la tranche d'âge des plus de 50 ans elle est relativement faible et présente un taux de 6.66 % de notre échantillon. Cette catégorie d'entrepreneur est constituée de personnes retraitées ayant conscience des enjeux de l'économie verte et qui sont dotés de fonds pour financer leurs petits projets vert. Ou encore des personnes déjà entrepreneurs mais qui créent une extension de leur activité pour saisir l'opportunité économique qu'offre le secteur de l'économie verte.

Il est important de souligner que la création de l'entreprise peut se faire à n'importe quel âge, il n'y a pas d'âge limite pour la création d'entreprise. L'important c'est d'avoir les traits et les caractéristiques de l'entrepreneur cité préalablement.

Le niveau d'instruction des entrepreneurs

Le niveau d'instruction des entrepreneurs verts est aussi un facteur important dans le succès de l'entrepreneuriat vert. Les entrepreneurs peuvent être influencés par leur formation universitaire, professionnelle ou technique qui leur permet d'acquérir une certaine technicité et compétence en matière de création d'entreprise.

A cet effet, le tableau suivant montre le niveau d'instruction des entrepreneurs verts enquêtés :

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Tableau N° 7 : Répartition des entrepreneurs enquêtés par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif	Part %
Secondaire	30	20
Formation professionnelle	57	38
Universitaire	63	42
Total	150	100

Source : Réalisé par nous même à travers les données de notre enquête

Les données recueillies dans ce tableau montrent que la grande partie des entrepreneurs enquêtés sont des universitaires soit 42 % de notre échantillon ou encore des entrepreneurs ayant bénéficié de formation professionnelle. Comme nous l'avons précisé précédemment la majorité des entrepreneurs enquêtés sont jeunes, ce qui fait que la grande part des jeunes de nos jours a facilement accès aux études et aux formations professionnelles.

Cependant, il est important de noter que le niveau d'instruction n'est pas le seul facteur déterminant du succès de l'entrepreneuriat vert. D'autres facteurs tels que l'expérience professionnelle, les compétences en management, la capacité à prendre et la perception de l'innovation sont aussi des facteurs déterminants de la réussite de l'entrepreneuriat vert.

La répartition des entrepreneurs selon le secteur d'activité

Les secteurs de l'économie verte offrent des opportunités importantes pour les entreprises et les entrepreneurs verts en Algérie qui ont pour objectif de contribuer au développement de l'économie verte et au développement durable mais aussi à la croissance économique.

L'Algérie est un pays avec un grand potentiel pour le développement de l'entrepreneuriat vert en raison de sa richesse en ressources naturelles et de son engagement envers la durabilité environnementale.

A cet effet, nous développerons dans ce point, les activités les plus rencontrées dans nos enquêtes, qui sont d'ailleurs regroupées dans le tableau qui suit :

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Tableau N°8 : La répartition des entrepreneurs selon le secteur d'activité

Secteur d'activités	Nombre d'entreprises	Effectif (%)
Collecte et transport des déchets	22	14.66
Tri sélectif des déchets	20	13.33
Recyclage des déchets	25	16.66
Transformation des déchets	20	13.33
Etudes et conseil en gestion des déchets	5	3.33
Fournisseur d'équipements de collecte et de transport des déchets	17	11.33
Entreprises classique avec des procédés moins polluants	15	10
Entreprises de nettoyage et de désinfection	18	12
Energies renouvelable	08	5.3
Total	150	100

Source : élaboré par nous même à travers les données de notre enquête

D'après le tableau ci-dessus, nous constatons que 92 % des entrepreneurs exercent dans la collecte et le recyclage des déchets (métaux, plastique, textiles, papier,...).

Les activités les plus dominantes sont le recyclage et la gestion des déchets cela s'explique par les actions et les politiques des pouvoirs publics dans ce domaine.

Il est révélé, à travers l'enquête menée auprès des entrepreneurs que la gestion des déchets représente une grande préoccupation chez la majorité des entreprises enquêtées.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Les entreprises vertes qui exercent dans la collecte, le tri, le recyclage et la gestion des déchets peuvent contribuer à réduire l'impact environnemental, sachant que la gestion des déchets est un défi important en Algérie, mais cela crée également des opportunités pour développer des solutions innovantes de gestion des déchets et de recyclage.

Les entrepreneurs enquêtés sont sensibilisés et considèrent la protection de l'environnement comme une préoccupation importante dans la gestion de leur entreprise.

Nous remarquons aussi qu'il y a une catégorie d'entreprises classique qui représente 16,66 % de notre échantillon mais qui met en place des pratiques et procédés moins polluants et protecteurs de l'environnement et plus durables.

Notre enquête montre que la question de la protection de l'environnement est l'une des préoccupations de certains responsables d'entreprises classiques telles que des entreprises de construction qui recyclent ou valorisent leurs propres déchets, et ont une réelle prise en compte des enjeux environnementaux, et mettent en place des mesures concrètes telles que l'utilisation de procédés moins polluants, et gérer leur propre déchets en les transformant, ainsi que la mise en œuvre d'une politique visant la protection de l'environnement dans l'entreprise et s'engagent, et prennent conscience de l'impact de l'activité de l'entreprise sur l'environnement et les ressources naturelles.

Il est important de noter que la gestion et la valorisation des déchets est une action qui peut être mise en place par tous les types d'entreprises même si elles ne s'inscrivent pas dans le secteur de l'économie verte tel que les entreprises classiques.

La prédominance du secteur de la gestion et de la valorisation des déchets s'explique par le fait que le domaine du recyclage est accessible et plutôt rentable (Mohand Said & al, 2021).

En plus, l'existence d'un dispositif réglementaire assez clair en matière de gestion des déchets qui est mise en place depuis 2000 a favorisé l'émergence et le développement des activités liées à la gestion et à la valorisation des déchets (Voir annexe n°4).

S'agissant du secteur des énergies renouvelables, nous pouvons dire que l'Algérie a un grand potentiel pour le développement de l'énergie solaire, éolienne et hydraulique. Les entreprises vertes peuvent se concentrer sur la production d'énergie à partir de ces sources renouvelables, ainsi que sur la fourniture de technologies et de services connexes.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Mais ce secteur n'est pas assez développé par les entrepreneurs enquêtés à savoir 8% de notre échantillon car d'après, les enquêtés, le développement des entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables, nécessite une technologie plus performante et surtout très coûteuse.

Les résultats de notre enquête, nous conduisent dans ce contexte, à regrouper les entreprises vertes en deux catégories :

- La première catégorie comprend les entreprises qui fournissent des biens et des services directement liés à l'environnement, tel que le secteur de la gestion et la valorisation des déchets et le secteur des énergies renouvelables.
- La deuxième catégorie, quant à elle, comprend les entreprises classiques qui introduisent de nouvelles solutions innovantes pour diminuer la pollution et les ressources naturelles et procéder à la gestion de leurs propres déchets.

En résumé, l'analyse du guide d'entretien adressé aux différents entrepreneurs enquêtés et qui compose notre échantillon, nous mène à déduire, dans un premier temps à ce qu'il suit :

- L'entrepreneuriat vert est à dominante masculine et concerne plutôt les plus jeunes disposant d'un niveau d'instruction relativement élevé (issus des centres de formation et des universités) ;
- En raison du caractère innovant de ce type d'entrepreneuriat qui offre beaucoup d'avantages, les entrepreneurs disposent des profils adaptés en s'inspirant surtout des expériences de pays étrangers pour s'engager dans ce domaine ;
- La prédominance des activités liées à la gestion et à la valorisation des déchets est liée au fait qu'il existe des incitations juridiques et institutionnelles ainsi que la maîtrise du savoir-faire concernant surtout les activités du tri et collecte des déchets.

Ce sont des facteurs, qui contribuent, considérablement la création des entreprises vertes dans ce domaine précis, bien que les autres activités telles que les énergies renouvelables sont une source d'innovation dans le cadre de la transition énergétique mais la contrainte financière (technologie très coûteuse) semble très peu développée.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

C'est pourquoi, notre enquête de terrain menée auprès des entrepreneurs fait ressortir dans les axes du guide d'entretien les facteurs motivant de l'entrepreneuriat vert mais aussi les obstacles et freins rencontrés par les différents porteurs de projets dans ce domaine.

C'est ce que nous présenterons dans le point suivant de cette présente section.

2. Analyse des principales motivations des entrepreneurs verts en Algérie

Les entrepreneurs sont motivés par des besoins qu'ils cherchent à satisfaire que ce soit des besoins personnels ou des besoins externes. A cet effet, Cette section a pour objectif de déterminer les motivations des entrepreneurs verts en Algérie.

Pour identifier les éventuels facteurs ayant une influence sur les motivations de ces entrepreneurs, nous avons commencé par les interroger sur leurs motivations et leurs expériences au moment de se lancer dans l'entrepreneuriat vert.

Les résultats obtenus confirment que les motivations de ces derniers sont de diverses natures (c'est au cas par cas), et sont différentes d'un entrepreneur à un autre.

Ces motivations seront regroupées dans le tableau suivant :

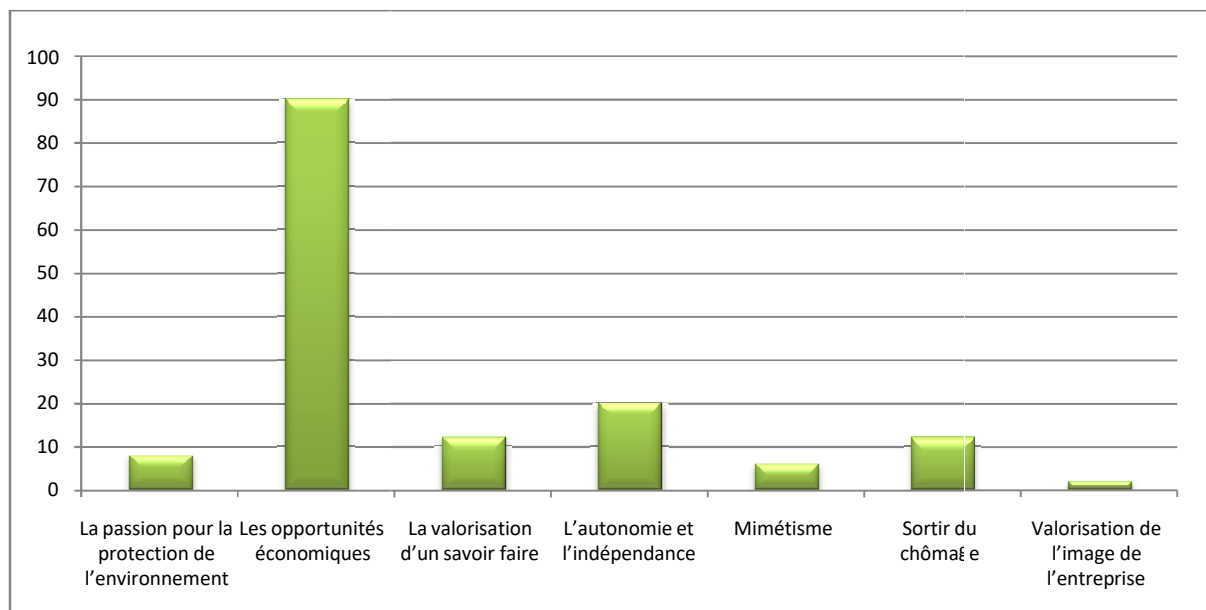
Tableau N°9 : les motivations des entrepreneurs enquêtés

Motivations	Nombres d'entreprise	Effectifs %
La passion pour la protection de l'environnement	8	5.33
Les opportunités économiques	90	60
La valorisation d'un savoir Faire	12	8
L'autonomie et l'indépendance	20	13.33
Mimétisme	6	4
Sortir du chômage	12	8
Valorisation de l'image de l'entreprise	2	1.33
Total	150	100%

Source : élaboré par nous même à travers les données de l'enquête

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Figure N°3 : Les motivations des entrepreneurs enquêtés



Source : élaboré par nous même à travers les données de notre enquête

D'après les données du tableau et de la figure nous constatons, que chacun des entrepreneurs enquêtés a ses propres influences et motivations qui le poussent à se diriger vers l'entrepreneuriat vert.

La catégorie d'entrepreneurs verts qui représente 5.33 % de l'effectif de notre échantillon, concerne les entrepreneurs verts qui sont motivés par l'intérêt qu'ils accordent à la nature et leur désir de la protéger.

A titre d'exemple, un entrepreneur qui s'engage dans la collecte et le tri des déchets affirme : « je suis quelqu'un qui aime la propreté, le fait de voir de la saleté me dérange...cela fait partie de ma nature, c'est ce qui m'a poussé à créer une entreprise dans ce domaine ». Cette catégorie d'entrepreneurs est motivée par la création d'une valeur ajoutée dans la préservation de l'environnement et minimiser l'impact négatif des activités entrepreneuriales sur l'environnement.

Cependant, une autre catégorie d'entrepreneurs concerne la grande partie des entrepreneurs verts de notre enquête à savoir 60 % de l'échantillon sont plutôt motivés par les opportunités économiques que l'entrepreneuriat vert apporte.

Cette catégorie d'entrepreneurs verts est également motivée par les opportunités commerciales qu'offrent les entreprises durables et respectueuses de l'environnement. Ils

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

voient dans ce secteur une opportunité de créer des entreprises rentables tout en ayant un impact positif sur l'environnement.

Ces entrepreneurs verts sont souvent des personnes créatives qui cherchent à trouver des solutions innovantes aux problèmes environnementaux. Ils sont motivés par l'opportunité de concevoir et de développer des produits et des services qui répondent aux besoins des consommateurs tout en ayant un impact positif sur l'environnement.

Les résultats de notre enquête révèlent également une catégorie d'entrepreneurs qui a pris conscience de l'impact de leurs actions sur l'environnement. Ces entrepreneurs verts sont souvent guidés par cette prise de conscience et cherchent à proposer des solutions durables pour répondre à la demande croissante de produits et de services respectueux de l'environnement. Ils sont persuadés que leurs entreprises peuvent contribuer grandement à protéger l'environnement.

Il est aussi signalé un autre type d'entreprises engagées pour des raisons d'amélioration de leurs images de marque et qui rayonnent sur l'environnement au-delà des frontières nationales, utilisant la protection de l'environnement comme un instrument au service du marketing.

Suite aux entretiens réalisés avec les différents entrepreneurs, il y a lieu de retenir également d'autres motivations tel que : le besoin de l'indépendance et l'augmentation de leurs revenus ; la création de leurs propres emplois car ils sont diplômés et se retrouvent au chômage, ils ont donc l'opportunité de créer leurs entreprises grâce aux différents dispositifs publics de l'Etat ;

L'effet de mimétisme en s'inspirant des « success story » a conduit beaucoup de porteurs de projets à investir dans l'entrepreneuriat vert. C'est ainsi que pour certains d'entre eux la notion de l'entrepreneuriat vert est à « la mode » ce qui les a mené à s'engager dans cette dynamique.

Mais pour l'autre catégorie d'entrepreneurs dont la vision est centrée autour du développement durable et de la protection de l'environnement, les objectifs sont différents. Suite aux réponses obtenues lors des entrevues, nous pouvons les synthétiser ainsi : L'exploitation d'un nouveau créneau relatif à l'environnement, et porteur aussi ; La mise en place de nouvelles idées de produits et de services environnementaux.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Et enfin, pour d'autres entrepreneurs ce choix est évident suite à leur formation académique qui est directement lié au domaine de l'environnement et du développement durable.

En général, les entrepreneurs ont tendance à avoir une formation universitaire ou technique pertinente dans leur domaine d'activité, mais cela n'est pas toujours le cas.

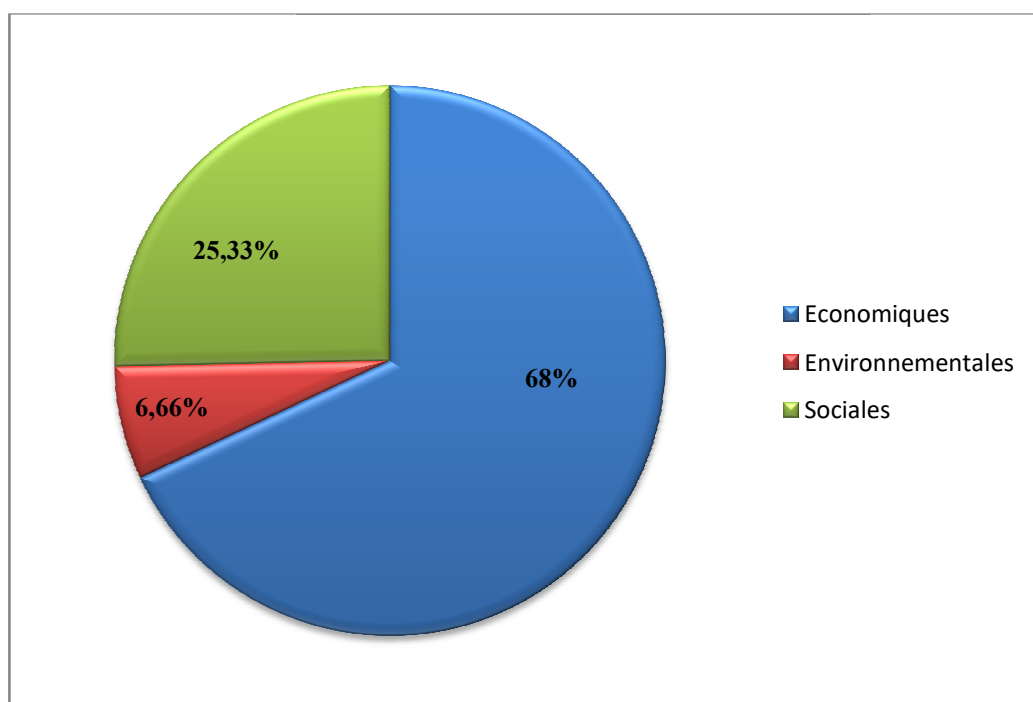
D'après les entretiens, nous pouvons classer les motivations des entrepreneurs en trois principales catégories que nous allons tracer dans le tableau suivant :

Tableau N° 10 : Motivations des entrepreneurs selon la finalité

Motivations / Finalités	Nombre d'entreprise	Effectif en %
Economiques	102	68
Environnementales	10	6.66
Sociales	38	25.33
Total	150	100 %

Source : réalisé par nous même à travers les données de l'enquête.

Figure N° 4: Les motivations des entrepreneurs selon la finalité



Source : élaboré par nous même à travers les données de notre enquêtes

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Les données de ce tableau et de cette figure illustrent les motivations des entrepreneurs selon la finalité en trois catégories à savoir les trois principes du développement durable. Comme nous l'avons expliqué dans le premier chapitre, l'entrepreneuriat vert répond aux exigences du développement durable.

Les entrepreneurs dont l'orientation est uniquement économique c'est-à-dire que leur objectif principal est le profit qui représente 68% des entrepreneurs interviewés. Cette catégorie d'entrepreneurs crée des entreprises vertes éco-innovantes dont la finalité est d'exploiter une opportunité d'affaire, ou l'augmentation de leurs revenus.

La deuxième catégorie de l'échantillon et qui représente 38 % dont la finalité est sociale se dirige vers l'entrepreneuriat vert pour satisfaire un besoin personnel tel que la liberté financière, l'insertion dans le monde professionnel ou encore par l'effet du mimétisme.

Quant à la troisième catégorie d'entrepreneurs, et qui représente 10% des entrepreneurs dont l'orientation est dirigée vers le développement durable et la protection de l'environnement pour eux le gain financier n'est pas une fin en soi.

Les entrepreneurs de notre échantillon évoquent la nécessité de protéger la nature et affirment que la protection de l'environnement constitue leur principale motivation dans la création de leur entreprise éco-innovante.

En revanche, le gain est une motivation partagée par tous les entrepreneurs interviewés même si elle n'est pas évoquée ouvertement.

En résumé, l'analyse des différentes motivations des entrepreneurs enquêtés qui compose notre échantillon, nous mène à retenir ce qui suit :

- L'entrepreneuriat vert en Algérie est plutôt dominé par une catégorie d'entrepreneurs dont la finalité est purement économique et l'exploitation des opportunités d'affaire. Cela nous laisse dire que l'entrepreneuriat vert est un secteur porteur et économiquement rentable ;
- L'entrepreneuriat vert peut aussi résoudre des problèmes socioculturels dans la mesure où il permet l'intégration socioprofessionnelle des porteurs de projets qui ne disposent pas de sources de revenus et répondre à un besoin. Ce qui permettra de réduire le chômage en créant de nouvelles opportunités d'emploi et de richesse durable ;

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

- Il permet également de répondre à des besoins environnementaux même si cela représente qu'une faible catégorie d'entrepreneurs qui s'engage vers cette logique environnementale selon les résultats de notre enquête.

Notre enquête révèle que les éléments de motivation pour lancer un projet d'entrepreneuriat vert sont différents d'un entrepreneur à un autre mais l'aboutissement de ces projets n'est pas une évidence. Les entrepreneurs verts rencontrent de nombreux obstacles qui peuvent freiner l'aboutissement de leur projet, c'est l'objet du point qui suit.

3. Les obstacles rencontrés par les entrepreneurs verts

Les éco- entrepreneurs interviewés sont confrontés à plusieurs problèmes et obstacles en amont et en aval du processus de la création d'entreprise et de son exploitation.

Ces problèmes sont de différentes natures : psychologique c'est-à-dire que certains affichent une crainte de se lancer dans un créneau méconnu et nouveau ; des contraintes réglementaires et administratives rencontrées au début de la création (procédure lourde et longue, bureaucratie), sociales dans la mesure où la citoyenneté et l'éthique sont quasiment absentes et le manque de la prise de conscience des citoyens et consommateurs quant à l'importance des impacts environnementaux .

Nous pouvons constater que cela peut être lié au manque de formation et d'éducation à ce niveau ; informationnelle ; institutionnelle ; et surtout financière.

Selon ces entrepreneurs, les fonds qui sont mis à disposition des entrepreneurs par l'Etat et les dispositifs de soutien ne sont pas suffisants et non adaptés aux activités spécifiquement vertes.

Certains ont souligné que le matériel nécessaire pour développer ce genre d'activité est très coûteux et nécessite une technologie et un savoir-faire pour l'utilisation de ces dernières notamment des formations spécifiques à ce type d'activité.

Ces entrepreneurs, ne sont pas suffisamment informés et outillés, car l'entrepreneuriat vert exige une dimension technologique forte qu'il convient, à priori, de maîtriser avant de s'engager. En particulier pour le domaine des énergies renouvelables qui offre de nombreuses opportunités. Mais, les technologies vertes ne sont pas toujours accessibles aux nouveaux entrepreneurs voulant s'engager dans cette dynamique.

D'autres difficultés sont aussi à signaler ; celles liées au foncier pour trouver un terrain pour pouvoir installer leurs entreprises compte tenu de la spécificité des activités de l'entrepreneuriat vert.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

D'après les répondants, les contraintes ne sont pas uniquement financières, mais aussi la faible application de certaines lois, l'absence de réglementation stricte, l'absence de contrôle concernant le non-respect de l'environnement entraînent un manque d'implication des acteurs et des pouvoirs publics.

L'enquête confirme que de l'idée de création, à la concrétisation du projet, l'entrepreneur passe par plusieurs étapes. L'environnement (social, institutionnel, financier) joue un rôle important dans le processus de mise en œuvre du projet, ainsi que sur le volet psychologique dans le sens où cela peut avoir un impact sur le comportement et le choix de l'entrepreneur (continuité, abandon, résistance, motivation, perception du risque, conduite du projet). Les conditions économiques et sociales jouent un rôle important, mais les aspects psychologiques (motivation, perception, personnalité) sont aussi des déterminants dans la création, le maintien et le développement de l'entreprise.

Il en résulte de notre enquête, que les problèmes rencontrés par ces porteurs de projets verts se résument ainsi :

- La difficulté d'accès au foncier industriel ;
- L'absence de connaissance des procédures administratives et des organismes qui prennent en charge la gestion des projets verts tel que les formations et l'accompagnement ;
- L'insuffisance de l'expertise technique pour la finalisation des projets ;
- La difficulté d'accès aux financements en particulier en phase de la création de l'entreprise. Ce dernier point fait l'objet de notre thèse.

Après avoir interrogé les entrepreneurs verts de notre terrain d'étude, sur leurs motivations, nous les avons par la suite interrogés sur les modes de financement de cet entrepreneuriat en s'appuyant sur leurs expériences personnelles.

Section 3 : La problématique du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : entre perception des acteurs et exigences de la filière

La création d'entreprise nécessite des moyens financiers permettant son lancement ainsi que son développement, pour cela l'entrepreneur est dans l'obligation de connaître les formules de financement et les ressources financières auxquels il peut y'accéder, pour pouvoir évaluer ses besoins et faire face à ses échéances.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

A cet effet, nous nous sommes intéressés à la question du financement de l'entrepreneuriat vert qui s'inscrit dans le cadre de l'innovation. Cette dernière doit être prise en compte dans la décision de financement en raison de la spécificité de ce créneau d'activité entrepreneuriale ; mais il est vrai que la dimension environnementale est classée au second rang des préoccupations des entrepreneurs comme nous l'avons vu dans la section précédente ; mais l'innovation, ici, est inscrite dans le cadre de l'opportunité économique au profit de l'entrepreneur.

La problématique justement du financement de l'innovation entrepreneuriale s'est posée avec acuité comme nous l'avons bien constaté lors de nos différentes enquêtes de terrain. C'est pourquoi, nous nous sommes intéressés, dans cette section à analyser et de discuter des modes de financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie, mais aussi d'analyser les perceptions des différentes parties prenantes de l'entrepreneuriat vert en Algérie qui ont un rôle important dans la promotion de cette dynamique entrepreneuriale.

1. Analyse de la perception des acteurs de l'entrepreneuriat vert en Algérie à travers les parties prenantes

Dans ce présent point, nous aborderons successivement l'intérêt des pouvoirs publics apporté à la dimension économique du développement durable à savoir l'entrepreneuriat durable, qui constitue une source de diversification économique en présentant les parties chargées de promouvoir cette activité et les différentes institutions de soutien, d'accompagnement et de financement des activités vertes.

Ce qui nous permettra, par la suite d'évoquer les limites de ces institutions dans le cadre du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie. Ce qui constituera justement les résultats de notre enquête de terrain.

En Algérie, l'entrepreneuriat vert représente une opportunité stratégique pour réduire la dépendance aux hydrocarbures. A l'instar des autres pays, l'Algérie a également montré son intérêt vis-à-vis de l'entrepreneuriat vert et a mis en place des mesures nécessaires pour le développement de cet entrepreneuriat.

L'industrie contribue fortement à l'épuisement des ressources et à la pollution de l'environnement (eau, sol, air). Il est donc nécessaire de pousser ce secteur à mobiliser des innovations qui peuvent participer à la réduction de son impact environnemental et à l'introduction des produits verts. L'Etat a donc prévu des programmes de soutien et des lois pour favoriser l'entrepreneuriat éco-innovant.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Nous avons constaté que l'entrepreneuriat vert en Algérie s'articule autour de plusieurs acteurs qu'ils soient publics ou privés contribuant à l'appui et à la création de l'entrepreneuriat vert.

Ces différents acteurs intervenant dans l'entrepreneuriat vert que nous avons enquêtés, montrent la nécessité d'apporter un appui à ce secteur d'activité dans le domaine de l'environnement, avec des programmes d'accompagnement, des partenariats et surtout avec des mécanismes de financement vert conçu spécialement pour ce type d'entrepreneuriat.

L'analyse de la perception des différentes parties prenantes de l'entrepreneuriat vert nous a permis de faire un état des lieux sur les enjeux et les perspectives de l'entrepreneuriat vert en Algérie, mais aussi sur la question du financement de ce type d'entreprises. Présentons, d'abord, les principales institutions chargées d'accompagner les entrepreneurs et considérées, de notre point de vue, des parties prenantes, en plus des institutions financières, sensées orienter et surtout accompagner les porteurs de projets verts en Algérie.

Le CNTPP

Le Centre National des Technologies des Plus Propres (CNTPP) en Algérie a été créé en 2002 pour promouvoir la recherche et le développement de technologies propres dans les différents secteurs industriels (CNTPP, 2022).

Le CNTPP a pour objectif de développer et d' adapter des technologies propres et efficaces qui réduisent la consommation d'énergie, minimiser les déchets et les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'environnement et stimulent la croissance économique.

Cet organisme travaille en collaboration avec les industries et les centres de recherche pour mener des études et des projets de recherche appliquée visant à développer des technologies propres.

La formation de professionnels compétents et la sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux sont également des domaines où il joue un rôle clé.

L'agence nationale des déchets

L'Agence Nationale des Déchets (AND) en Algérie a été créée en 2001 dans le but de développer et de mettre en œuvre une politique nationale en matière de gestion des déchets.

Les principales missions de l'AND comprennent:

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

- L'élaboration de la stratégie nationale de gestion des déchets et suivi de sa mise en œuvre ;
- Le développement de plans régionaux de gestion des déchets ;
- La mise en place de programmes de sensibilisation et d'éducation environnementale pour le grand public ;
- Élaboration de normes et de directives pour la gestion des déchets
- Surveillance de la qualité de l'environnement et des impacts des déchets sur la santé publique ;
- Promotion des technologies de gestion des déchets respectueuses de l'environnement

L'AND travaille aussi en collaboration avec les autorités locales, les institutions publiques et les partenaires internationaux (GIZ) pour améliorer la gestion des déchets en Algérie.

Le CNFE

Le Centre National de Formation à l'Environnement (CNFE) en Algérie est une institution publique créée en 2002 pour la formation, la sensibilisation et l'éducation environnementale en Algérie.

L'objectif du CNFE est de développer les compétences des acteurs en matière d'environnement grâce à des formations, des séminaires, des ateliers et des conférences. Il vise également à sensibiliser la population sur l'importance de la prise en compte des enjeux environnementaux et à encourager l'adoption de pratiques durables.

Le centre a conçu divers programmes de formation portant sur des thématiques telles que la gestion des déchets, la gestion de l'eau, la conservation de la biodiversité, la lutte contre la désertification et les changements climatiques.

Le switch med

Le SwitchMed est un programme de la Commission européenne qui vise à promouvoir une économie verte et durable dans les pays méditerranéens, en encourageant la transition vers des modes de production et de consommation durables.

L'Algérie fait partie des pays participants au programme SwitchMed, qui est mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie. Le programme vise à renforcer les capacités des acteurs économiques locaux (entreprises,

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

organisations de la société civile, institutions publiques) pour promouvoir des pratiques durables dans les secteurs de l'économie verte.

Le programme SwitchMed en Algérie comprend des activités telles que la formation, l'accompagnement technique, le financement et la promotion de bonnes pratiques environnementales et sociales. Les bénéficiaires du programme sont encouragés à adopter des approches durables et à améliorer leur compétitivité tout en contribuant à la protection de l'environnement et à la création d'emplois verts. Ce programme met l'accent sur l'opportunité qu'apporte le secteur de l'économie verte en Algérie.

La GIZ

La GIZ est une agence de coopération internationale allemande qui exerce dans différents domaines de développement durable, telle que l'économie, l'environnement, l'énergie, la gouvernance, la santé et l'éducation. La GIZ est présente en Algérie depuis la fin des années 1970, ses programmes de coopération ont été adaptés aux priorités du gouvernement algérien au fil du temps.

La GIZ collabore avec différents partenaires locaux en Algérie pour la réalisation de projets dans divers domaines, tels que :

- La gestion durable de l'eau ;
- La promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;
- Le développement économique et la création d'emplois ;
- L'amélioration de l'enseignement et de la formation professionnelle ;
- La gestion durable des ressources naturelles.

La GIZ en Algérie soutient plusieurs programmes qui visent à promouvoir l'entrepreneuriat vert et le développement de projets économiques durables.

L'un de ces programmes est le projet "Entrepreneuriat vert et énergie renouvelable en Algérie" (EVE), financé par le ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la GIZ en partenariat avec le ministère de l'Énergie algérien.

Le projet EVE vise à renforcer les capacités des jeunes entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises (PME) algériennes pour développer des projets d'entrepreneuriat vert,

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

en particulier dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Les activités du projet comprennent notamment :

- La formation et l'accompagnement des entrepreneurs et des PME pour développer des plans d'affaires durables et viables ;
- La promotion des partenariats entre les entreprises algériennes et allemandes dans le domaine de l'entrepreneuriat vert ;
- L'organisation de compétitions et de prix pour récompenser les projets d'entrepreneuriat vert les plus innovants et les plus durables.

La GIZ en Algérie s'implique également dans d'autres actions en faveur de l'entrepreneuriat vert. Elle coopère avec des incubateurs d'entreprises et des organisations pour renforcer les compétences des jeunes entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises algériennes dans les domaines de l'économie verte et de la durabilité environnementale.

Nous déduisons de cette brève présentation de ces acteurs constituant les parties prenantes en faveur du développement de l'entrepreneuriat vert, qui n'est pas exhaustive, que l'Algérie a mis en place de par les dispositifs institutionnels existants les conditions favorables pour stimuler toute dynamique rentrant dans le cadre du développement durable.

Cependant, pour apprécier l'apport et la perception de ces acteurs en matière d'accompagnement et de financement de l'entrepreneuriat vert, nous avons, lors de nos différentes enquêtes, réalisé des entretiens avec les responsables des institutions précédemment présentées.

A cet effet, nous pouvons constater que ces organismes publics et privés jouent un rôle important dans le développement de l'entrepreneuriat vert en Algérie pour la mise en place d'un écosystème favorable à la création d'entreprises vertes. C'est ce qui a été révélé par les différents interrogés à cette occasion.

Ces organismes soutiennent l'entrepreneuriat vert en Algérie en fonction de leurs objectifs à travers les actions suivantes :

- L'offre des financements ou des subventions ;

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

- Les formations spécifiques à l'entrepreneuriat vert s'agissant surtout des projets comportant des innovations spécifiques nécessitant des études approfondies pour analyser leur faisabilité sur le terrain ;
- La mise en place des politiques et des réglementations qui favorisent la création d'entreprises vertes.

Au terme des résultats des entretiens menés, il en ressort la classification des acteurs enquêtés en trois catégories présentées dans le tableau suivant :

Tableau N°11 : Classification des principales parties prenantes de l'entrepreneuriat vert en Algérie selon leurs objectifs

Objectifs de l'organisme	Organisme
Formation	CNFE
Programme d'accompagnement et d'appui	CNTPP / GIZ/AND
Formation et Financement	Switchmed /GIZ

Source : élaboré par nous même

La première catégorie concerne les organismes de formation telle que le CNFE qui est considéré comme un organisme de référence en matière de formation dans le domaine de l'environnement en Algérie. Il offre des formations adaptées à l'entrepreneuriat vert compte tenu de ses spécificités, ainsi que des services de conseil et d'assistance des porteurs de projets dans le domaine de l'environnement.

La deuxième catégorie concerne les organismes dont l'objectif est de mettre en place des programmes d'appui et d'accompagnement à l'entrepreneuriat vert en Algérie. Ils sont engagés dans la protection de l'environnement et la promotion d'un développement durable en Algérie à savoir : le CNTPP qui est un organisme national qui accompagne les entreprises dans le domaine de l'environnement ainsi que les entreprises industrielles dans les secteurs pour ses capacités d'expertise environnementale.

L'AND qui joue un rôle important dans le développement de la stratégie nationale pour la gestion des déchets, ainsi que dans la sensibilisation de la population algérienne à

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

l'importance de la gestion des déchets et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets.

La Giz qui est une coopération entre l'Algérie et l'Allemagne, est considéré comme un acteur important de l'entrepreneuriat vert en Algérie. Ceci est visible dans son soutien aux entrepreneurs vert en particulier dans les domaines des énergies renouvelables, la gestion des déchets et la protection de la biodiversité.

De même, la GIZ aide à développer des solutions innovantes et surtout durables pour faire face aux défis environnementaux et économiques du pays.

Quant à la troisième catégorie, elle concerne les organismes qui se chargent de la formation mais aussi du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie à savoir : le Switchmed où l'on retrouve également la GIZ avec surtout l'accompagnement financier des entreprises en matière de mise en œuvre des stratégies visant à atteindre les objectifs du développement durable.

Les résultats de nos enquêtes révèlent que les parties prenantes de l'entrepreneuriat vert en Algérie sont diverses et comprennent les différents organismes nationaux et internationaux qui fournissent des formations, de l'accompagnement et des financements. Ils jouent un rôle important dans la promotion de l'entrepreneuriat vert en Algérie en diffusant des connaissances et des compétences techniques et scientifiques aux entrepreneurs verts. Ceci, d'ailleurs est confirmé par les entrepreneurs rencontrés lors de nos différents entretiens effectués en immersion dans les diverses manifestations (salons, séminaires et colloques, journées d'étude et workshops...) dédiés à l'entrepreneuriat vert et à l'économie circulaire.

Notons, cependant, qu'en dépit des diverses contributions de ces acteurs, il en ressort de l'échantillon enquêté que certaines entrepreneurs ignorent leur contribution et d'autres même leur existence en raison de l'inexistence des canaux de communication en direction des entrepreneurs implantés dans des territoires non attractifs.

Pour les entrepreneurs ayant pris connaissance de leur existence, nous citons, à titre illustratif, les grandes entreprises industrielles qui se sont dirigées vers le CNTPP pour les leur fournir des technologies et des solutions innovantes à l'effet de réduire l'impact environnemental de leurs activités.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

S'agissant des deux organismes internationaux implantés en Algérie à savoir Switchmed et la GIZ, il en relève de notre enquête via les entretiens réalisés avec les entrepreneurs de notre échantillon que ceux-ci n'ont pas apporté une grande contribution aux entrepreneurs en exercice. Un nombre très faible d'entrepreneurs enquêté avance avoir bénéficié des avantages de la GIZ, ainsi que des accompagnements et des financements offerts par la Switchmed.

C'est ainsi que la question qui reste lancinante pour les entrepreneurs est celle liée au financement de leurs activités de surcroît, elles sont réputées d'innovantes.

En d'autres termes l'accompagnement et la formation, constituent certes les fondements de base pouvant orienter et stimuler l'entrepreneuriat vert mais ils ne suffisent pas, à eux seuls, la concrétisation voire même, le développement de l'entrepreneuriat vert en Algérie.

C'est ainsi que le financement reste problématique pour ces entreprises qualifiées d'innovantes en raison de l'existence, en Algérie, d'un système bancaire et financier non adaptatif à ce créneau.

C'est pourquoi, le point suivant et dernier de cette section, sera réservé à l'analyse des modes de financement pratiqués et développés en Algérie via l'enquête de terrain réalisée auprès de notre échantillon.

2. Analyse des modes de financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie

Dans ce point, nous analyserons les modes de financement de l'entrepreneuriat vert opérés à travers les données de notre enquête. Pour se faire, nous avons procédé à l'exploitation des guides d'entretien adressés aux différents acteurs (entrepreneurs, banque et dispositifs de financement et d'accompagnement à l'entrepreneuriat vert).

D'après les entrevues réalisées avec les entrepreneurs verts, les instruments de financement de l'entrepreneuriat vert se résument dans le tableau qui suit :

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Tableau N°12 : les modes de financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie

Mode de financement	Nombre d'entreprises	Effectif
L'autofinancement	51	34
Financement informel	47	31.33
Banque	10	6.66
Dispositifs de soutien et d'aide à la création d'entreprise	42	28
Total	150	100 %

Source : réalisé par nous- même à travers les données de notre enquête

2.1 L'autofinancement et le financement informel

Les résultats de notre enquête révèlent que l'autofinancement est la principale source de financement des projets verts innovants et représente 34 % pour notre échantillon. Ceci s'explique par le fait du risque associé aux projets vert éco-innovants.

A cet effet, les entrepreneurs préfèrent ne pas faire appel à des sources externes de financement. Selon notre enquête, les prêts provenant de l'informel c'est-à-dire des proches, famille et amis, ils représentent également une source de financement importante occupant ainsi 31.33 % des entrepreneurs verts enquêtés.

En revanche, la principale contrainte de ces formes de financement à savoir les fonds propres et le financement informel est son incapacité à couvrir la totalité des charges exigées par la spécificité de l'entrepreneuriat vert pour l'acquisition des investissements de démarrage, par exemple, qui sont très onéreux. Ce qui pousse les entrepreneurs à trouver des sources de financement externes pour combler ce besoin de financement indispensable au démarrage de leur entreprise.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

2.2 Le financement bancaire de l'entrepreneuriat vert

Comme nous avons expliqué dans le deuxième chapitre, le financement bancaire représente une source importante de l'entrepreneuriat en Algérie, mais elle reste peu développée.

En s'appuyant sur les résultats de notre enquête, nous déduisons que les banques sont plutôt réticentes vis-à-vis du financement de l'entrepreneuriat vert. D'ailleurs, ce mode de financement a été utilisé uniquement par 6.66 % de notre échantillon.

Ces entreprises vertes ayant bénéficié d'un crédit bancaire sont des industries ou des entreprises déjà en exercice et générant une rentabilité répondent ainsi aux conditions d'octroi d'un crédit bancaire relatif au développement de leurs investissements verts.

L'attitude réticente de la banque vis-à-vis du financement de la création d'entreprises vertes, s'explique par le fait que ces entreprises sont exposées au risque de non réalisation d'une rentabilité leur permettant d'être solvable pour le remboursement du prêt initialement.

De même, le caractère innovant de l'entrepreneuriat vert expose le porteur du projet au risque de non aboutissement de l'innovation envisagée d'où l'élévation du niveau du risque de non remboursement pour la banque.

C'est ainsi qu'en référence aux résultats de nos différents entretiens, nous déduisons que les banques algériennes ne sont pas engagées dans la logique des spécificités des entreprises vertes en leur accordant un financement adapté et surtout à la phase de la création.

Au-delà des exigences des banques vis-à-vis du financement de l'entrepreneuriat vert, notre enquête révèle également, qu'une catégorie d'entrepreneurs en Algérie refuse de se diriger vers le secteur bancaire pour des considérations personnelles (manque de confiance vis-à-vis des banques) et religieuses par rapport à la question du taux d'intérêt (riba). Malgré l'émergence récente des banques islamiques mais ces dernières ne financent pas la création d'entreprise, mais elles interviennent à la phase de l'exploitation (après que l'entreprise génère des profits).

Cependant, l'analyse du système bancaire algérien dans sa composante publique et privée fait ressortir l'existence de banques étrangères à l'instar de Bnp Paribas EL Djazair. Cette dernière attire notre attention du fait qu'elle fait partie de la population des acteurs enquêtés et qui s'oriente vers le financement de l'entrepreneuriat vert.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Dans ce qui suit, nous allons justement analyser les avantages spécifiques qu'offrent cette banque au profit des entrepreneurs verts en Algérie.

2.2.1 Bnp Paribas EL Djazair, une banque au service de l'entrepreneuriat vert en Algérie ?

BNP Paribas El Djazair, est engagée à soutenir l'entrepreneuriat vert en Algérie et ce, depuis 2020. C'est ainsi que la banque a mis en place des programmes de financement et d'accompagnement pour les entreprises vertes qui cherchent à développer des solutions innovantes et durables pour lutter contre les défis environnementaux en Algérie.

BNP Paribas a pour objectif de soutenir une croissance responsable et durable en finançant l'économie et en offrant des conseils éthiques à ses clients. Elle fournit des services financiers performants, innovants et sécurisés aux particuliers, entreprises, institutions et professionnels tout en cherchant à répondre aux enjeux essentiels liés à l'environnement, au développement des territoires et à l'inclusion sociale.

La RSE occupe une place prépondérante au sein de l'organisme. A cet effet, BNP Paribas progresse dans la mise en œuvre de sa politique RSE.

BNP Paribas El Djazair offre une gamme de produits bancaires pour les entreprises vertes, y compris des prêts et des lignes de crédit. La banque fournit des conseils financiers et une expertise pour aider les entrepreneurs verts à élaborer des plans d'affaires solides, à évaluer les risques et à assurer la durabilité de leur entreprise en phase d'exploitation et non en phase de création.

Les entretiens menés avec les dirigeants de BNP Paribas El Djazair vis-à-vis de la question du financement de l'entrepreneuriat vert constituant un important enjeu dans le cadre de la finance verte, nous ont menés à retenir les résultats suivants:

- Les entreprises vertes financées par cette banque concernent les entreprises dont la finalité est environnementale c'est-à-dire les activités relatives à la gestion des déchets et aux énergies renouvelables ; ainsi que les entreprises classiques utilisant des procédés moins polluants et consommateurs d'énergie.
- L'avantage proposé par cette banque se situe dans la réduction du taux d'intérêt appliqué aux entreprises vertes par rapport aux autres entreprises qui ne s'inscrivent

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

pas dans le cadre de l'entrepreneuriat vert. Cette catégorie d'entreprises bénéficie également des taux d'intérêt bonifiés, et négociés au préalable avec le client.

- La démarche du financement est différente d'un client à un autre et l'étude ce fait au cas par cas. Cela dépend du secteur d'activité, du montant et de la durée du crédit, mais aussi de la relation avec le client.
- Les activités les plus répandues par le client de cette banque sont les activités liées à l'économie circulaire, cela s'explique par la politique mise en place par le gouvernement algérien pour encourager cette filiale, contrairement au domaine de l'énergie qui est très coûteux.

Parmi les instruments innovants de la banque, nous pouvons citer le taux d'intérêt appliqués à la performance de l'entreprise en durabilité, ainsi que la méthode de bonus malus. La méthode de bonus malus est un système de récompense ou de pénalité pour encourager les entreprises à adopter des pratiques plus durables.

Cette méthode consiste à appliqué un taux d'intérêt basé sur la performance de l'entreprise en matière d'économie verte, autrement dit, les entreprises qui parviennent à atteindre les objectifs du développement durable fixés par la banque au préalable , par exemple, une entreprise qui investit dans des énergies renouvelables ou qui réduit ses émissions de gaz à effet de serre ou la réduction de la consommation d'énergie obtient un taux d'intérêt inférieur, tandis que les entreprises qui ont une performance plus faible en matière d'économie et ne parviennent pas à respecter cet objectif se voient appliquer un taux d'intérêt plus élevé.

Cet instrument financiers innovants permet aux entrepreneurs de prendre en compte les enjeux environnementaux tout au long de l'exercice de leurs activités, et à dans une voie plus durable en leur offrant des avantages financiers pour leurs efforts en matière de durabilité.

Selon les responsables de cette banque, l'économie verte devient de plus en plus une préoccupation pour les entrepreneurs algériens, ils s'intéressent de plus en plus aux questions environnementales et au développement durable et les intègre dans leurs business model.

L'analyse du cas de Paris bas El Djazair, nous renseigne sur le véritable engagement de cette banque vis-à-vis de la question du financement de l'innovation ; ceci constitue d'ailleurs les prémisses du développement de la finance verte qui ne cesse de se développer notamment dans les pays développés. Cette finance est orientée vers la prise en compte des dimensions multiples du développement durable.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

C'est pourquoi, les banques sont sensées s'inscrire dans cette logique pour apporter un financement adapté aux entrepreneurs aussi bien ceux qui sont en phase d'exploitation que ceux dont l'activité n'a pas démarré en raison de l'absence de financement de l'innovation les concernant.

En Algérie, il semble que l'orientation du financement de l'entrepreneuriat vert est contenu principalement dans les différents dispositifs publics ; c'est ce que nous allons traiter dans le point suivant de cette section.

3. Les dispositifs publics de soutien un levier majeur du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie

Le témoignage des entrepreneurs dans le domaine de l'environnement, démontre que le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie se fait en grande partie par les dispositifs publics de soutien grâce aux différents avantages qu'offrent ces derniers, soit 28% de notre échantillon.

A cet effet, nous nous sommes intéressés au mode de financement de l'entrepreneuriat vert via les dispositifs publics de soutien, en interrogeant les différents représentants des dispositifs (ANADE, CNAC, ANDI et ANGEM) ainsi que les entrepreneurs ayant bénéficié de ces dispositifs dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le choix de cette Wilaya est dicté par la forte dynamique entrepreneuriale qui s'y opère au sein de ce territoire ainsi que le développement des initiatives citoyennes et territoriales qui existent depuis plus d'une décennie s'inscrivant dans le cadre du développement durable (Chenane & Ait Yakoub, 2022).

C'est pourquoi, nous avons tenté justement de savoir dans quelle mesure ces incitatives ont eu un impact sur la création des micro entreprises au sein de cette Wilaya via les dispositifs publics de financement précités. S'agissant des modalités de financement de l'entrepreneuriat par ces derniers, il faut signaler qu'elles sont standards au niveau de toutes les agences implantées au niveau de chaque Wilaya. C'est ainsi que l'on puisse dire qu'ils ne tiennent pas compte des spécificités territoriales, ni de la spécification de l'innovation.

L'enquête de terrain menée justement au niveau de la Wilaya de Tizi-Ouzou montre une forte dynamique entrepreneuriale verte impulsée par les différents dispositifs publics comme le montre le tableau suivant :

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Tableau n°13 : Nombre d'entreprises vertes dans la wilaya de Tizi-Ouzou accompagnées par les dispositifs de soutien

Dénomination de l'activité de l'entreprise	ANADE	ANGEM	CNAC	ANDI	TOTAL
Aménagements des espaces verts	16	03	03	/	22
Enlèvement et traitement des déchets	20	/	04	02	26
Nettoyage, entretien et désinfection	55	02	18	01	76
Enlèvement d'ordures	39	/	21	02	64
Récupération des matières métalliques recyclables	02	/	01	01	04
Traitement et valorisation des déchets organiques	01	/	/	01	02
Récupération matière métallique non recyclable	15	/	05	03	23
Travaux urbains et hygiène publique	/	/	06	/	06
Nettoyage des voies et réseaux divers	/	/	02	/	02
Recyclage d'habillement	/	01	/	/	01
Nettoyage des routes	/	01	/	/	01
Rénovation des meubles	/	01	/	/	01
Collecte et transformation du plastique	/	02	/	/	02
Pépinière	/	/	/	01	01
Villages de vacances	/	/	/	07	07
Travaux agricoles et traitement phytosanitaire	/	/	/	02	02
Travaux forestiers et d'exploitation forestière	/	/	08	05	13
TOTAL	148	10	68	25	251

Source: Mohand Said, Chenane, Bourdin (2021), p 294.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

A travers les données du tableau ci-dessus, on dénombre au total 251 micro- entreprises créées dans le domaine de l'environnement à travers les dispositifs publics de soutien à l'entrepreneuriat. La dynamique entrepreneuriale dans ce secteur au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou est plus importante à travers le dispositif ANADE, puis CNAC, ANDI, et l'ANGEM vient en dernière position.

Les différents responsables enquêtés ont révélé que la création d'entreprises dans le domaine de l'environnement au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou est faible comparativement à l'entrepreneuriat classique bien que le marché est florissant dans le cadre des activités informelles liées particulièrement à la collecte des déchets.

Les résultats du tableau montrent que la plupart des projets financés s'inscrivent dans la filière des déchets. Ceci s'explique (selon les entrepreneurs et les directeurs des dispositifs) par le fait que ces activités sont plus accessibles par rapport à d'autres formes de l'entrepreneuriat vert qui nécessitent l'acquisition d'une certaine technologie et moyens très coûteux, ainsi que des formations plus spécifiques (par exemple : les énergies renouvelables).

Ces dispositifs soutiennent les jeunes entrepreneurs voulant s'engager dans une dynamique entrepreneuriale, et cela à travers l'accord de prêts de type triangulaire c'est-à-dire l'apport personnel de l'investisseur qui est différent d'un dispositif à un autre, et d'une banque à une autre et ce, à la phase de la création de l'entreprise.

En plus des financements qu'ils offrent, ces dispositifs assurent des formations et de l'accompagnement tout au long de l'exploitation de l'entreprise.

Ce qui incite les jeunes à se diriger vers ces dispositifs publics afin de se procurer des financements et d'en bénéficier des avantages qu'offrent ces derniers ; taux d'intérêt bonifié ainsi que des avantages fiscaux.

Cependant, pour ce qui est de l'entrepreneuriat vert, il s'est avéré suite à nos entretiens, que la principale préoccupation des financeurs reste la rentabilité du projet. Ils ne tiennent pas en compte de la dimension du développement durable et ses différentes orientations même si ce secteur est classé comme prioritaire dans le financement par les dispositifs, la banque n'étudie pas spécifiquement la portée de l'innovation sur la rentabilité du projet entrepris pour sa décision de financement.

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

Les entrepreneurs verts ayant bénéficié de ces dispositifs, ont souligné que le montant accordé par ces derniers est parfois insuffisant et ne couvre pas la totalité de leurs besoins.

D'après les résultats de notre enquête, les sources de financement de l'entrepreneuriat les plus courantes sont, les fonds propres apportés par l'entrepreneur lui-même, les prêts informels auprès des proches, et enfin les aides publiques qui constituent souvent une source de financement incontournable dans la phase de création et de démarrage de l'entreprise. Bien que ces aides publiques sont importantes et que certains entrepreneurs enquêtés sont satisfaits, la majorité d'entre eux ont souligné l'insuffisance des ces dispositifs. Pour ce qui est du financement bancaire et l'accès au crédit, celui-ci s'avère problématique lors de la création d'entreprise.

Ces résultats concordent avec ceux de la littérature développée précédemment et mettent en avant le problème de financement de l'entrepreneuriat vert. Cependant, sans soutien financier et service d'accompagnement, il est difficile pour de nombreux entrepreneurs qui se trouvent à ce stade critique de développer pleinement leurs activités.

Au bout du compte, nous pouvons signaler que le financement public de l'entrepreneuriat vert en Algérie en impliquant les banques reste insuffisant en raison d'abord, de l'inexistence d'un financement spécifique dédié au caractère innovant de ce type d'entrepreneuriat. Les banques sont dans un schéma classique de financement en raison de l'absence de produits financiers dédiés aux dynamiques entrepreneuriales liées au développement durable. La prédominance du financement par les dispositifs publics, contribue certes à l'accompagnement de ces entreprises vertes mais il reste largement insuffisant du fait du caractère standard de ces différents dispositifs à l'instar de l'ANADE, ANGEMA, ANDI et CNAC. Ceci d'ailleurs est analysé via l'étude menée au niveau de la Wilaya de Tizi-Ouzou dont les résultats ne peuvent pas être généralisés en termes des dynamiques qui sont différentes d'une Wilaya à une autre mais les similitudes sont liées plutôt aux dispositifs et banques dont le financement est unifié de par leurs procédures qui sont standardisés au niveau national.

Conclusion

Le financement de l'entrepreneuriat vert est d'une importance capitale pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les entreprises qui proposent des solutions innovantes pour lutter contre les défis environnementaux ont besoin de financements pour se développer et atteindre leurs

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

objectifs. Ces entreprises peuvent souvent être en phase de croissance qui ont besoin d'un soutien financier pour se développer.

Ensuite, le financement de l'entrepreneuriat vert peut contribuer à stimuler l'éco-innovation et à encourager le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits ayant un impact positif sur l'environnement. Les entreprises qui réussissent dans ce domaine peuvent également inspirer d'autres entrepreneurs à s'engager dans des activités similaires par l'effet du mimétisme.

De plus, le financement de l'entrepreneuriat vert peut contribuer à la lutte contre le changement climatique et à promouvoir l'économie verte. Les entreprises qui reçoivent des financements pour leurs projets verts peuvent aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à créer des emplois verts, qui peuvent contribuer à cet effet à la croissance économique.

Notre contribution, révèle que l'Algérie a mis en place des initiatives pour stimuler l'économie verte et développer des filières vertes à travers les parties prenantes présentées et analysés par les différents entrepreneurs verts.

Notre étude montre aussi le rôle important du financement de l'entrepreneuriat vert ainsi que la contribution des dispositifs publics au financement de l'entrepreneuriat vert, mais nous avons constaté que les modes de financement traditionnels (banques) ne financent pas les entreprises vertes au moment de leur création. Elles préfèrent plutôt prendre le risque avec des entreprises à forte valeur ajoutée et pouvant lui offrir des garanties. Par conséquent, les banques ne sont pas impliquées dans le financement de l'entrepreneuriat vert et ne prennent pas en compte les aspects environnementaux. Ce qui a entraîné l'apparition de nouveaux instruments de financement à citer : les business angels, les sociétés de capital et le financement participatif, dans le but de financer des projets respectueux de l'environnement ou favorisant une économie verte, des sources de financement alternatives existent. Cependant, notre étude menée en Algérie a révélé que les interviewés ne sont pas conscients de ces sources de financement. En outre, nous n'avons pas trouvé d'éco-entrepreneurs dans notre échantillon ayant bénéficié de financements alternatifs (Bourdin & al, 2022).

Afin de stimuler la croissance de l'économie verte en Algérie et de financer des projets d'investissement rentables et durables, il est nécessaire que les banques et les organismes de

Chapitre 4 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique

financement ainsi que les dispositifs de soutien s'adaptent en proposant des instruments financiers appropriés.

Compte-tenu de nos résultats, nous avons proposé quelques recommandations à l'effet de réorienter les politiques publiques en la matière. L'entrepreneuriat vert est un nouveau secteur qu'il convient d'accompagner par des mesures incitatives en renforçant également l'apport de financement accordé par les banques ou la proposition de nouveaux instruments financiers. Ces suggestions et recommandations ont été discutées lors des entrevues avec les différents représentants et entrepreneurs :

- Renforcement des programmes d'encouragement et d'accompagnement pour les entrepreneurs vert ;
- Développement de nouveaux codes d'activités qui permettent l'enregistrement des sociétés vertes au Centre National de Registre de Commerce ;
- Promotion des mécanismes de fiscalité verte et environnementale qui peut être un instrument important pour réduire les impacts environnementaux et la pollution, mais aussi pour encourager une production plus propre et respectueuse de l'environnement ;
- Recensement des mécanismes de financement qui soutiennent l'économie verte et promouvoir des produits financiers spécifiques destinés aux entreprises vertes ;
- Mise en place des programmes de subvention aux entreprises vertes et développer un fond d'entrepreneuriat vert.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous avons essayé dans cette thèse de répondre au questionnement relatif au financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie relativement à ces spécificités et au rôle des acteurs et responsables de ce financement dans l'évolution de cette nouvelle dynamique entrepreneuriale.

L'éco-activité en Algérie est considérée comme un nouveau moyen de développement capable de favoriser tant la diversification de l'économie que la création d'emplois et la protection de l'environnement. Cela constitue des défis majeurs aux quels le pays est confronté. Cela étant, l'Etat a octroyé une importance à la création d'entreprises par l'intermédiaire de différents dispositifs de financement et d'instruments financiers encourageant une transition économique en prenant en considération les aspects environnementaux. Sachant que l'économie nationale est alimentée par les transferts des fonds de l'Etat, en revanche l'apport du secteur privé au tissu économique demeure faible et n'arrive guère à trouver la position qu'il lui incombe dans une économie peu diversifiée. Par contre, le tissu économique industriel productif représente un puissant levier de création de valeur ajoutée et d'innovation (transformation économique).

A l'exemple des autres pays, l'entrepreneuriat vert en Algérie, est devenu une réalité qu'on ne peut pas ignorer ; suite aux différentes crises apparues durant ces dernières années telles que : le réchauffement climatique, dégradation de la biodiversité, l'énergie fossile remise en cause, sécheresse et tout récemment la crise du système financier.

L'entrepreneuriat dans la sphère de l'environnement est un nouveau moyen ou une solution créatrice de richesse, d'emplois et de relance de l'économie en Algérie. De ce fait, le Ministère de l'environnement a implémenté une cellule interne en novembre 2020. Cette dernière est chargée d'aider et d'orienter les porteurs de projets dans le domaine de l'environnement portant de start-up et de micro entreprises, afin de concrétiser leurs projets.

Nous nous sommes intéressés au long de notre thèse au rôle important du financement de l'entrepreneuriat vert.

Nos résultats théoriques montrent que dans la littérature dédiée au financement de l'entrepreneuriat vert qui s'inscrit dans l'optique du développement durable, il existe très peu de travaux consacrés à la compréhension de la capacité des entreprises vertes à accéder à des financements externes (DemireletParris2015) ; et à la question de savoir si (et comment) leurs caractéristiques peuvent avoir un effet positif ou négatif sur l'obtention de financements (Bourdin&al, 2022).

Conclusion générale

La question du financement est importante car les entreprises vertes sont contraintes au financement en dépit des réglementations favorables et le soutien des gouvernements en faveur des entreprises vertes et respectueuses de l'environnement (Criscuolo & Menon 2015 ; Demirel & al. 2019).

Cette difficulté du financement est souvent liée aux asymétries d'information entre les entreprises innovantes et les bailleurs de fonds. Notamment le cas des entreprises vertes. Elles sont dues à l'absence d'antécédents de ces entreprises , au faible ratio entre les actifs corporels et le total des actifs et à des technologies particulièrement complexes et difficiles à évaluer (Demirelet al. 2019).

La taille de l'entreprise est un facteur défavorable, c'est-à-dire que les entreprises petites nouvelles et innovantes trouvent plus de difficultés à trouver des financements par rapport aux grandes entreprises, le secteur d'activité puisque ce dernier est aussi un indicateur de risque entrepreneurial qui influence l'accès au crédit.

De surcroît, pour les entrepreneurs verts, il est encore plus délicat d'obtenir un financement. Les financiers sont généralement réticents à financer des investissements dans des domaines où ils ont l'impression que les marchés ne fonctionnent pas bien (Patzel & Shepherd,2011).

Nous pouvons constater que le financement des entreprises vertes n'est pas certain, et que l'accompagnement financier de ce type d'entreprises est primordial, compte tenu des enjeux liés au changement climatique et aux multiples défis du développement durable.

En effet, de nombreux chercheurs ont mis en évidence le rôle du financement de l'entrepreneuriat vert en particulier dans la phase de création des entreprises.

Les différentes expériences des pionniers de l'économie verte que nous avons adoré à savoir : les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Italie et la Chine ont montré le rôle crucial que peut jouer les politiques et les mécanismes mis en place par les Etats pour le développement et le soutien de l'économie verte et la croissance verte, mais aussi l'importance de l'émergence de nouveaux instruments de financement dédiés à l'économie verte et à l'entrepreneuriat vert.

Ce qui a conduit à l'émergence de nouveaux instruments de financement adaptés à ce type d'entreprises, tels que les obligations vertes qui sont des emprunts émis par des entreprises ou des gouvernements pour financer des projets liés à l'environnement ou à la durabilité , les Fonds d'investissement socialement responsables (ISR) qui sont des fonds qui investissent

Conclusion générale

dans des entreprises qui respectent des critères sociaux et environnementaux spécifiques, les prêts verts, et différentes subventions. Ces outils font partie de la finance verte, elle-même incluse dans la finance durable.

Ce qui nous permet de confirmer la première hypothèse que nous avons proposé et qui stipule que l'entrepreneuriat vert suscite des innovations financières engendrées par la nécessité de financer des projets ayant un impact environnemental positif, tout en offrant des rendements financiers attractifs aux investisseurs.

Ces instruments financiers ont permis de soutenir financièrement les entrepreneurs qui souhaitent lancer des projets dont la durabilité est avérée et préservant l'environnement, tout en offrant aux investisseurs la possibilité d'investir dans des projets ayant une influence favorable sur l'environnement.

Notre deuxième hypothèse qui stipule que le financement de l'entrepreneuriat vert est un moyen efficace pour introduire une dynamique entrepreneuriale durable est également confirmée. En effet, l'entrepreneuriat vert consiste à créer des entreprises qui adoptent des pratiques durables et préservant l'environnement.

Les entreprises vertes sont souvent confrontées à des contraintes de financement car elles sont considérées comme plus risquées par rapport aux entreprises classiques. C'est pourquoi, le financement de l'entrepreneuriat vert est décisif pour leur croissance et leur développement. Car il permet aux entreprises vertes de développer leurs activités, d'innover, d'améliorer leur efficacité et leur rentabilité, et ainsi de contribuer à la création d'emplois et la croissance verte.

Au-delà des spécificités du financement de l'entrepreneuriat vert, il existe également d'autres freins et obstacles rencontrés par les entrepreneurs verts.

Au niveau empirique, nos résultats montrent que certes, l'Etat a affiché une volonté d'enclencher cette nouvelle dynamique entrepreneuriale relative à l'économie verte, mais il existe un écart entre les politiques publiques ambitieuses et la réalité du terrain relative aux dynamiques entrepreneuriales vertes. De ce fait, en dépit des incitations institutionnelles existantes et contenues dans les orientations des politiques publiques, l'entrepreneuriat vert reste peu développé et mal structuré.

Ceci permet de confirmer notre troisième hypothèse consistant à déduire que l'entrepreneuriat vert en Algérie est encore à un stade embryonnaire malgré l'existence d'un marché informel qui reste difficile à mesurer et même à cerner. De ce fait, la contrainte du

Conclusion générale

financement constitue l'un des obstacles majeurs à son développement. En effet, les entrepreneurs verts en Algérie sont souvent confrontés à des difficultés pour obtenir des financements, notamment en raison de la méconnaissance des investisseurs locaux sur ce type d'activités réputées innovantes.

A ce propos, l'analyse des entretiens réalisés lors de l'enquête menée, témoigne que les entrepreneurs verts ont de réelles difficultés à financer leurs projets, et que les financements classiques ne sont pas adaptés à ce type d'entrepreneuriat.

Cela s'explique par la spécificité de la finance classique qui utilise l'épargne pour les projets les plus rentables, sans prendre en compte la préservation des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique. L'importance de développer des instruments de financement innovants adaptés à l'entrepreneuriat vert en Algérie, tels que les obligations vertes, les fonds d'investissement responsables et les prêts verts devient une nécessité.

Or, en Algérie, la finance durable est dans un état embryonnaire du fait que les entrepreneurs enquêtés, déplorent l'absence de programmes de financements spécifiques à destination des entreprises engagées dans l'économie verte.

C'est dans ce contexte que les banques algériennes et les organismes de financement doivent s'adapter, en vue d'offrir les instruments idoines pour pouvoir étendre la dynamique de l'économie verte et financer les projets d'investissement rentables et durables.

Ceci implique une meilleure connaissance de l'économie verte, de ses enjeux et de son intérêt est indispensable. Par conséquent, les instances publiques devront intensifier leurs efforts dans le sens d'une amélioration des connaissances, compétences et expériences des personnes chargées de l'accompagnement des projets en entrepreneuriat vert.

Il pourrait être envisagé d'organiser des rencontres avec des accompagnateurs de projets d'autres pays afin d'échanger sur leurs différentes expériences.

De surcroît, l'optimisation de l'application de la législation, notamment par des sanctions plus sévères pour les contrevenants aux réglementations relatives aux questions de développement durable, peut constituer un autre levier.

Quant aux politiques publiques, il pourrait également être envisagé la création d'une plateforme qui rassemblerait et présenterait des informations consolidées à destination des entrepreneurs verts sur la nature et le type d'instruments de soutien qui sont à leur disposition.

Conclusion générale

Cette plateforme pourrait être étendue pour inclure des processus de demande standardisés afin de réduire davantage la charge administrative qui représente, aux dires des interviewés, un réel frein à la mobilisation des programmes de soutien.

Les instruments de la finance durable étant de plus en plus mobilisés dans les pays développés comme alternative aux financements traditionnels, peuvent être développés, en Algérie par l'encouragement des autorités locales ou des associations d'entrepreneurs verts à mettre en place des plateformes de financements participatifs. Ceci permettrait de sensibiliser en même temps les citoyens en les impliquant davantage sur les enjeux de l'entrepreneuriat vert.

Il est également important de souligner que le manque de développement de l'entrepreneuriat vert en Algérie est aussi dû à des facteurs culturels.

Nos résultats ont démontré que l'Algérie n'offre pas suffisamment de moyens financiers aux créateurs d'entreprises vertes. Parmi les sources de financement les plus répandues, on trouve les fonds propres apportés par le créateur lui-même, l'endettement auprès des banques mais celui-ci n'est pas adapté en particulier en phase de création. Enfin, les aides publiques en phase de création, mais ces derniers ne tiennent pas compte des spécificités de l'entrepreneuriat vert, et ils sont souvent insuffisants. En revanche les fonds propres et surtout l'accès au crédit demeurent encore insuffisants.

Les limites de la recherche

Comme tout travail de recherche, nous avons rencontré de multiples contraintes et limites. D'abord, le manque de littérature concernant ce domaine émergent en particulier sur la question de financement de l'entrepreneuriat en Algérie. Ensuite, durant le déroulement de notre enquête nous nous sommes retrouvés face à une rétention d'information et le manque de coopération de certaines institutions. De plus la réalisation de l'enquête de terrain a coïncidé avec la crise sanitaire de la Covid19, et le confinement c'est ce qui a réduit notre échantillon qui nous a empêchés d'élargir notre terrain de recherche.

Les perspectives de la recherche

Ce travail de recherche nous a permis d'entrevoir plusieurs axes de réflexion au sujet de l'entrepreneuriat vert. Cette analyse peut se compléter et se prolonger sur plusieurs axes possibles : Nous avons constaté qu'il y a eu peu de travaux et d'études sur l'entrepreneuriat

Conclusion générale

vert en Algérie, malgré l'importance et la richesse de ce sujet émergent. Par exemple, l'entrepreneuriat vert comme une nouvelle alternative pour la sortie de la dépendance des hydrocarbures en Algérie.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

1. Abdelmalki,L ;Mundler,P (2010) .Economie de l'environnement et du développement durable. Bruxelles : de boeck.
2. Aglietta.M. (1997). Régulation et crise du capitalisme. Paris : opus.
3. Ansidei, J ; Leandri, N. (2021). IV / La boîte à outils de la finance verte. Dans : Julie Ansidei éd., *La finance verte* (pp. 57-90). Paris: La Découverte.
4. Battini,P. (2000). Capital-Risque : mode d'emploi. Paris : d'organisation.
5. Beaud,M. (2006). L'art de la thèse . Paris : la découverte.
6. Bellalah, Gestion des risques de taux d'intérêt et de change: Théories et exercices corrigés (pp. 21-47). Louvain-la-Neuve: De Boeck.
7. Bessiere,V ; Stéphany, E. (2015). Le financement de l'innovation nouvelles perspectives théoriques et pratiques . Belgique : de boeck.
8. Bessis,J. (1988). Capital-risque et financement des entreprises. France : Economica.
9. Borderie,A. (1998). Financer les PME autrement. France : Maxima.
10. Boutillier,S ; Uzunidis,D. (2015). De la société salariale à la société.
11. Brabec,M. (2010). Business Model Vert. Comment faire converger les enjeux de l'entreprise et l'intérêt général. France : dunod.
12. Brun.M ;al , Perspective globale des ressources naturelles , dans : CIHEAM éd., *Mediterra 2016 : Zéro gaspillage en Méditerranée*. Ressources naturelles, alimentation et connaissances. Paris, Presses de Sciences Po. « Hors collection », 2016, p. 33-50
13. Capron,H. Entrepreneuriat et création d'entreprises : facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise. Bruxelles : de boeck.
14. Capron. H, (2009). introduction à l'économie de l'entrepreneuriat .
15. Charles, A ; Maurice,S ; Redore,E. (2014). Le financement des entreprises . Paris : Economica.
16. Charreaux.G, Albouy.M, « La construction de la théorie financière moderne : de la finance néoclassique à la finance néoinstitutionnelle et comportementale. Une introduction aux grands auteurs en finance », dans : Michel Albouy éd., *Les Grands Auteurs en Finance*. Caen, EMS Editions, « Grands auteurs », 2017.
17. Coste,J-H. (2018). Entrepreneuriat financier et "agir" socio-politique aux Etats-Unis : le cas de George Soros. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle .
18. Dahak,A ; Kara,R. (2015). Le mémoire de master. Tizi-Ouzou : El-Amel.
19. Dorbane, N., & Hachemi, N. (2023). L'économie circulaire, une nouvelle approche de gestion des déchets : Quelles possibilités d'application en Algérie? *Tadamsa d'Unegmu*, 3(1), 20-35.

Bibliographie

20. Drucker, P. F. (1985). *Innovation and Entrepreneurship: Practice and Principles*. Harper & Row.
21. Eco, M. (2016). *Comment écrire sa thèse*. France : Flammarion.
22. Embry, E ; Jones, J. & York, J. G. (2019). *Climate change and entrepreneurship*. In *Handbook of Inclusive Innovation*. Edward Elgar Publishing.
23. Esty, D. C., & Winston, A. (2009). *Green to gold: How smart companies use environmental strategy to innovate, create value, and build competitive advantage*. John Wiley & Sons.
24. Faucheux, S. (1995). *Noel, J., économie des ressources naturelles et de l'environnement*. Paris : Armand Colin.
25. Fayolle, A. (2017). *Entrepreneuriat, un phénomène économique et social*. France : Dunod.
26. Fayolle, A. (2004). *Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre*. Paris : Dunod.
27. Fayolle, A. (2005). *Introduction à l'entrepreneuriat*. Paris : Dunod.
28. Flam, M. (2010). *L'économie verte*. Paris : PUF.
29. Gadrey, J. (2003). *Socio-économie des services*. La Découverte.
30. Gartner, W. (1989). "Who is an entrepreneur?" is the wrong question." *Entrepreneurship Theory and Practice Summer*.
31. Gasse, Y. (1992). *L'innovation technologique dans les PME manufacturières: étude de cas et enquête*. Quebec : L'institut de recherche politiques.
32. Ginglinger, E. (2017). XIII. *Stewart C. Myers – L'interaction entre décisions d'investissement et de financement*. Dans : Michel Albouy éd., *Les Grands Auteurs en Finance* (pp. 372-399). Caen: EMS Editions.
33. Godar, O. (2015). *Environnement et développement durable*. Paris : de boeck.
34. Greffet, P ; Al. (2012). *Définir et quantifier l'économie verte, L'économie française*. Insee.
35. Herbertson, K. (2011). *Greening the international Financial Institutions (IFIs): Finance for the next decade's sustainable development*. World Resources Institute.
36. Hernandez, E-M. (1999). *Le processus entrepreneurial : vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat*. Paris : L'Harmattan.
37. Hernandez, E-M. (2001). *L'entrepreneuriat Approche théorique*. Paris : L'Harmattan.
38. Jaffeux, C. (1994). *Bourse et financement des entreprises*. Paris: Dalloz.
39. Janssen, F. (2009). *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat*. Bruxelles : de boeck.
40. Joffre, O. & Trabelsi, D. (2018). *Le crowdfunding: Concepts, réalités et perspectives*. *Revue française de gestion*, 273, 69-83.

Bibliographie

41. Julien,PA. (1996). Marchesnay.M, L'entrepreneuriat. Paris : Economica.
42. Kardoun,A. (2000). Environnement et développement durable. Paris : Publisud.
43. Kirchoff, S. (2000), 'Overcompliance, Labeling, and Lobbying: The Case of Credence Goods'. University of Maryland Working Paper No. 98-25. College Park, MD: Department of Agricultural and Resource Economics, University of Maryland
44. Laville. (2009). L'entreprise verte. Paris : PEARSON.
45. Leger-Jarniou,C. (2013). L'entrepreneuriat. Paris : DUNOD.
46. Lobez,F. Al. (2006). L'entreprise et la banque : Leur relation d'affaires en pratique. Paris : Economica.
47. Loitier.J et al, L'entreprise et la banque : Leur relation d'affaires en pratique, Economica, Paris, 2006.
48. Lyonnet Du Moutier,M. (2012). Financement de projet et partenariats public-privé.Paris : EMS.
49. Mancebo,f. (2006). Le développement durable. Paris : ARMAND COLIN.Bibliothèque de la faculté
50. Messeghem,K ; Sammut.S. (2011). L'entrepreneuriat. Paris : ems.
51. Orange,G. (2017). Économie verte. Dans : Jean-Luc Pissaloux éd. *Dictionnaire Collectivités territoriales et Développement Durable*. Cachan: Lavoisier.
52. Passet,R. (1990). Environnement et Biosphères, in Greffe X, Mairesse J,ReiffersJ.L..(
53. Perroux,F. (1992). L'économie du XXèmesiècle. Paris : PUF.
54. Phillipart,P. (2015). Emin. S, La motivation de l'entrepreneur. France : EMS.
55. Rédis, J. & Certhoux, G. (2013). Chapitre 12. *Les business angels: Des acteurs essentiels pour le financement de l'amorçage*. Dans : Catherine Léger-Jarniou éd., *Le grand livre de l'entrepreneuriat* (pp. 233-252). Paris: Dunod.
56. Reveret,J-P ; M. Yelkouni. Économie et gestion de l'environnement et des ressources naturelles, Institut de la Francophonie pour le développement durable et Université Senghor. Québec : IFDD.
57. Rotillon, G. (2005). Économie des Ressources Naturelles. Paris: Éditions La Découverte.
58. Sattin, J ; Pommet, S. (2013). Le capital-investissement : De la théorie à la pratique. Dans : Catherine Léger-Jarniou : *Le grand livre de l'entrepreneuriat*. Paris : Dunod.
59. Sauvé.A ; Scheuer.M. (1999). Modes de financement des entreprises allemandes et française, Allemagne.
60. Schumpeter ,J-A. (1935). "Théorie de l'évolution économique". Paris :Daloz. Traductionfrançaise de: "The Theory of Economic Development", Cambridge, Mass: Harvard University, 1934.

Bibliographie

61. Schumpeter, J.A. (1979). *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris : Payot.
62. Silberzahn, P. (2014). *Effectation : Les principes de l'entrepreneuriat pour tous*. France : Pearson.
63. Thibierge, C. (2016). *Comprendre toute la finance : l'essentiel de la finance d'entreprise pour tous*. Paris : VUIBERT.
64. Tietenberg, T ; Lewis, L. (2013). « *Economie de l'environnement et développement durable* ». Paris : Nouveaux Horizons.
65. Vaughan, P-H ; Grinyer ; Birley, S-J. (1977), *From Private to Public*, WoodheadFaulkner, Cambridge.
66. Verreault, Lucie. 2011. *La réforme du système financier international : une réponse aux défis posés par la mondialisation*, Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP.
67. Verstraete, T ; Saporta, B. (2006). *Création d'entreprise et entrepreneuriat*, France : Les éditions de l'ADREG.
68. Widloecher, R. (2015). *Réconcilier économie et écologie : Pour une nouvelle économie verte en faveur de la croissance*. Paris : La Documentation française.

Articles

1. Ait-yakoub, A ; Chenane, A (2022). La Durabilité Locale A Travers Les Initiatives Villageoises De La Wilaya De Tizi-ouzou : Quelles Opportunités Pour La Mise En Place Des Agendas 21 Locaux ?. *Revue d'économie et de statistique appliquée*, 19(2), 64-78.
2. Akrikpan, G ; Al. (2000) « L'entrepreneuriat soutenable : une approche générationnelle en termes de capacités entrepreneuriales ». *Gestion*, (33), 2016/2.
3. Anderson, A-R. (1998), *Cultivating the Garden of Eden: environmental entrepreneuring*, *Journal of Organizational Change Management*, (1)1 : 2, 135-144.
4. Arbour, J. (2017). L'impossible défi canadien : lutter efficacement contre les changements climatiques, exporter davantage de pétrole, respecter les compétences constitutionnelles des provinces. *Revue juridique de l'environnement*, , 73-103. <https://www.cairn.info/revue--2017-HS17-page-73.htm>. (Consulté le 01/04/2022).
5. Aubier, M. & Cherbonnier, F. (2007). L'accès des entreprises au crédit bancaire. *Économie & prévision*, 177, 121-128.
6. Aubertin, C. (2012). L'économie verte, avatar du développement durable. *Natures Sciences Sociétés*, 20, 1-2.
7. Audretsch, D. (2006). L'émergence de l'économie entrepreneuriale . *Reflets et perspectives de la vie économique* , pp. 43-70.
8. Aurez, V ; Georgeault, L. (2016). Les indicateurs de l'économie circulaire en Chine. *Revue de l'OFCE*, 145, 127-160.
9. Balouard, A ; Seder, R. (2012). Les déterminants du choix des modes de financement des PME. *Revue française de gestion*, 38(226), 49-65.

Bibliographie

10. Baltnes-penger, Stochastic reserve losses, bank credit expansion and Bayesian information, *Journal of Monetary Economics*. (12/2), 1983, P321-330.
11. Barbier (2012), « Economie verte et développement dur investissements dans les énergies renouvelables, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique, les transports durables, la préservation de la biodiversité et bien plus encore. enjeux et politique de financement », *Reflets et perspectives de la vie économique*, Vol 2, 2012, P-97-117.
12. Barbieri, M ; Ouellette, N. (2012). La démographie du Canada et des États-Unis des années 1980 aux années 2000. *Population*, (n° 67), pp. 221-328.
13. Barjot, D ; Lescent-Giles, I. (1999). L'autofinancement, condition de l'indépendance financière et de la croissance maîtrisée ? . *Entreprise et histoire*, (N° 22), pp. 5-15.
14. Bekolo,C ; Beyina,E. « Le financement par capital risque dans les pme innovantes : le cas spécifique des PME innovantes camerounaises ». *Innovations*, 2009/1, (n° 29), p. 169-195.
15. Bellalah, M. (2005). Chapitre 1. Marchés financiers et caractéristiques des produits de taux d'intérêt. Dans : ,
16. Benbayer, H. (2017). Le financement des PME en Algérie: quelle contribution de la finance islamique ? . *Revue algérienne des sciences économiques, commerciales et de gestion*, (6), 42-61.
17. Benbayer, H., & Trari, H (2009) .Le développement des sources de financement des PME en Algérie : émergence de la finance islamique. *Revue d'économie et de management*. 8(1), 2010-225
18. Benyahlou,Z. L'économie verte :nouvelle formule pour le développement durable?.
algérienne de la sécurité et developpement,2021, 10(01), 751-765.
19. Berass,D. (2020). Economie verte en Algérie: quelle stratégie pour la création denouveaux emplois?.*Albashaereconomy journal*, 2020/12, 6(2), 1071-1083.
20. Berger, A. (2017). L'essor des *green bonds* : potentialités et limites. *Annales des Mines*
- *Responsabilité et environnement*, 88, 68-70.
21. Bertolini, G. & Brakez, M. (2008). Gestion des déchets, innovations et territoires: Retours d'expériences et recherche contextuelle. *Marché et organisations*, 7, 92-113.
22. Blandin,P ; Torrès,O. (s.d.). Un cas d'entrepreneuriat comparé France-Etats-Unis: l'affaire Mondavi.
23. Bourdin, S., Chenane, A. & Mohand Said, A. (2023). Motivations et difficultés des éco-entrepreneurs en Algérie : le rôle des dispositifs publics d'accompagnement. *Innovations*, 70, 209-239.
24. Boutillier, S. & Tiran, A. (2016). La théorie de l'entrepreneur, son évolution et sa contextualisation. *Innovations*, 50, 211-234.
25. Brookes, K. & Le Pendeven, B. (2014). L'État innovant (1) : renforcer les think tanks. Dans : Dominique Reynié éd., *Innovation politique 2014* (pp. 387-425). Paris

Bibliographie

- cedex 14: Presses Universitaires de France.
26. Castaño, M ; Méndez, S ; M.T ; Galindo, M-Á. (2016). The effect of public policies on entrepreneurial activity and economic growth. *Journal of Business Research*, 69(11), 5280-5285.
 27. Champenois, C. (2014). Financement. Dans : Pierre-Marie Chauvin éd., *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat* (pp. 300-320). Paris: Presses de Sciences Po.
 28. Chane, A. (2018). La finance verte en Chine, une composante essentielle de la transition vers une économie bas-carbone. *Idées économiques et sociales*, 192, 42-45.
 29. Chenane, A. (2019), « entrepreneuriat vert et économie circulaire : quels enjeux pour le développement durable des territoires ? », In colloque international sur l'entrepreneuriat vert et l'économie circulaire, UMTTO, Algérie, les 03,04 et 05 Décembre 2019.
 30. Chohra, M. A critical review of the academic entrepreneurial ecosystem in developing countries: The case of Algeria. *International Journal of Technology Management & Sustainable Development*, 2019, 18(3), 243-259.
 31. Crétiéneau, A. (2010). Economie sociale et solidaire et développement durable : pensée et actions en conjonction. *Marché et organisations*, 11, 31-71.
 32. Dannon, H., Dumoulin, R. & Vernier, É. (2011). Innovation et développement durable dans la banque : enjeux et perspectives. *Gestion 2000*, 28, 91-105.
 33. Daoudi, I. (2021). Entrepreneuriat et croissance économique en Algérie: Quelle relation?. *Revue des sciences administratives et financière*, (5) n°01, pp. 506-516.
 34. Dejardin, M. (2000). Entrepreneuriat et croissance, une conjonction évidemment favorable ?
 35. Demoustiez, A ; Bayot, B. (2005). L'investissement socialement responsable. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1866, 5-49.
 36. Dietsch, M. & Mahieux, X. (2014). Comprendre le déficit de financement des PME pour stimuler leur croissance. *Revue d'économie financière*, 114, 17-30.
 37. Drouiche, H ; Menai, L. (2022). Le financement des strat-up en Algérie entre la réalité et les attentes . *Revue algérienne du droit des affaires*, (3) n°01, pp. 68-86.
 38. Duterme, B. , Economie verte : marchandiser la planète pour la sauver ?, (20 /1) (20.2013).
 39. Ekeland, M ; Landier, A ; Tirole, J. Renforcer le capital-risque français. *Notes du conseil d'analyse économique*, 2016, (33), 1-12.
 40. Eurostat (2009). « The environmental goods and services sector ». Data collection handbook.
 41. Facchini, F. Entrepreneur et croissance économique: développements récents. *économie industrielle*, 2007, (119), 55-84.
 42. Faucheux, B ; Frémeaux, P. (2015). Un Fonds Vert pour les collectivités : pour un accès direct aux financements climat. *Techniques Financières et Développement*, 120, 33-42.
 43. Fillion, L.J. (1997). « De l'entrepreneuriat à l'entrepreneuriologie », *Cahiers de*

Bibliographie

- recherches*,(8), n°01.
44. Filion, L.J. « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances
».*Internationale P.M.E*, 1997, (10), n° 2.
 45. Flamini, G., Merli, R., & Cellini, R. (2018). Crowdfunding and environmental sustainability: a systematic review of the literature. *Journal of Cleaner Production*, 198,1012-1026. doi: 10.1016/j.jclepro.2018.07.121
 46. Frimousse, S ; Peretti, J. (2021). La contribution de la finance verte et durable à la performance extra-financière. *Question(s) de management*, 36, 141-166.
 47. Galkina,T ; M. Hultman. (2016), Ecopreneurship – Assessing the field and outlining the research potential, *Small Enterprise Research*, 23 : 1, 58–72.
 48. Galliano, D. & Nadel, S. (2013). Les déterminants de l'adoption de l'éco-innovation selon le profil stratégique de la firme : le cas des firmes industrielles françaises. *Revue d'économie industrielle*, 142, 77-110.
 49. Girouard, N ; Labuhn, B. (2013). 3. OCDE : le cas de la croissance verte en Allemagne. Dans : Jean-Marie Chevalier éd., *La croissance verte : une solution d'avenir* .Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
 50. Godard, O., & Hubert, B. (2002). Le développement durable et la recherche scientifique, Rapport intermédiaire de mission, INRA.
 51. Guilhon, A. (2008). Les PME et le financement de l'innovation : quelles spécificités ? . *Revue internationale PME*, 21(2), 5-27.
 52. H.Friderichs ; B.Paranque ; Sauve, A. (1999). Structure des financement en France et en Allemagne: influence des facteurs insitutionnels. *Projet de recherche commun de la Deutsche Bundesbank et de la Banque de France*.
 53. Hall, J. K., Daneke, G. A., & Lenox, M. J. (2010). Sustainable development and entrepreneurship: Past contributions and future directions. *Journal of business venturing*, 25(5), 439-448.
 54. Hamaide ; al. (2012) Croissance et environnement: la pensé et les faits. *Reflets et perspectives de la vie économique*, Tome 2, p 9 - 24.
 55. Harribey.J-M. (1997). La prise en compte des ressources naturelles dans la modèle néo-classique d'équilibre général : éléments de critique. *Economies et sociétés, Série « Développement, croissance et progrès »*, F, n° 35, p. 57-70.
 56. Hassaine, Y ; Badri, A. (2021). L'économie verte: un passage inévitable pour les PME algériennes. *Revue Algérienne des Ressources Humaines*, (6), N°01.
 - 57.
 58. Hentic-Giliberto, M. (2016). Acceptabilité du risque : quelle approche des néo-entrepreneurs ? . *Management & Avenir*, 88, 179-202.
 59. Hikmi, A ; Parnaideau, M. (2008). le role du financement bancaire dans le processus d'innovation : le cas de quatre pays européens. *Vie & science de l'entreprise* , pp. 91-112.
 60. Huot, J.-A. (1958). L'autofinancement dans l'industrie papetière au Canada.

Bibliographie

- L'actualité économique*, pp. 68-88.
61. Imberti, A. (2016). Quelle est la contribution des entrepreneurs à la croissance ?
Regards croisés sur l'économie, pp. 58-61.
62. Jacquet, P. & Pollin, J. (2012). Systèmes financiers et croissance. *Revue d'économie financière*, 106, 77-110.
63. Jaziri, R., Levy-Tadjine, T (2009) : « Conventions et acadépreneuriat: au coeur de la gouvernance universitaire ». *Revue Libanaise de Gestion et d'Economie*, n° 2, 2009.
64. Jensen, M ; W. Meckling (1976) : « Theory of the firm : managerial behavior, agency costs and ownership structure », *Journal of Financial Economics*, 1976, (3), pp. 305-360.
65. Jurgensen, P. (2009). Qu'attendre de la relance verte ? Le rôle des incitations et de la recherche. *Regards croisés sur l'économie*, 6, 149-158.
66. Kerzabi, A. (2009) « Entreprises, développement et développement durable : Le cas de l'Algérie », *Marché et organisations*, (N° 8), p. 61-77.
67. KETTANI G. & VILLEMEUR A. (2012), « Le capitalrisque : un financement efficace de l'innovation sur le long terme », *Revue d'Économie financière*, vol. 108, n°4, pp. 91-104
68. Kouamé, A. (2012). Analyse du financement de la PME ivoirienne. Université de Cocody-Abidjan.
69. Koubaa, S. (2017). Renewable energy through the lens of entrepreneurship theory: The case of Morocco. *Projectics / Proyética / Projectique*, 18, 69-88.
70. Laib, Y ; Benredjem, R. (2017). Evaluation des méthodes de promotion de l'entrepreneuriat en Algérie. *La revue des sciences de gestion*, pp. 135-143.
71. Lazarus, J. (2006). La notation du crédit: outil d'information sur le risque de crédit et ses effets sur le financement bancaire des entreprises. *Revue d'économie financière*, 83(4), 183-196.
72. Leconte, A. (2009). Italie – Une analyse du discours sur le développement durable. *L'Europe en Formation*, 352, 79-104.
<https://doi.org/10.3917/eufor.352.0079>
73. Leconte, A. ; Lallemand, X. (2009). Italie – Une analyse du discours sur le développement durable. *L'Europe en Formation*, 352, 79-104.
74. Lointier, P ; Belin, J ; Sollogoub, M. (2006). Les déterminants du risque de crédit bancaire en France. *Revue française de gestion*, 32(163), 115-127.
75. Mahé, L.P., Ropars, C., L'exploitation régulée d'une ressource renouvelable : inefficacité d'un rationnement factoriel et efficacité des quotas individuels transférables. *Économie & prévision*, 2001/2 (n° 148), p. 141-156.
76. Makany, J. & Gabsoubo Yienezoune, C. (2013). L'évaluation du risque de crédit des entreprises: cas de la banque congolaise de l'habitat. *Revue Congolaise de Gestion*, 17, 87-130.
77. Marcel, C ; &. (2018). L'entrepreneuriat vert : une approche bibliométrique. XXVIIe Conférence Internationale de Management Stratégique. Montpellier, 6-8

- juin.
78. Mason, C and Stark, M. (2004). What do Investors look for in a Facilitation and support Plan, *International Facilitation and support Journal*, no 32.
79. McMullen, J. S., Shepherd, D.A (2006), "Entrepreneurial action and the role of uncertainty in the theory of the entrepreneur", *Academy of Management Review*, 31.
80. Meunié, A. & Quenault, B. (2007). Le financement international du développement durable : la mobilisation contre les changements climatiques. *Revue Tiers Monde*, 192, 853-869.
81. Midler, A., & Meric, C. (2013). Les politiques de soutien aux entreprises éco-innovantes en France: vers une clarification des instruments et des acteurs. *Revue Française de Gestion*, 39(231), 79-95.
82. Mohand Said Ania Thinhinane ; Chenane Arezki ; Bourdin Sébastien ..La Contribution Des Dispositifs Publics Au Financement De L'entrepreneuriat Vert En Algérie : étude Appliquée à L'entrepreneuriat Vert Au Sein De La Wilaya De Tizi-ouzou, *Revue scientifique Avenir économique*, (9), n°01, P282-299. 2021-12-29.
83. Morrison. C ; Lafay J.-D ; Dessus, S. La faiblesse politique de l'ajustement dans les pays africains, Centre de développement de l'OCDE, *Document de travail*, (n° 88), 1993.
84. Mrkajic, B ; Murtinu, S ; Scalera, V. G. (2019). Is green the new gold? Venture capital and green entrepreneurship. *Small Business Economics*, 52(4), 929-950.
85. Myers, S ; N. Majluf (1984) : « Corporate financing and investment decisions when firms have information that investors do not have », *Journal of Financial Economics*, 13, pp. 187-221.
86. Myers, S. (1977) : « Determinants of corporate borrowing ». *Journal of Financial Economics*, (N° 9), p. 147- 175.
87. Myers, S. (1984) : « The capital structure puzzle », *Journal of Finance*, 39, pp. 575-592
88. Nazik, F., « Stratégie, gouvernance et performance des moyennes entreprises : quel est l'impact de la cotation en Bourse ? ». *Management & Avenir*, 2007/1 (n° 11), p. 147-166.
89. Ngigol, J. (2015). « Israel M. Kirzner : les opportunités au cœur de la dynamique entrepreneuriale ». *l'Entrepreneuriat*, (n°14), p.99-115.
90. Nicolaisen, J., Dean, A., & Hoeller, P. (1990). Économie et environnement: problèmes et orientations possibles. *Revue économique de l'OCDE*, 16(1), (printemps).
91. Nikolaou, E. I., Ierapetritis, D. et Tsagarakis, K. P. 2011. «An evaluation of the prospects of green entrepreneurship development using a SWOT analysis». *International Journal of Sustainable Development et World Ecology*, 18(1) : 1-16.
92. Nzaou, J. (2015). Renaissance entrepreneuriale et dynamique de croissance au Congo. *International Multilingual Journal of Contemporary Research*, 3(1), 52-62.

Bibliographie

93. Pacheco, D. F ; Dean, T-J ; Payne, D-S. (2010). Escaping the green prison: Entrepreneurship and the creation of opportunities for sustainable development. *Journal of Business Venturing*, 25(5), 464–480.
94. Pluchart, J.-J. « Responsabilité industrielle et éco-innovation ». *Vie & sciences de l'entreprise*, (191-192), no. 2-3, 2012, pp. 78-95.
95. Poole, W. Commercial bank reserve management in a stochastic model : implications for monetary policy, *The journal of finance*, 1968, (23/05).
96. Ravix, J. (2014). Jean-Baptiste Say et l'entrepreneur : la question de la filiation avec Cantillon et Turgot. *Innovations*, 45.
97. Rémillard D. et Wolf D. (2009), « Le développement durable : l'émergence d'une nouvelle convention ? », *Revue Française de Gestion*, 2009/4, 194, 29-42
98. Renneboog Luc, Ter-Horst Jenke, Zhang Chendi. (2008). Socially Responsible Investments : Institutional Aspects, Performance and Investor Behaviour. *Journal of Banking and Finance*, (32), p. 1723-1742.
99. Renversez, F. (2008). De l'économie d'endettement à l'économie des marchés financiers *Regards croisés sur l'économie* , n° 03, pp. 54-64.
100. Rosenwald, F. (2001). L'impact des conditions financières sur la décision d'investissement. *Economie et statistique* , n°341-342, pp. 15-28.
101. Sabri, N. Représentations, agir et justifications du développement durable chez les dirigeants de PME « Le cas des dirigeants de riads maisons d'hôtes à Marrakech ».
102. Sam, H. (2022). Comprendre L'entrepreneuriat Et Ses Voies De Financement à Travers Les Actions Publiques: Quel Rôle De L'action Publique Dans La Création De La Pme En Algérie? 6(1), 406-425.
103. Saty Kouame, D. (2012). Le financement, levier de performance des Jeunes Entreprises Innovantes. *Entreprendre & Innover*, 16, 7-17.
104. Schaltegger, S ; M. Wagner (2011), Sustainable entrepreneurship and sustainability innovation: Categories and interactions, *Business Strategy and the Environment*, 20 : 4, 222–237.
105. Schaper, M. (2002), The Essence of Ecopreneurship, *Greener Management International*, 38, 26–30.
106. Schuzt, J. G. (2010/03). Entrepreneuriat et créations d'emplois : des innovations pour créer son entreprise ? *POUR* , pp. 29-31.
107. Sentis, P. (2005). Introduction en Bourse: Quelles stratégies pour l'entreprise candidate. *Revue française de gestion*, 158 , 225-244.
- 108.
109. Serve, S. (2022). L'octroi de crédit bancaire aux PME françaises depuis les réformes de Bâle. Sociologie d'une évaluation. *Revue Française de Socio-Économie*, 28, 179-199.
110. Siamer, H. (2023). La transition vers les technologies vertes : approches et limites. *Tadamsa d'Unegmu*, 3(1), 67-75.
111. Simon, B., Kharrouby, A., & Levy-Tadjine, T. (2012). L'éco-entrepreneuriat,

Bibliographie

- un objet de gestion non identifié ? : Proposition d'un nouveau cadre conceptuel et enquête exploratoire en milieu agricole breton en vue d'appréhender sa diversité.
112. Smallbone, D ; Welter, F. (2001). L'entrepreneuriat dans les pays en transition. *Revue internationale P.M.E.: économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 14(1-2).
113. Solignac, M. (2008). Les business angels. *Regards croisés sur l'économie*, 3, 185-186.
114. Stevenson H ; Jarillo J.C. (1990), « A Paradigm of entrepreneurship: entrepreneurial management », *Strategic Management Journal*, Vol. 11, 4, p. 17-27,
115. Stiglitz, J. (1969) : « A re-examination of the Modigliani-Miller theorem », *American Economic Review*, 59, pp. 784-79.
116. Stiglitz, J. E., & Weiss, A. (1981). Créditrationnement in markets with imperfect information. *The American Economic Review*, 71(3), 393-410.
117. ST-pierre, J ; Fadil, N. (2011). La recherche en finance entrepreneuriale: critique sur l'état actuel des connaissances et proposition d'un nouveau cadre de réflexion. *Revue internationale PME: économie et gestion de la petite et moyenne entreprise* , (24), n° 3-4, pp. 255-300.
118. Touhami, F ; El-Moukhtar, M. (2022). L'entrepreneuriat vert : Un moteur du développement territorial durable au Maroc Quel est le rôle des acteurs politico-économiques ?. *l'Entrepreneuriat et de l'Innovation*, (3), n°11.
119. Vaillancourt, J-G., 1990. Le développement durable ou le « compromis » de la Commission Brundtland; désarmement, développement et protection de l'environnement, in *Cahier de la recherche éthique* n° 15. Éditions Fides. pp. 17-44.
120. Zemirli, R ; Hammache, S. (2019, j). Le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique en Algérie. *Revue de recherche et Etudes Scientifique* , pp. 9-34.
121. Zeng, S ; Chen, X. (2018). Green lending of commercial banks: A case study of China. *Sustainability*, 10(3), 654.

Thèses et mémoires de magister

1. Aknine, R. (2009) : "Les disparités spatiales en matières de création d'entreprise : application sur quelques territoires en Kabylie". *Thèse de Doctorat*, Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou.
2. Aoudia, F. (2019): « Dans quelle mesure l'économie circulaire peut-elle aider à l'émergence d'un entrepreneuriat environnemental en Algérie ? Cas de la wilaya de Tizi-ouzou », *Thèse de Doctorat*, Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou.
3. Begard, A. (2013). « Le financement de PME innovantes dans une économie mondialisée ou Comment financer notre avenir ». *Mémoire de magister, finance*

Bibliographie

- d'entreprise et des marchés*, université de Grenoble.
4. Berber. N, L'entrepreneuriat en Algérie, Mémoire de magistère en management spécialité stratégie, université d'Oran, 2014.
 5. Berkal, M. (2012). Financement des PME et des start-up en Algérie: situation, contraintes et perspectives. Thèse de doctorat, Université de Tlemcen.
 6. Denglos, A. (2008). Le capital-risque et le développement des PME innovantes en France. Thèse de doctorat, Université de Paris-Est Créteil.
 7. Lobeze, F. (1997). L'impact de l'endettement sur les performances des entreprises. Thèse de doctorat, Université de Poitiers.
 8. Nait Slimani. M : « Finance islamique et capital-risque (capital investissement) : perspectives de financement participatif pour la création et de développement des PME » .Mémoire de magister, option économie et finance international. UniversitéMouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2013.
 9. Oukaci. M, Entrepreneuriat en Algérie : Caractéristiques, Enjeux et perspectives, Thèse de Doctorat en Science de gestion , option : Management économique des territoires et entrepreneuriat, université A. Mira Bejaia, 2021.
 10. Oussaid, A. (2016, 06 27). Mémoire de Magister en sciences économiques. Financement des petites et moyennes entreprises : cas des PME algériennes. Tizi- Ouzou: Université de Mouloud Mammeri.
 11. Parpaleix,A (2019) Le capital-investissement peut-il soutenir durablement la croissance des entreprises ? Etude, modèle et conditions d'un capital-régénération. Gestion et management. Thèse de Doctorat, Université de Paris.

Rapports

1. Banque Mondiale (2013). Disponible en ligne sur : <http://www.worldbank.org/>.
2. Bureau international du Travail, (2015). les petites et moyennes entreprises et la création d'emplois décent et productifs. Genève: Bureau international du travail.
3. CNESE (2021). Rapport de l'atelier national sur les écosystèmes sectoriels et régionaux dédiés à l'entrepreneuriat. Conseil National Economique, *Social et Environnemental*,2021/3.
4. Climate Home News, "Germany's just transition: a model for the rest of the world?", 26

Bibliographie

- janvier 2021. Lien vers l'article complet :
<https://www.climatechangenews.com/2021/01/26/germanys-just-transition-model-rest-world/>.
5. CNUED, Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (1992). Déclaration de Rio de Janeiro sur l'Environnement et le Développement.
 6. FMI, (2022), Countering the Cost-of-Living Crisis. International Monetary Fund.
 7. G20, (2011), G20 YES: les leviers de l'entrepreneuriat au coeur des débats?
 8. GIZ, (2012) Promotion des jeunes et des femmes dans l'économie verte en Algérie.
 9. Greenpeace Rapport annuel (2019), disponible en ligne sur :
<https://www.greenpeace.org/static/planet4-international-stateless/2020/06/544c2eca-greenpeace-international-annual-report-2019.pdf>.
 10. International Energy Agency (IEA). "Renewable Energy 2021: Analysis and Forecast to 2026." May 2021. <https://www.iea.org/reports/renewable-energy-2021>
 11. Nations-Unies. (2016). L'entrepreneuriat au service du développement.
 12. OCDE (2021). Perspectives des politiques d'investissement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Paris : OCDE.
 13. OCDE. (2010, Novembre 17-18). Les enseignements de la crise mondiale et la voie à suivre pour créer des emplois et soutenir la croissance. *PME et croissance verte: Promouvoir la production durable et l'éco-innovation dans les petites entreprises*.
 14. OCDE. (2011). Vers une croissance verte.
 15. OCDE. (2013). Financement de la croissance des PME et des entrepreneurs 2013: Une comparaison internationale. Paris: OCDE.
 16. OCDE. (2016). Le financement des PME et des entrepreneurs 2016: Synthèse des résultats clés. Paris: OCDE.
 17. OCDE. (2018). Améliorer l'accès des PME à des instruments de financement diversifiés . Mexico City.
 18. OCDE. (2019). Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2019.
 19. OIT. (2022). Organisation internationale du travail .
 20. PNUE (2015). L'économie verte en Algérie (n° 94)

Bibliographie

21. PQE. (2022). plan québécois de l'entrepreneuriat : Au coeur de la croissance .Québec.
22. Rapport : Aie 2020 EnergyTechnology Perspectives 2020
<https://www.iea.org/reports/energy-technology-perspectives-2020>
23. Rapport Banque de développement du Canada, Rapport annuel 2021,
24. Rapport Banque Mondiale 2016, Comité pour la tarification du carbone : Définir une vision transformatrice pour 2020 et au-delà.
25. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie intitulé "Rapport sur les énergies renouvelables en Italie 2020
26. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie intitulé "RenewableEnergyPolicies in a Time of Transition"2021
27. Rapport de Union-Européenne. (2014). Accès au financement pour la création d'entreprise dans le cadre de l'entrepreneuriat inclusif . Luxembourg.
28. Rapport Greenpeace. (2019). Green Banking in Germany. Récupéré sur https://www.greenpeace.de/sites/www.greenpeace.de/files/publications/greenpeace_re port_green_banking_in_germany.pdf.
29. Rapport Greenpeace. (2019). Green Banking in Germany. Récupéré sur https://www.greenpeace.de/sites/www.greenpeace.de/files/publications/greenpeace_re port_green_banking_in_germany.pdf.

Site web

1. "Agence Nationale des Déchets". Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables. <http://www.and.dz/>
2. AfricanDevelopment Bank, 2022, disponible sur <https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/global-environment-facility-gef>
3. Agence Internationale de l'Energie. (2019). Germany 2019 EnergyPoliciesReview. Récupéré sur <https://www.iea.org/reports/germany-2019-energy-policies-review>
4. Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie (APRUE, 2020). Availableat: <http://www.aprue.org.dz/> [Accessed 8 April

Bibliographie

- 2023].
5. Aubertin, C. (2012). L'économie verte, avatar du développement durable. *Natures Sciences Sociétés*, 20, 1-2. <https://www.cairn.info/revue--2012-1-page-1.htm>.
 6. Banque mondiale. (2021). ClimateFunds Update - Initiative Finance Climat. Récupéré le 7 avril 2023, sur <https://climatefundsupdate.org/listing/initiative-for-climate-action/>
 7. BlackRock. (2021). Impact Bond Fund. <https://www.blackrock.com/us/individual/products/239489/blackrock-impact-bond-fund-usd-fund>
 8. Centre National des Technologies de Production plus Propre (CNTPP)", site web officiel du CNTPP, consulté le 08/04/2023, <https://cntpp.dz/>
 9. Climate Bonds Initiative. (2020). Germany. Récupéré sur <https://www.climatebonds.net/market/country/germany>.
 10. Déclaration Stockholm disponible sur : Déclaration de Stockholm https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/1/Declaration_finale_conference_stockholm_1972.pdf
 11. Environmental Defense Fund (EDF) - <https://www.edf.org/energy/clean-jobs-america-2021>
 12. Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables (2018). Stratégie nationale de développement de l'économie verte en Algérie disponible sur : <https://www.aps.dz/regions/tag/Minist%C3%A8re%20de%20l'environnement>.
 13. Site web Gouvernement Canada, 2022, Le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone. Disponible sur : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/fonds-economie-faibles-emissions-carbone.html> (consulté le 07/04/2022).

Annexes

ANNEXES

ANNEXE N°1 : RÉSUMÉ DE LA LÉGISLATION ALGÉRIENNE PRINCIPALE

Domaine	Thème	Texte	Numéro	Date	Titre
Développement durable	Protection	Loi	03-10	du 19 juillet 2003	relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable
	Protection	loi	11-02	du 17 février 2011	Relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable.
	Prévention risques majeurs	Loi	04-20	25 décembre 2004	Prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable
Faune et flore	Espèces animales	Décret exécutif	12-235	du 24 mai 2012	Fixant la liste des espèces animales non domestiques protégées
		loi	04-07	Du 14 août 2004	Relative à la chasse
		Décret exécutif	08-412	Du 24 décembre 2008	Fixant les modalités de capture des spécimens d'animaux classés espèces animales menacées de disparition
		Décret exécutif	10-70	du 31 janvier 2010	relatif à l'usage des rapaces vivants pour l'exercice de la chasse au vol.
	Espèces végétales	Décret exécutif	12-03	du 4 janvier 2012	Fixant la liste des espèces végétales non cultivées protégées
		Décret exécutif	09-67	du 07 février 2009	Relatif à la nomenclature des arbres urbains et des arbres d'alignement
		Décret exécutif	07-06	13 mai 2007	Relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts.
Climat	Changements climatiques	Décret Présidentiel	16-262	du 13 octobre 2016	Portant ratification de l'accord de Paris sur les changements climatiques, adopté à Paris le 12 décembre 2015
	Protection des nappes aquifères	Décret exécutif	10-73	du 06 février 2010	relatif à la protection quantitative des nappes aquifères
		Décret exécutif	07-399	du 23 Décembre 2007	relatif aux périmètres de protection qualitative des ressources en eau.
	Domaine public	Décret exécutif	06-126	du 27 mars 2006	fixant les modalités de l'application de la redevance due en raison de l'usage à titre onéreux du domaine public hydraulique.
		Arrêté	/	24 septembre 2006	Fixant les modalités techniques de facturation forfaitaire de la redevance due en raison de l'usage, à titre onéreux, du domaine public hydraulique par prélèvement d'eau pour son injection dans les puits pétroliers ou pour d'autres usages du domaine des hydrocarbures.
	Consommation humaines	Décret exécutif	09-414	du 15 décembre 2009	fixant la nature, la périodicité et les méthodes d'analyses de l'eau de consommation humaines

ANNEXES

Eau		Décret exécutif	08-195	6 juillet 2008	Fixant les conditions d'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine par citernes mobiles.
		Décret exécutif	09-414	Du 15 décembre 2009	Fixant la nature, la périodicité et les méthodes d'analyse de l'eau de consommation humaine.
		Arrêté		03 mai 2010	fixant les modalités de contrôle de l'eau fournie par citernes mobiles.
		Décret exécutif	10-26	12 janvier 2010	Fixant les méthodes et les produits chimiques utilisés pour le traitement et la correction des eaux de consommation humaine.
	Eau	Loi	05-12	du 04 août 2005	Relative à l'eau
		Loi	08-03	du 23 janvier 2008	Modifiant et complétant la loi 05-12 relative à l'eau
		Ordonnance	09-02	du 22 juillet 2009	Modifiant et complétant la loi 05-12 relative à l'eau
	Eau à consommation humaine	Décret exécutif	11-125	du 22 mars 2011	Relatif à la qualité de l'eau à consommation humaine
		Décret exécutif	14-96	du 4 mars 2014	Modifiant et complétant le DE 11-125
	Eaux superficielles et souterraines	Décret exécutif	11-219	du 12 juin 2011	Fixant les objectifs de qualité des eaux superficielles et souterraines destinées à l'alimentation en eau des populations
		Décret exécutif	93-163	10 juillet 1993	Réglementant la qualité des eaux superficielle.
		Décret exécutif	10-25	12 janvier 2010	Fixant les modalités d'octroi de la concession pour l'établissement d'installations de prélèvement d'eaux souterraines ou superficielles, en vue d'assurer un approvisionnement autonome de zones ou unités industrielles.
Décret exécutif		10-317	21 décembre 2010	fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les prélèvements et les analyses d'échantillons des ressources en eau souterraine et superficielle.	
Air	Émissions atmosphériques	Décret exécutif	93-165	du 10 juillet 1993	complété, réglementant les émissions atmosphériques de fumées, gaz, poussière, odeurs et particules solides des installations fixes
	Couche d'ozone	Décret exécutif	10-142	du 23 mai 2010	modifiant le décret exécutif n°07-207 du 30 juin 2007 réglementant l'usage des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, de leurs mélanges et des produits qui en contiennent
				13-110	du 17 Mars 2013
	Seuils limites	Décret exécutif	03-410	05 novembre 2003	fixant les seuils limites des émissions des fumées, des gaz toxiques et des bruits par les véhicules automobiles.
	Valeurs limites	Décret exécutif	06-02	du 07 Janvier 2006	définissant les valeurs limites, les seuils d'alerte et les objectifs de qualité de l'air en cas de pollution atmosphérique.

ANNEXES

Rejets atmosphériques	valeurs limites de rejet et contrôle des émissions atmosphériques	Décret exécutif	06-138	du 15 avril 2006	réglementant l'émission dans l'atmosphère de gaz, fumées, vapeurs, particules liquides ou solides, ainsi que les conditions dans lesquelles s'exerce leur contrôle.
	Autorisation de torchage	Décret exécutif	13-400	du 27 Novembre 2013	définissant les conditions d'octroi par l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), d'une autorisation exceptionnelle de torchage de gaz, les seuils admissibles ainsi que les conditions de tarification spécifiques dans les zones éloignées ou isolées.
Rejets liquides	Effluents liquides industriels	Décret exécutif	93-160	du 10 juillet 1993	réglementant les rejets d'effluents liquides industriels
	Qualité des eaux	Arrêté interministériel		du 02 janvier 2012	fixant les paramètres physicochimiques et microbiologiques des eaux usées épurées utilisées à des fins d'irrigation
		Décret exécutif	07-149	20 mai 2007	Fixant les modalités de concession d'utilisation des eaux usées épurées à des fins d'irrigation ainsi que le cahier des charges-types y afférent.
	Systèmes d'épuration	Décret exécutif	10-23	du 12 janvier 2010	fixant les caractéristiques techniques des systèmes d'épuration des eaux usées.
		Décret exécutif	04-88	22 mars 2004	Portant réglementation de l'activité de traitement et de régénération des huiles usagées.
	Autorisation	Décret exécutif	10-88	du 10 mars 2010	fixant les conditions et les modalités d'octroi d'autorisation des rejets d'effluents non toxiques dans le domaine public hydraulique
		Décret exécutif	09-209	11 juin 2009	Fixant les modalités d'octroi de l'autorisation de déversement des eaux usées autres que domestiques dans un réseau public d'assainissement ou dans une station d'épuration.
	Effluents liquides industriels	Décret exécutif	06-141	du 19 avril 2006	définissant les valeurs limites des rejets d'effluents liquides industriels
Déversements des huiles	Décret exécutif	93-161	du 10 juillet 1993	réglementant les déversements des huiles et lubrifiants dans le milieu naturel	
Rejets/Déversements	Arrêté	/	du 6 janvier 2013	Fixant les valeurs limites maximales et les données particulières relatives aux rejets d'effluents, de déversements ou de dépôts de matière de toute nature ne présentant pas de risques de toxicité ou de nuisance, dans le domaine public Hydraulique	

ANNEXES

Gestion des déchets	Gestion des déchets	loi	01-19	du 12 décembre 2001	relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets
		Décret exécutif	93-162	10 juillet 1993	ixant les conditions et les modalités de récupération et de traitement des huiles usagées
	Transport des déchets spéciaux dangereux ;	décret exécutif	04-409	du 14 décembre 2004	fixant les modalités de transport des déchets spéciaux dangereux ;
		Arrêté Interministériel	/	02 septembre 2013	Fixant le contenu du dossier de demande d'autorisation de transport des déchets spéciaux dangereux, les modalités d'octroi de l'autorisation ainsi que ses caractéristiques techniques.
	Installation de traitement des déchets	Décret exécutif	04-410	du 14 décembre 2004	fixant les règles générales d'aménagement et d'exploitation des installations de traitement des déchets et les conditions d'admission de ces déchets au niveau de ces installations
	Gestion des déchets	Décret exécutif	03-477	du 09 décembre 2003	portant sur les modalités et procédures d'élaboration de publication et de révision du plan national de gestion des déchets spéciaux
		Décret exécutif	03-478	du 09 décembre 2003	définissant les modalités de gestion des déchets d'activité de soins
		Décret exécutif	02-372	11 novembre 2001	Relatif aux déchets d'emballages.
	Déchets radioactifs	Décret présidentiel	05-119	du 11 avril 2005	relatif à la gestion des déchets radioactifs
	Déchets spéciaux	Décret exécutif	05-314	du 10 septembre 2005	fixant les modalités d'agrément des groupements de générateurs et/ou détenteurs de déchets spéciaux
	nomenclature des déchets	Décret exécutif	05-315	du 01 septembre 2005	fixant les modalités de déclaration des déchets spéciaux
		Décret exécutif	06-104	du 28 février 2006	fixant la nomenclature des déchets, y compris les déchets spéciaux dangereux.
	Collecte	Décret exécutif	09-19	du 20 janvier 2009	Portant réglementation de l'activité de collecte des déchets spéciaux
	Etiquettes	Arrêté Interministériel	/	du 2 septembre 2013	Fixant les caractéristiques techniques des étiquettes des déchets spéciaux dangereux
Exportation DSD	Décret exécutif	19-10	19 janvier 2019	réglementant l'exportation des déchets spéciaux dangereux.	

ANNEXES

Hydrocarbures	Loi-cadre des hydrocarbures	Loi	05-07	du 28 avril 2005	modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures, notamment son article 18 (alinéa 9)
		Ordonnance	06-10	du 29 juillet 2006	modifiant et complétant la loi 05- 07 du 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures
		Loi	13-01	du 20 février 2013	modifiant et complétant la loi n°05-07 du 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures (Art. 52)
	Règles de sécurité 1991	Arrêté Interministériel	/	Du 12 décembre 1992	Pour les canalisations de transport d'hydrocarbures liquides, d'hydrocarbures liquéfiés sous pression et de gaz combustibles.
	stockage Ouvrage de raffinage	Décret exécutif	97-435	17 novembre 1997	Portant réglementation du stockage et de la distribution des produits pétroliers.
		Décret exécutif	14-137	20 Avril 2014	fixant les procédures d'obtention des autorisations requises pour la construction des ouvrages de raffinage, de transformation des hydrocarbures et de leur exploitation.
		Décret exécutif	14-94	04 mars 2014	fixant les procédures d'obtention des autorisations requises pour la construction des ouvrages de transport par canalisation des produits pétroliers et de leur exploitation.
	Titres miniers	Circulaire	02/CAB/ARH/12	du juin 2007	fixant les conditions de délivrance des titres miniers pour les activités de recherche et/ou l'exploitation des hydrocarbures
	Autorisations construction ouvrages de transport des hydrocarbures.	Décret exécutif	07-297	du 27 septembre 2007	fixant les procédures d'obtention des autorisations de construction des ouvrages de transport par canalisation et des opérations de transport par canalisation des hydrocarbures.
	Conservation des gisements d'hydrocarbures et de protection des aquifères	Décret exécutif	94-43	du 30 janvier 1994	fixant les règles de conservation des gisements d'hydrocarbures et de protection des aquifères associés.
Canalisations d'hydrocarbures	Arrêté interministériel	/	12 décembre 1992	réglementations de sécurité pour les canalisations de transport des hydrocarbures liquides, liquéfiés sous pression et gazeux et ouvrages annexes.	
Production et au transport d'hydrocarbures	décret	88-35	du 16 février 1988	définissant la nature des canalisations et ouvrages annexes relatifs à la production et au transport d'hydrocarbures ainsi que les procédures applicables à leur réalisation.	
Infrastructures du secteur des hydrocarbures	Arrêté	/	du 15 janvier 1986	fixant les limites du périmètre de protection autour des installations et infrastructures du secteur des hydrocarbures.	

ANNEXES

Taxes écologique	Taxes sur les activités polluantes	décret	09-336	Du 20 octobre 2009	Relatif à la taxe sur les activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement.
	Taxes sur la pollution atmosphérique	Décret	07-299	27 septembre 2007	fixant les modalités d'application de la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle
	la taxe sur les eaux usées industrielles	Décret	07-300	27 septembre 2007	fixant les modalités d'application de la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle
Emission des bruits	Emission des bruits	Décret exécutif	93-184	27 juillet 1993	réglementant les Emission des bruits.
		Décret	03-410	05 novembre 2003	Fixant les seuils limites des émissions de fumées de gaz toxiques et de bruits par les véhicules automobiles.
Gestion des produits chimiques	Acquisition de marché	Arrêté interministériel	/	01 août 2004	fixant les conditions et modalités d'acquisition sur le marché extérieur, des matières et produits chimiques dangereux.
		Arrêté interministériel	/	du 19 juin 2014	fixant les conditions et modalités d'acquisition sur le marché national des matières et produits chimiques dangereux par les personnes physiques ou morales
	Agrément	Arrêté interministériel	/	08 juillet 2014	fixant les conditions et modalités de délivrance de l'agrément des opérateurs pour l'exercice des activités nécessitant l'emploi des matières et produits chimiques dangereux ainsi que les récipients de gaz sous pression.
	Habilitation du personnel	Arrêté interministériel	/	08 juillet 2014	fixant les conditions et modalités d'habilitation du personnel affecté aux tâches de stockage des matières et produits chimiques dangereux ainsi que les récipients de gaz sous pression
	Classification des produits	Arrêté interministériel	/	25 novembre 2015	fixant la liste des classifications des matières et produits chimiques dangereux.
	Transport routier	Décret exécutif	03-452	du 1er décembre 2003	fixant les conditions particulières relatives au transport routier de matières dangereuses
	Produits chimiques dangereux	Décret exécutif	03-451	du 1er décembre 2003	définissant les règles de sécurité applicables aux activités portant sur les matières et produits chimiques dangereux ainsi que les récipients de gaz sous pression.
		Décret exécutif	05-08	08 janvier 2005	Relatif aux prescriptions particulières applicables aux substances, produits ou préparations dangereuses en milieu de travail.

ANNEXES

Installation Classée	Réglementation des établissements classés	Décret exécutif	06-198	du 31 mai 2006	définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement
		Décret exécutif	05-127	Du 24 Avril 2005	Déclarant Hassi Messaoud zone à risques majeurs.
		Arrêté	/	15 janvier 1986	Fixant les limites du périmètre de protection autour des installations et infrastructures du secteur des hydrocarbures.
		Arrêté	/	10 février 1988	Fixant la délimitation et la signalisation particulière des zones réglementées et interdites.
	Nomenclature des installations classées	Décret exécutif	07-144	du 19 mai 2007	Fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement
	Délégué à l'environnement	Décret	05-240	du 28 juin 2005	Fixant les modalités de désignation des délégués pour l'environnement
	Champ contenu, approbation EIE	Décret exécutif	07-145 & 18-255 & 19-241	19 mai 2007 9 octobre 2018	Déterminant le Champ d'Application, le contenu et les modalités d'approbation des études et notices d'impact sur l'environnement (le 1 ^{er} modifié et complété par le 2 ^{ième})
	Approbation EIE Domaine HC	Décret exécutif	08-312	Du 5 octobre 2008	Fixant les conditions d'approbation des EIE pour les activités relevant du domaine des hydrocarbures
	Approbation des ED	Arrêté interministériel	/	du 14 septembre 2014	fixant les modalités d'examen et d'approbation des études de danger
	Modalités d'élaboration des PII	Décret exécutif	09-335	20 octobre 2009	fixant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans internes d'intervention par les exploitants des installations industrielles.
		Arrêté interministériel		25 octobre 2010	fixant le canevas relatif à l'élaboration du plan interne d'intervention.
	Mise en conformité des installations « hydrocarbures »	Décret exécutif	14-349	du 8 décembre 2014	fixant les conditions de mise en conformité des installations et des équipements relevant des activités hydrocarbures.
Exploitation de gisements	<i>Recherche et exploitation d'hydrocarbures</i>	Décret exécutif	11-208	Du 31 mai 2011	portant : attribution, à l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures «ALNAFT », de titres miniers pour les activités de recherche et/ou l'exploitation d'hydrocarbures.
		Décret présidentiel	15-280	Du 25 octobre 2015	portant : approbation de contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, conclus à Alger le 28 juillet 2015 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale «SONATRACH-S.P.A ».
	<i>Recherche & Exploitation de subsrances minérales et fossiles (hors HC, eaux, schistes)</i>	Loi	14-05	Du 24février 2014	Portant Loi minière
		DE	18-202	Du 05 août 2018	Fixant les modalités et procédures des permis miniers

Annexes

Annexe n°2 : Guide d'entretiens adressé aux dispositifs de soutiens

Axe 1 : Généralités concernant les dispositifs (dont l'objectif est de bien comprendre le fonctionnement du dispositif)

1. Présentation du dispositif ainsi que son rôle dans le développement et la croissance économique.
2. Les spécificités du dispositif : accompagnements...
3. Pourquoi se diriger vers ce dispositif . Comment ils se procurent les financements ? Les critères sur lesquels vous vous basez pour accompagner l'investissement (ce qui vous pousse a donner un avis favorable
4. A quel moment vous accompagnez les entreprises. y-a-t il un suivi, post création
5. Vos préoccupations en tant que financeurs.

Axe 2 : Les dispositifs et l'entrepreneuriat vert (l'intension entrepreneurial)

(au long de cette partie nous essayerons d'étudiant l'intention entrepreneuriale des porteurs de projets vert)

1. Les dispositifs de soutiens tiennent ils en compte l'entrepreneuriat vert et le volet environnemental dans le financement des projets. (dans la carte d'une politique de développement durable).
2. Y' a-t-il une formule de financement pour favoriser ce type d'entreprises ? Qui sont les plus intéressés par ce domaine (femmes, hommes, jeunes..) et quel est leur objectif en se lançant dans ce type d'activité ?
3. Quel est le statut des bénéficiaire (niveau , formation , technique) par ce que la on parle d'éco-innovation ?
4. le profil des entrepreneurs (opportunité, nécessité ?)
5. Cet entrepreneuriat vert est-il structuré, en tenant compte de ses spécificités, comment est t il pris en considération.
6. Quelles sont les activités les plus demandé notamment par rapport à la wilaya de Tizi-ouzou, et pourquoi ?
7. y a-t-il une demande des produits verts, marché de l'environnement ?
8. La relation entre entrepreneuriat et développement durable.
9. Nature et nombre d'entreprises vertes

Annexes

Axe 3 : Les contraintes rencontrées

1. Administratives et bureaucratiques (citer à quel niveau : création, exploitation...).
2. Physiques (géographiques ou autres)
3. Financières
4. Commercialisation

Axe 4 : Les perspectives d'évolution dans le domaine de l'entrepreneuriat vert

1. Quelles sont vos perspectives de développement de votre établissement(en tant que financeur) concernant l'entrepreneuriat vert ?
2. L'innovation environnementale pourrait constituer une contribution importante à la croissance économique en Algérie, donnez -vous une chance a ce type d'entreprises ?
3. Le rôle de l'état
4. n'est il pas opportun de mettre en place des incubateurs d'entreprise pour les accompagner (même dans leurs échec)

Annexe n°3 : Guide d'entretien adressé aux entreprises vertes

Axe 1 : Identification du profil de l'entrepreneur

1. Présentation (sexe, statut, origine,...etc.) et âge
2. Origine géographique (lieu, rural, citadin, zone de montagne...)
3. Niveau d'étude et formation (relation avec l'entrepreneuriat)
4. Compétences dans le domaine de l'entrepreneuriat (culture)

Axe 2 : Modalités de mise en œuvre du projet innovant et le dispositif d'accompagnement

1. Type d'entreprise créée (individuelle, sociétaire...)
2. Domaine d'activité (déchets, énergie, énergie renouvelables, entretien...)
3. La date de la création de cette entreprise.
4. Montage financier (personnel, familial, public...Autres à préciser)
5. Quel est le dispositif d'accompagnement de votre entreprise (ANSEJ, ANGEM, CNAC ou bien l'ANDI) et à quel niveau ?
6. Le type de financement
7. Avez-vous bénéficié d'une aide (accompagnement) spécifique par rapport à l'entrepreneuriat vert ?
8. Avez-vous bénéficié d'un financement bancaire ou autre type de financement (capital risque , BA, Financements participatifs, auto financement...) et pourquoi (avantages et inconvénients) ?
9. La taille de l'entreprise et Le nombre d'emploi crée.
10. Votre entreprise génère t- elle un profit important ?
11. Les spécificités et les risques de cette activité ?
12. Y a-t-il une demande de produit verts? l'existence d'un marché de l'environnement.
13. Les besoins pour le développement de ces activités liées à l'environnement. (accompagnement, formation, la technologie nécessaire)

Axe 3 : L'intention entrepreneuriale

1. On quoi consiste votre activité ? et sa relation avec l'économie verte (commercialisation de produit vert et plus écologique et respectueuse de l'environnement, activité innovante, prise de risque)
2. Le but de la création d'entreprise, ce qui a poussé l'entrepreneur à créer son entreprise.
3. Entrepreneuriat d'opportunité ou de nécessité
4. La relation de l'entrepreneur avec le développement durable (environnemental, social et économique) et l'économie verte.
5. L'objectif initial (profit ou protection de l'environnement , création d'emploi) et la finalité de la création de l'entreprise.
6. Avez-vous pris en considération la question environnementale et la participation à la transition vers une société plus durable ?

Axe 4 : Les contraintes et difficultés (freins) rencontrées

5. Administratives et bureaucratiques (citer à quel niveau : création, exploitation...)
6. Physiques (géographiques ou autres)
7. **Financières**
8. fCommercialisation
9. Autres

Axe 5 : Les perspectives d'évolution dans le domaine de l'entrepreneuriat vert

5. Pensez-vous que vous allez continuer votre activité malgré les contraintes que vous rencontrez ?
6. Quelles sont vos perspectives de développement votre entreprise
7. Quelles sont vos suggestions par rapport à ce domaine.
8. Perspectives d'avenir et propositions de l'entrepreneur
9. Le rôle des pouvoirs public

Annexes

Annexe n°4 : Guide d'entretien adressé au responsable du financement vert de la banque BNP PARIBAS

Axe 1 : Généralités concernant le financement des projets verts (dont l'objectif est de bien comprendre le fonctionnement du financement vert)

1. Présentation de la banque BNP PARIBAS
2. Présentation de ce mode de financement vert ainsi que son rôle dans le développement et la croissance économique.
3. Le type d'entreprises (leur conception de la notion du vert), en quoi consiste ces projets verts ?
4. L'objectif du lancement de cette nouvelle formule ? (à la mode, d'un point de vue économique, éthique...)
5. La date du lancement de cette nouvelle formule
6. Les spécificités de ce financement
7. Les critères sur lesquels vous vous basez pour accompagner l'investissement (ce qui vous pousse à donner un avis favorable
8. A quel moment vous accompagnez les entreprises. y-a-t il un suivi, post création
9. Nature et nombre d'entreprises vertes (petites entreprises, moyenne...)
10. Vos préoccupations en tant que financeurs.

Axe 2 : Les dispositifs et l'entrepreneuriat vert (l'intension entrepreneurial)

(au long de cette partie nous essayerons d'étudier l'intention entrepreneuriale des porteurs de projets vert)

1. Qui sont les plus intéressés par ce domaine (femmes, hommes, jeunes..) et quel est leur objectif en se lançant dans ce type d'activité ?
2. Quel est le statut des bénéficiaire (niveau , formation , technique) par ce que la on parle d'éco-innovation ?
3. le profil des entrepreneurs (opportunité, nécessité ?)
4. Cet entrepreneuriat vert est-il structuré, en tenant compte de ses spécificités, comment est t il pris en considération.
5. Quelles sont les activités les plus demandé en Algérie et pourquoi ?
6. y a-t-il une demande des produits verts, marché de l'environnement ?
7. La relation entre entrepreneuriat et développement durable.

Annexes

Axe 3 : Les contraintes rencontrées

1. Administratives et bureaucratiques (citer à quel niveau : création, exploitation...).
2. Physiques (géographiques ou autres)
3. Financières
4. Commercialisation

Axe 4 : Les perspectives d'évolution dans le domaine de l'entrepreneuriat vert

1. Quelles sont vos perspectives de développement de cette nouvelle formule (en tant que financeur) concernant l'entrepreneuriat vert ?
2. L'innovation environnementale pourrait constituer une contribution importante à la croissance économique en Algérie, donnez -vous une chance a ce type d'entreprises ?
3. Le rôle de l'état

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Sommaire

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Introduction générale..... 10

CHAPITRE 1 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat dans le cadre de l'économie verte..... 18

Introduction 19

Section 1 : Revue de littérature sur l'entrepreneuriat 19

1. L'émergence et l'évolution de la notion de l'entrepreneur dans la pensée économique..... 20

La notion d'entrepreneur chez Richard Cantillon..... 20

Le métier de l'entrepreneur avec Jean- Baptiste Say 21

Schumpeter et l'entrepreneur innovation..... 21

L'entrepreneur Chez Knight : risque et incertitude..... 22

L'entrepreneur chez Kirzner : entre opportunité et profit..... 22

2. Les approches de l'entrepreneur 23

L'approche fonctionnelle : une approche axée sur les traits de l'entrepreneur..... 23

L'approche comportementale (approche par les faits)..... 25

L'approche processuelle..... 26

3. De l'entrepreneuriat : définition et consistance 26

4. Les paradigmes de l'entrepreneuriat 27

Le paradigme de l'opportunité d'affaire..... 28

Le paradigme de la création d'une organisation..... 28

Le paradigme de la création de valeur..... 29

Le paradigme de l'innovation..... 29

Section 2 : L'innovation au service de l'entrepreneuriat vert..... 30

1. De l'environnement à l'économie des ressources naturelles : concept en corrélation.... 31

L'environnement : un concept polysémique..... 31

Le concept des ressources naturelles 33

Table des matières

Perception de l'environnement et les ressources naturelles dans la pensée économique	
34	
La notion de l'environnement et des ressources naturelles chez les physiocrates	34
L'environnement et les ressources naturelles chez les auteurs classiques	35
L'environnement et les ressources naturelles chez les auteurs néoclassiques	35
2. Le développement durable : facteur essentiel dans l'émergence de l'entrepreneuriat vert	36
Contexte d'émergence du paradigme du développement durable	36
Du développement durable : Consistance théorique et principes fondamentaux	37
Du concept du développement durable	38
Les piliers et les principes du développement durable	38
Bref aperçu historique du développement durable	39
Le club de Rome et la croissance zéro	40
La conférence de Stockholm	40
La conférence de Nairobi	41
Le rapport de Bruntland	41
Section 3 : L'économie verte : Une nouvelle forme de croissance économique	42
1. L'économie verte : Un nouveau modèle du développement durable	42
2. Les métiers verts et les éco-activités, résultante de l'entrepreneuriat vert innovant	46
3. La croissance verte, nouveau ressort de croissance économique durable	47
4. L'entrepreneuriat vert une aubaine pour l'application de l'économie verte	49
L'innovation un fondement du développement de l'économie verte	49
L'éco-innovation	49
L'innovation verte au sein de l'entreprise	50
L'entrepreneuriat vert : définition et spécificités	51
L'entrepreneur vert acteur de l'économie verte	53
Conclusion	54
CHAPITRE 2 :Le financement de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique : entre innovation et adaptation référence à l'Algérie	56
Introduction	57

Table des matières

Section 1: Le financement de l'entrepreneuriat : un enjeu considérable pour stimuler la dynamique entrepreneuriale	58
1. L'apport de l'entrepreneuriat innovant à la croissance et au développement économique.....	59
2. L'entrepreneuriat dans les pays développés.....	60
L'entrepreneuriat aux Etats-Unis : terrain de l'innovation et de la liberté d'entreprendre	61
L'entrepreneuriat au Canada : Une dynamique boostée par l'immigration et le développement humain et personnel.....	62
L'entrepreneuriat en Allemagne : Un écosystème entrepreneurial favorable et innovant.....	63
3. Place du financement dans l'entrepreneuriat et son développement	64
Section 2 :Les modes de financement de l'entrepreneuriat	67
1. Le financement de l'entrepreneuriat : approches théoriques	67
L'approche traditionnelle de la question du financement de l'entreprise	68
Le financement des entreprises du point de vue de la théorie néoclassique.....	69
2. Les modes de financement de l'entrepreneuriat : Présentation et évolution.....	70
Le système financier : présentation, fonctions et typologie	70
Les fonctions du système financier	71
Typologie de système financier	72
A. Economie d'endettement ou système financier fondé sur le crédit.....	72
B. Economie de marché basée sur le marché financier	72
Les modes de financement traditionnels de l'entrepreneuriat	73
L'autofinancement : le mode de financement incontournable.....	74
Le financement externe de l'entrepreneuriat	76
Le financement bancaire de l'entrepreneuriat.....	76
A. Les conditions d'octroi de crédit.....	77
B. L'importance du financement bancaire	78
C. Les limites du financement bancaire.....	79
Le financement par le marché financier.....	80
Les financements alternatifs (les financements de l'innovation)	81
Le capital – Risque.....	81
Business Angels	82

Table des matières

Le crowdfunding.....	83
Le financement public de l'entrepreneuriat : entre logiques sociales et impératifs économiques	84
Section 3 :Le financement de l'entrepreneuriat en Algérie : caractéristiques et spécificités	85
1. Le système financier algérien	86
2. Le financement de l'entrepreneuriat en Algérie	86
Le financement bancaire de l'entrepreneuriat en Algérie.....	86
Le Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGAR).....	87
Les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise.....	88
Le dispositif ANDI, un instrument au service de l'investissement.....	88
La CNAC, une caisse pour la lutte contre le chômage et la création des micros entreprises	89
L'ANGEM et sa contribution au développement de la micro finance au service de l'entrepreneuriat.....	90
De l'ANSEJ à l'ANADE : vers la structuration de l'entrepreneuriat jeune et innovant	90
Le Fonds Public dédié aux start-up.....	91
Conclusion.....	92
CHAPITRE 03 : L'entrepreneuriat vert au cœur de l'économie verte et sa problématique de financement à travers les expériences dans le monde et en Algérie ...	94
Introduction	95
Section 1 : L'économie verte, une nouvelle préoccupation des politiques dans le monde :présentation de quelques expériences.....	95
1. L'économie verte aux USA : Un nouveau ressort de croissance économique durable ..	96
L'entrepreneuriat vert aux Etats-Unis	99
2. L'économie verte au Canada : leader des énergies renouvelables.....	101
L'entrepreneuriat vert et son financement au canada.....	102
3. L'Allemagne : un pays pionnier en matière d'économie verte.....	103
L'entrepreneuriat vert en Allemagne : Une dynamique en nette évolution.....	105
4. L'économie verte en Italie : leader dans la production des énergies renouvelables	105

Table des matières

L'entrepreneuriat vert en Italie axé sur les productions propres et la consommation durable	106
5. L'économie verte en Chine : leader de l'économie circulaire	107
Section 2 :Le financement de l'économie verte : vers une nouvelle approche innovante et adaptative.....	109
1. La finance verte : Un nouveau concept en émergence	109
2. L'importance du financement de l'éco-activité.....	113
Le financement de l'économie verte selon le PNUE.....	113
Les mécanismes de financement de l'économie verte	115
Les instruments émergents pour le financement de l'entrepreneuriat vert.....	118
Section 3 :L'économie verte et son financement en Algérie : état des lieux.....	119
1. L'ajustement du cadre juridique et institutionnel aux exigences de l'économie verte en Algérie	120
Les institutions publiques ayant pour mission d'aider à la conception et à la mise en œuvre de politiques de développement durable et de l'économie verte en Algérie.....	121
2. De la stratégie nationale pour le développement de l'économie verte en Algérie.....	122
3. L'économie verte en Algérie : quelle réalité ?	124
L'emploi vert en Algérie	124
Réalizations récentes en matière de promotion de l'entrepreneuriat vert en Algérie.	125
4. Le financement de l'économie verte en Algérie	126
Conclusion.....	128
CHAPITRE 04 : Le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : étude empirique	130
Introduction	131
Section 1 :Méthodologie et présentation de l'enquête.....	132
1. Le choix de la méthode qualitative	132
Les Outils utilisés pour la collecte de données.....	133
Déroulement de l'enquête de terrain	133
Présentation des guides d'entretien	136
Le guide d'entretien adressé aux accompagnateurs des projets.....	136
Le guide d'entretien adressé aux entrepreneurs verts	137

Table des matières

Le guide d'entretien adressé à Bnp Paris Bas EL Djazair	14
Section 2 :Analyse des motivations et des obstacles des entrepreneurs verts en Algérie.....	139
1. Présentation des entrepreneurs	140
Le sexe des entrepreneurs verts enquêtés.....	140
L'Age des entrepreneurs enquêtés	141
Le niveau d'instruction des entrepreneurs.....	142
La réparation des entrepreneurs selon le secteur d'activité.....	143
2. Analyse des principales motivations des entrepreneurs verts en Algérie	147
3. Les obstacles rencontrés par les entrepreneurs verts	152
Section 3 :La problématique du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie : entre perception des acteurs et exigences de la filière.....	153
1. Analyse de la perception des acteurs de l'entrepreneuriat vert en Algérie à travers les parties prenantes	154
Le CNTPP	155
L'agence nationale des déchets.....	155
Le CNFE	156
Le switchmed	156
La GIZ.....	157
2. Analyse des modes de financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie.....	161
L'autofinancement et le financement informel.....	162
Le financement bancaire de l'entrepreneuriat vert	163
Bnp Paribas EL Djazair, une banque au service de l'entrepreneuriat vert en Algérie	164
3. Les dispositifs publics de soutien un levier majeur du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie	166
Conclusion.....	169
Conclusion générale	172
Bibliographie.....	179
Annexe	195
Table des matières	209

Résumé

Notre thèse cherche à comprendre le financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie et le rôle des pouvoirs publics dans ce cadre. Compte-tenu des enjeux du développement durable dans sa dimension économique, nous interrogeons si l'entrepreneuriat vert ne constitue-t-il pas une opportunité pour trouver de nouveaux modes de financements de l'innovation des entreprises. Nous nous sommes intéressés également à la réalité du financement de l'entrepreneuriat vert en Algérie. Les résultats de notre enquête, qui s'appuie sur l'analyse d'entretiens semi-directifs adressés aux responsables des différents acteurs de financements et aux jeunes entrepreneurs verts, ont révélé l'existence d'un type d'entrepreneuriat non structuré dans le cadre de la nomenclature des activités financées dans le cadre des instruments existants, à savoir, les dispositifs publics de soutien et les banques n'accordent pas de financements spécifiques à l'entrepreneuriat vert et ne prennent pas en compte les spécificités de l'entrepreneuriat vert, sachant qu'en Algérie ces aides publiques ainsi que le financement bancaire jouent un rôle central dans la création d'entreprises.

Mots-clé : Entrepreneuriat vert ; économie verte ; financement ; finance verte ; Algérie

Abstract

Our thesis aims to understand the financing of green entrepreneurship in Algeria and the role of the government in this context. Given the importance of sustainable development in its economic dimension, we question whether green entrepreneurship could be an opportunity to find new ways of financing innovative businesses. We also investigated the reality of financing green entrepreneurship in Algeria. The results of our study, based on semi-structured interviews with officials from various financing entities and young green entrepreneurs, revealed the existence of an unstructured form of entrepreneurship within the framework of the activities funded by existing instruments. Namely, public support programs and banks do not provide specific financing for green entrepreneurship and do not take into account the specificities of this type of entrepreneurship, even though in Algeria, these public aids as well as bank financing play a central role in creating businesses.

Keywords: Green entrepreneurship; green economy; financing; green finance; Algeria.

ملخص

، تسعى أطروحتنا إلى فهم العقبات والعوامل التي يواجهها رواد الأعمال في ميدان تمويل أعمالهم والابتكارات التي يطورونها في هذا السياق.

نظراً لتحديات تغير المناخ، نتساءل عما إذا كانت المقاولاتية الخضراء، لا تشكل فرصة لإيجاد طرق جديدة لتمويل الابتكار في مجال الأعمال، نحن مهتمون أيضاً بواقع تمويل المقاولاتية الخضراء في الجزائر. نتائج استطلاعنا من الناحية العملية، اعتمدت أساساً على تحليل المقابلات شبه المنظمة الموجهة إلى مديري مختلف الجهات المالية، وأصحاب المشاريع الخضراء الشباب، إلا أن أنظمة الدعم العامة والبنوك لا تمنح تمويلًا محددًا للمقاولاتية الخضراء، ولا تأخذ في الاعتبار خصوصياتها، مع العلم أن هذه المساعدات العامة، وكذلك التمويل المصرفي في الجزائر تلعب دورًا محوريًا في إنشاء مختلف المؤسسات.

السلطات ودور الجزائر في الخضراء الأعمال ريادة تمويل فهم إلى أطروحتنا تسعى نتساءل،الاقتصاد بعدد في المستدامة التنمية لأهمية نظرًا.الإطار هذا في العامة جديدة تمويل طرق لإيجاد رصة تشكّل لا الخضراء الأعمال ريادة كانت إذا عما في الخضراء الأعمال ريادة تمويل بواقع أيضاً اهتمامنا كما.الشركات لابتكار شبه المقابلات تحليل إلى تستند التي،دراستنا نتائج كشفت.الجزائر

والشباب التمويل مجال في الفاعلة الجهات مسؤولي إلى وجهة التي الموجهة الأنشطة إطار في الأعمال ريادة من منظم غير نوع دوجو عن ،الخضراء الرياديين تمويلًا توفر لا والبنوك للدعم العامة البرامج أن أي ،الموجودة الأدوات إطار في الممولة هذه بأن علمًا ،خصوصياتها الاعتبار في تأخذ ولا الخضراء الأعمال لريادة محددًا في الشركات إنشاء في كزيّامر دورًا تلعب المصرفي والتمويل العامة المساعدات الجزائر.